DOM BERNARD BOTTE, O.S.B.

GRAMMAIRE GRECQUE DU NOUVEAU TESTAMENT



J. DE GIGORD · ÉDITEUR · PARIS

GRAMMAIRE GRECQUE
DU
NOUVEAU TESTAMENT

IMPRIMI POTEST

Lovanii, die 23 augusti 1933
† BERNARDUS, *abb. coadj.*

NIHIL OBSTAT

Mechliniae, die 26 augusti 1933
J. LEMAIRE, *libr. cens.*

IMPRIMATUR

Mechliniae, die 27 augusti 1933
F. TESSENS, *vic. gen.*

DOM BERNARD BOTTE, O. S. B.

GRAMMAIRE GRECQUE
DU
NOUVEAU TESTAMENT

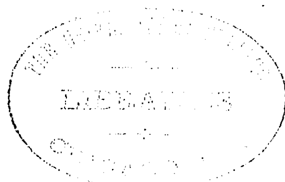


J. DE GIGORD, ÉDITEUR
15, RUE CASSETTE, PARIS VIe

1933

PROPRIÉTÉ DE

J. de Gigord.



PRÉFACE

Cette grammaire vise un but bien précis : faciliter l'initiation des jeunes théologiens à la langue du Nouveau Testament. On peut concevoir cette tâche de deux manières : ou bien faire une grammaire complète pour le Nouveau Testament, comme il en existe pour la langue classique ; ou bien signaler les particularités du Nouveau Testament, en supposant connue la grammaire classique. Les deux méthodes ont leurs inconvénients. Les élèves qui entrent en théologie ont, pour la plupart, étudié le grec pendant cinq ans, et l'on ne voit ni la nécessité, ni l'opportunité d'une formation entièrement nouvelle qu'un professeur de séminaire n'aura d'ailleurs pas le loisir de leur donner. D'autre part, s'il se contente de leur signaler les particularités de la langue du Nouveau Testament, il s'apercevra bien vite que ses explications ne portent pas. Elles ne trouvent pour ainsi dire pas où s'accrocher, parce que les élèves n'ont plus, sur bien des points, que des idées vagues.

La solution la plus pratique — je ne dis pas théoriquement la meilleure — semble se trouver entre ces deux extrêmes. Il faut faire reprendre aux élèves leur grammaire classique et mettre les explications que l'on donne sur le grec du Nouveau Testament en liaison intime avec cette grammaire. C'est dans ce but que j'ai composé ce petit manuel non seulement d'après le plan général des grammaires classiques, mais d'après celui d'une grammaire bien déterminée. Cette grammaire est celle de Ragon. J'ai tenu compte à la fois de la *Grammaire complète de la langue grecque*, revue par É. Renauld, Paris, 1929, et de la *Grammaire grecque à l'usage des classes*, 26e édition, Paris, 1929. Les références à ces deux grammaires seront indiquées par les numéros placés entre parenthèses. Lorsque leur numérotation diffère, la *Grammaire complète* sera désignée par le sigle RR, la *Grammaire grecque* par R.

Les textes bibliques cités sont, sauf avis contraire, pour le Nouveau Testament celui de Nestle, *Novum Testamentum graece*, 9e éd., Stuttgart, 1928; pour les Septante, celui de Swete, *The Old Testament in Greek*, Cambridge, 1909-1912. Lorsqu'on citera un texte différent, les manuscrits dont il provient seront indiqués par les sigles traditionnels (voir la table de Nestle), sauf le Sinaïticus qui sera désigné par la lettre S. Ainsi τὴν χεῖραν, Jo. 20, 25 AB veut dire que c'est la leçon de l'Alexandrinus et du Vaticanus, tandis que Nestle en a adopté une autre (χεῖρα). Ces variantes ne sont pas données parce qu'elles sont censées être originales, mais parce qu'elles peuvent représenter la Koïnè.

Les références aux auteurs classiques sont données de la manière habituelle. Quelques papyrus ou inscriptions sont cités d'après l'édition de M. A. Deissmann, dans *Licht vom Osten*, Tubingue, 1923 (= L. O.). La *Chronographie* de Jean Malalas (vie siècle) et le *Pré Spirituel* de Jean Moschus (viie siècle) le sont d'après la pagination de la *Patrologie grecque* aux tomes 97 et 87, 3.

On trouvera plus loin une bibliographie sommaire. Je suis redevable à d'autres ouvrages encore que je n'ai pas cités. Mais il ne convient pas de bourrer de références un manuel, tel que celui-ci, qui vise à être pratique plus qu'original.

M. l'abbé H. Petitmangin, agrégé de l'Université, professeur au Collège Stanislas à Paris, et M. J. Vergote, docteur en philologie classique, qui s'est spécialisé dans l'étude de la Koïnè, ont bien voulu lire mon manuscrit et me donner de précieuses indications dont j'ai été très heureux de profiter. Je les en remercie très cordialement.

Louvain, Abbaye du Mont César, 1er juin 1933.

D. B. Botte O.S.B.

INTRODUCTION

Le grec biblique n'est pas une langue spéciale. A part un nombre relativement peu considérable d'hébraïsmes ou d'araméismes, la traduction des Septante et le Nouveau Testament représentent la Κοινή, c'est-à-dire le grec hellénistique en usage dans le monde méditerranéen à partir du IIIe siècle avant Jésus-Christ.

On a été amené à reconnaître le véritable caractère du grec biblique par l'étude des autres écrits qui appartiennent à la Koïnè, surtout des moins littéraires. En effet, des auteurs tels que Polybe, Philon, Josèphe, Strabon, bien que n'étant pas des atticistes, écrivent dans une langue artificielle très éloignée de la langue parlée. Il y a plus de différence entre S. Marc et Josèphe qu'entre ce dernier et Xénophon. Au contraire, les inscriptions et surtout les papyrus ont fourni une masse de documents qui sont très proches du Nouveau Testament, sans doute parce que, comme celui-ci, ils représentent mieux la langue vivante de l'époque.

L'étude de la grammaire historique, qui examine la langue dans son évolution, a contribué aussi, dans une large mesure, à la connaissance du grec biblique. Les particularités de celui-ci, comme toutes celles de la Koïnè, ne sont pas des phénomènes isolés : elles rentrent dans le grand courant qui a transformé la langue classique et mène au grec moderne. Le rapprochement avec la langue parlée aujourd'hui en Grèce — la langue écrite est en grande partie artificielle — est aussi très instructif.

Il est généralement admis aujourd'hui que la Koïnè est à base d'attique. Ses transformations proviennent :

1° de l'évolution interne de la langue : création de mots

nouveaux ou de formes nouvelles, par analogie (p. ex., la substitution aux verbes en -μι de formes équivalentes en -ω, ἱστάνω pour ἵστημι), généralisation de certaines tournures (p. ex., complétives avec ὅτι ou ἵνα, extension des prépositions), abandon de certains usages (p. ex., celui de l'optatif), etc.;

2° de l'influence des autres dialectes; pratiquement, il n'y a que l'ionien qui ait eu une influence marquante. On a même pu se demander jadis si ce dialecte n'aurait pas formé le fond de la Koïnè plutôt que l'attique;

3° de l'influence des langues étrangères : ceci demande quelque développement. Trois langues peuvent entrer en ligne de compte : l'hébreu (et l'araméen), le latin et l'égyptien.

La question des réactions de la langue égyptienne sur la traduction alexandrine de l'Ancien Testament et sur la langue des papyrus n'a pas encore été examinée sérieusement. Quant au latin, il a fourni au langage courant un assez grand nombre de termes, surtout juridiques et militaires; βιάτικον (*viaticum, solde de route*), κεντυρίων, πραιτώριον, etc. Y a-t-il des influences plus profondes sur la langue? On rencontrera des latinismes assez nombreux dans les traductions de décrets impériaux et l'on pourrait en relever chez tel ou tel auteur. Néanmoins ce ne sont généralement que des individualismes dont on n'a pas à tenir compte lorsqu'on fait l'inventaire de la Koïnè. Il ne semble pas que le latin ait exercé une influence profonde sur le mécanisme de la langue grecque.

La question des sémitismes est plus complexe et plus délicate. Qu'entend-on tout d'abord par hébraïsme? Aquila traduit ainsi Gen., 1, 1 : ἐν ἀρχῇ ἔκτισεν ὁ Θεὸς σὺν τὸν οὐρανὸν κα σὺν τὴν γῆν. Ce n'est pas du grec, mais un décalque de l'hébreu : la particule de l'accusatif *'et* est rendue par σύν. Il y a hébraïsme dans le sens le plus strict. A l'extrême opposé, l'emploi de l'infinitif avec l'article et une prépositio est parfaitement grec. Cependant, si ἐν τῷ avec l'infinitif revient 555 fois dans les Septante, c'est que cette tournure

correspond exactement à une tournure hébraïque. Un grec écrivant librement aurait, dans bien des cas, choisi un autre mode d'expression. Il y a hébraïsme dans le sens le plus large. Entre les deux, il y a place pour une infinité de nuances qu'il n'est pas toujours facile d'apprécier. Quant aux araméismes, ils coïncident pour une large part avec les hébraïsmes. Dans un certain nombre de cas cependant, les deux langues auront des caractéristiques différentes. L'asyndeton (absence de liaison), par exemple, sera caractéristique de l'araméen, contrairement à la tendance de l'hébreu.

Il y a dès influences sémitiques dans le vocabulaire. Sans parler des emprunts proprement dits, certains termes grecs se sont enrichis du sens que possédaient les mots hébreux ou araméens qu'ils traduisent. Des expressions telles que δόξα Θεοῦ, δικαιοσύνη, κοινός (*impur*), σὰρξ καὶ αἷμα, etc., ne se comprennent bien qu'en se référant au mode de pensée des juifs.

Le style aura souvent aussi une couleur sémitique : le parallélisme, une certaine strophique, des procédés tels que le mode d'introduction des paraboles (cfr Mc. 4, 30).

Mais peut-on parler de sémitisme à propos de la syntaxe? Il faut ici se montrer beaucoup plus prudent et plus réservé, car il ne s'agit plus d'un mode de pensée qui devra se retrouver dans toutes les traductions ; il s'agit du mécanisme de la langue. Or, si des défaillances individuelles sont toujours possibles, lorsqu'on est en présence de faits généraux, on ne peut admettre sans preuve solide que ce mécanisme a été faussé.

Il y a des hébraïsmes dans les Septante, surtout dans les passages qui ont été contaminés par les versions d'Aquila ou de Théodotion et dans ceux que les traducteurs ont le moins compris. Si l'hébreu n'était pas pour eux une langue tout à fait morte, du moins les textes qu'ils avaient à traduire étaient écrits dans une langue archaïque dont ils ne saisissaient pas toujours les nuances. On comprend qu'ils aient parfois préféré un simple décalque à une traduction plus libre.

Il n'en est pas de même du Nouveau Testament. Si les évangiles dérivent de sources sémitiques, orales ou écrites, c'étaient des récits contemporains composés dans une langue vivante. En réalité hébraïsmes ou aramaïsmes consisteront presque toujours à choisir dans la langue grecque les tournures qui se rapprochaient le plus de celles de l'hébreu. D'ailleurs les tendances de la Koïnè telle que nous la font connaître les papyrus coïncidaient souvent avec celles de l'hébreu : usage des prépositions à la place des cas, extension de ἐν instrumental, correspondant à la particule hébraïque ב, choix des constructions les plus simples. Beaucoup de tournures notées jadis comme hébraïsmes ne répugnaient pas au génie grec. Seule leur fréquence insolite est à expliquer par une influence étrangère.

La base de la langue du Nouveau Testament étant l'attique, la grammaire classique, qui est pratiquement celle de la prose attique, constitue pour son étude un point de départ excellent, beaucoup plus rationnel que lorsqu'il s'agit, par exemple, de la langue d'Homère. Il y aura en somme peu de chose à dire au sujet de la morphologie. La syntaxe retiendra plus longtemps notre attention.

Pour ceux qui auraient le désir d'approfondir l'étude de la langue du Nouveau Testament, nous croyons utile d'ajouter quelques indications qui les orientent au milieu de la masse des travaux publiés. Une place spéciale sera faite à ceux de langue française.

Bibliographie

L'ouvrage fondamental a été, pendant près d'un siècle, Winer, *Grammatik des neutestamentlichen Sprachidioms*, dont la première édition parut en 1822. Il a subi des revisions et des traductions. L'édition anglaise, *A Treatise of the Grammar of the New Testament Greek*, par W. F. Moulton, Édimbourg, 1882, peut encore rendre service par la richesse de sa documentation; mais les explications philologiques qu'on y trouve datent de cinquante ans au moins. C'est dire qu'il y en a beaucoup à reviser.

Il y a, à l'heure actuelle, deux ouvrages fondamentaux. Le fils du

traducteur de Winer, J. H. MOULTON publia en 1906 : *A Grammar of New Testament Greek based on W. F. Moulton's Edition of G. B. Winer's Grammar. I. Prolegomena.* En dépit de son titre, c'était un ouvrage entièrement nouveau, basé sur les progrès de la grammaire historique et l'étude des papyrus. Le 2e volume ne parut qu'après la mort de l'auteur, en 1919-1929, par les soins de M. HOWARD. Malheureusement, l'ouvrage reste inachevé : la syntaxe n'y est pas traitée systematiquement. On trouvera cependant des aperçus intéressants dans les *Prolegomena.* La phonétique, la morphologie et la question des hébraïsmes y sont étudiées à fond.

A côté de Moulton, on peut placer ROBERTSON, *A Grammar of the Greek New Testament in the Light of the Historical Research,* 3e éd., Londres, 1919. On a reproché à l'auteur un certain manque d'originalité et l'on a défini son livre « une confrontation de l'opinion des autres grammairiens ». En fait, cet énorme in-8° de près de 1.500 pages est une synthèse très consciencieuse des recherches et des discussions dont la Koïnè et la langue du Nouveau Testament ont été l'objet depuis surtout la fin du XIXe siècle. L'ouvrage a sur celui de Moulton l'avantage d'être complet. Il restera pendant longtemps un des instruments de travail les plus précieux, quoiqu'il ait besoin parfois d'être contrôlé.

On peut recommander deux autres ouvrages d'un caractère moins technique :

BLASS-DEBRUNNER, *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch,* 5e éd., Göttingen, 1931. Répertoire très riche des faits linguistiques du Nouveau Testament.

ABEL, *Grammaire du grec biblique*, Paris, 1927. Cet ouvrage se rapproche plus que le précédent de ce qu'on entend généralement par une grammaire; il peut rendre à peu près les mêmes services que Blass.

Les travaux de langue française consacrés au grec du Nouveau Testament ne sont pas très nombreux. Voici les principaux.

J. VITEAU, *Étude sur le grec du Nouveau Testament. Le Verbe : Syntaxe des propositions,* Paris, 1893. — *Étude sur le grec du Nouveau Testament comparé avec celui des Septante. Sujet, complément et attribut,* Paris, 1896. Études très personnelles dont on pourra tirer grand profit, à condition de corriger le point de vue de l'auteur sur la nature du grec biblique. Les *Morceaux choisis du Nouveau Testament*, Paris, 1927, du même, rendront service, dans un cours de séminaire, par les annotations philologiques qui accompagnent le texte.

P. REGARD, *Contribution à l'étude des prépositions dans la langue du Nouveau Testament,* Paris, 1918. Répertoire raisonné des prépositions employées dans les écrits johanniques, LC., ACT. et ROM. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas étendu son enquête aux autres écrits, spécialement à MC. La thèse complémentaire du même auteur sur *La*

phrase nominale dans la langue du Nouveau Testament, Paris, 1918, est d'un intérêt moindre.

H. PERNOT, *Étude sur la langue des évangiles*, Paris, 1927. Travail d'un maître, sur des points de détail, spécialement l'usage de l'infinitif, de ἵνα, ὅτι, des relatifs. Les rapprochements établis avec le grec moderne sont intéressants, quoiqu'il soit exagéré de dire que MC. est le premier texte de grec moderne que nous ayons. M. Pernot souhaiterait que l'on étudiât séparément les divers écrivains du Nouveau Testament. Le terme de « grec biblique » ne doit pas faire illusion. LC. n'écrit pas comme MC., ni S. Paul comme S. Jean. Les évangiles représentent mieux la langue populaire, sauf LC. qui a subi des influences littéraires. L'idée de M. Pernot est donc excellente. Jusqu'à présent il n'a inspiré qu'une seule monographie : S. ANTONIADIS, *L'évangile de Luc, esquisse de grammaire et de style,* Paris, 1930. Malheureusement cette thèse laisse à désirer sur plusieurs points.

Pour la langue des Septante, il n'existe pas de grammaire complète. Voici ce que nous possédons :

THACKERAY, *A Grammar of the Old Testament in Greek,* t. I. Cambridge, 1909. Ouvrage très précieux, mais qui ne traite que de l'orthographe et de la morphologie, de même que le suivant. HELBING, *Grammatik der Septuaginta,* Göttingen, 1907. N'espérant pas achever l'œuvre entreprise, l'auteur s'est contenté de donner ensuite une étude spéciale sur l'emploi des cas dans les compléments des verbes : *Die Kasussyntax der Verba bei der Septuaginta,* Göttingen, 1928.

La brochure de J. PSICHARI, *Essai sur le grec de la Septante,* Paris, 1908 (tiré à part de la *Revue des études juives*, t. LV, 1908, p. 161-208) contient, dans sa brièveté, un grand nombre de remarques intéressantes. Les études de M. VITEAU, citées plus haut, donnent des notes très nombreuses sur la syntaxe des Septante.

On trouvera une bibliographie plus complète du sujet, ainsi que sur la langue des inscriptions et des papyrus dans Abel, Blass et surtout Robertson.

GRAMMAIRE GRECQUE
DU NOUVEAU TESTAMENT

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Prononciation, orthographe, ponctuation.

La langue grecque a subi à l'époque hellénistique certaines transformations phonétiques. Les phénomènes les plus importants sont l'iotacisme (ει, η, οι, υ = ι) et l'équivalence de ε et αι, de ο et ω. De là, la confusion de certaines formes dans les manuscrits : ὑμεῖς et ἡμεῖς, λύσει et λύσῃ, λύεσθε et λύεσθαι, λύομεν et λύωμεν.

Ces transformations, et d'autres analogues, ont eu leur répercussion sur l'orthographe courante; mais il est souvent difficile de distinguer les leçons originales des changements introduits après coup par les copistes. L'édition de Westcott-Hort avait admis un assez grand nombre de variantes orthographiques, sur la foi des manuscrits BS : ἀνάπειρος (ἀνάπηρος), λατρία (λατρεία), τραπεζείτης (τραπεζίτης), κερέα (κεραία), ἐραυνάω (ἐρευνάω), καθερίζω (καθαρίζω), etc. Elles sont abandonnées par les dernières éditions de Nestle, comme provenant des scribes alexandrins. D'autres cependant sont considérées comme authentiques : γυμνιτεύω (γυμνητεύω), τέσσερα (τέσσαρα), etc.

Nos plus anciens manuscrits ne portent ni esprits, ni accents (4), à moins que ces signes n'y aient été ajoutés par une seconde main, comme dans B. Dans les cas douteux, l'accentuation est une interprétation des éditeurs.

L'affaiblissement progressif de l'aspiration a réagi sur l'orthographe : οὐκ εὗρον, Lc, 24, 3 SC (pour οὐχ εὗρον), οὐκ ἕνεκεν, II Cor. 7, 12 SC (pour οὐχ ἕνεκεν), ἐπίσταται, I Thess. 5, 3 BS (pour ἐφίσταται). Le phénomène inverse se rencontre

dans les inscriptions depuis la période alexandrine : καθ' ἰδίαν (κατ' ἰδίαν), ἀφ' ἴσου (ἀπ' ἴσου), καθ' ἔτος (κατ' ἔτος). Comparer ἐφ' ἐλπίδι, Rom. 8, 20 (ἐπ' ἐλπίδι), ἀφίδω, Phil. 2, 23 (ἀπίδω).

L'hiatus (7) est beaucoup plus fréquent que chez la plupart des écrivains attiques. Il n'est fait qu'un usage modéré de l'élision et plus encore de la crase : ἐπὶ υἱῷ, Lc. 12, 53; προεγράφη, Rom. 15, 4. L'emploi du ν euphonique est assez arbitraire, de même que dans les inscriptions dès l'époque alexandrine.

La ponctuation (9) est à peu près totalement absente de nos anciens manuscrits. Celle de nos éditions modernes, dans les cas douteux, n'a que rarement un appui solide dans la tradition manuscrite ou littéraire. C'est l'exégèse qui doit décider.

Le ι souscrit n'existait pas. Anciennement, le iota était adscrit : ΤΩΙ ΦΟΒΩΙ = τῳ φοβῳ. Strabon 14, 1, 41 nous apprend que, de son temps, certains écrivaient le datif sans ι. De fait, il est souvent omis, surtout à partir du Ier siècle après Jésus-Christ, aussi bien dans les papyrus que dans les inscriptions.

PREMIÈRE PARTIE

MORPHOLOGIE

I. — SUBSTANTIFS

Première déclinaison.

Certains noms en -α pur (13) ont le génitif et le datif en -η, contrairement à l'usage attique : σπείρης, ACT. 10, 1; μαχαίρῃ, AP. 13, 10. Ce sont seulement ceux en -ρᾰ. Les autres se déclinent régulièrement : ἡμέρας (-ρᾱ), ἀληθείας.

Remarquer la disparition du duel à toutes les déclinaisons.

Les noms propres masculins en -ας pur (14) ont le génitif régulier en -ου : Ἀνδρέου, Ἠσαΐου, Ζαχαρίου. Les autres ont toujours le génitif dorique en -α : Σατανᾶ, MC. 1, 13; Καϊαφᾶ, JO. 18, 13; Κηφᾶ, I COR. 1, 12; Βαρναβᾶ, GAL. 2, 1, de même que parfois chez les attiques.

La forme contracte βορρᾶς (pour βορέας, -ου), déjà utilisée à l'époque classique, devient prédominante dans la Koïnè, avec le génitif βορρᾶ, LC. 13, 29; AP. 21, 13.

Deuxième déclinaison.

Le vocatif θεέ, à la place de θεός (RR 16), est plus fréquent dans les Septante que dans le N. T. On le trouve MT. 27, 46 : θεέ μου, θεέ μου. Dans les autres passages, il est remplacé par le nominatif avec l'article.

La seconde déclinaison attique (17) disparaît de plus en plus de la Koïnè. Elle n'est plus représentée, dans le N. T., que par les noms propres Ἀπολλώς, acc. -ῶ, ACT. 19, 1;

I Cor. 4, 6; Κῶς, acc. -ῶ ou -ῶν, Act. 21, 1. Λαός et ναός ont supplanté définitivement λεώς et νεώς.

Noms contractes (RR 18-19, R 24-25)

La Koïnè emploie couramment les formes non-contractes : ὀστέων, Mt. 23, 27; ὀστέα, Lc. 24, 39; ὀρνέου, Ap. 18, 2. Πλοῦς et νοῦς évoluent vers la troisième déclinaison : gén. πλοός, Act. 27, 9; νοός, Rom. 7, 23; dat. νοΐ, Rom. 7, 25. L'accusatif reste πλοῦν, νοῦν.

Troisième déclinaison.

L'accusatif en -α (RR 21, R 19) reçoit parfois dans les papyrus, à partir du IIe siècle avant J.-C., un -ν final, par analogie, sans doute, avec l'accusatif de la première déclinaison. Il y a quelques exemples dans les anciens manuscrits du N. T. : τὸν ἀστέραν, Mt. 2,10 SC; τὴν χεῖραν, Jo. 20, 25 BA; mais ils sont probablement à mettre au compte des scribes, cet usage n'étant devenu commun qu'au IIe siècle après J.-C. Il s'est ensuite développé et a donné en grec moderne des nominatifs de la 1re déclinaison : ἡ γυναῖκα, ἡ θυγαθέρα, ὁ πατέρας.

L'accusatif pluriel des noms contractes en -υς, -υος (26) est toujours en -ας : ἰχθύας, ὀσφύας, βόας. Celui des noms en -ευς, -εως (27) est en -εις (par analogie avec celui des noms en -ις : πόλεις) : τοὺς γραμματεῖς, τοὺς βασιλεῖς, comme dans les inscriptions depuis le début du IIIe siècle.

Le génitif pluriel des noms neutres en -ος (28) a parfois la forme non-contracte : ὀρέων, Ap. 6, 15; χειλέων, Hebr. 13, 15. Par contre, celui de πῆχυς (27) est πηχῶν, Jo. 21, 8; Ap. 21, 17. Κέρας (29) n'a jamais les formes contractes; γῆρας a le datif ionien γήρει, Lc. 1, 36.

Noms irréguliers ou difficiles (31).

Ἔρις, acc., ἔριν, au pluriel ἔριδες (classique) ou ἔρεις.

Κλείς a les acc. attiques κλεῖν, Ap. 3, 7 et κλεῖς, Ap. 1, 8, mais aussi κλεῖδα, Lc. 11, 52, κλεῖδας, Mt. 16, 19.

Σάββατον, dat. pl. σάββασι.

La fluctuation de πλοῦτος et ζῆλος entre la 2e et la 3e déclinaison subsiste; mais σκότος et ἔλεος sont passés définitivement à la 3e.

Les noms propres sémitiques sont parfois grécisés; parfois aussi ils restent invariables.

Ἰησοῦς, voc., gén. et dat. Ἰησοῦ, acc. Ἰησοῦν.

Μωϋσῆς, gén. -εως, dat. -ει ou -ῃ, acc. -έα ou -ῆν. Μανασσῆς, gén. et acc. Μανασσῆ, Ap. 7, 6; Mt. 1, 10. Σολομών, gén. -ωνος, ou -ῶντος, Mt. 1, 16 Δ; Jo. 10, 23 A. Ἱεροσόλυμα (plur.), gén. -ων; mais aussi ἡ Ἱεροσόλυμα, Mt. 2, 3. La forme Ἱερουσαλήμ (invariable) est employée surtout par Lc. et Act.

II. ADJECTIFS

Adjectifs parisyllabiques (32).

En grec moderne, tous les adjectifs de cette classe sont à trois terminaisons et c'est dans ce sens qu'évolue la Koïnè. Cependant dans le N. T. l'usage attique est assez bien conservé et l'évolution est à peine perceptible. Βέβαιος, δίκαιος, ὅμοιος sont toujours à trois terminaisons; d'autres varient : ζωὴν αἰώνιον, Mc. 10, 17; mais aussi : αἰωνίαν λύτρωσιν, Hebr. 9, 12.

Le dernier vestige de la 2e déclinaison attique des adjectifs (34) est ἵλεως Mt. 16, 22; Hebr. 8, 12 = Jer. 31, 34.

Adjectifs contractes (37).

Comme les noms de la 3e déclinaison, les adjectifs en -ης prennent parfois un -ν à l'accusatif : συγγενῆν, Rom. 16, 11 BA ; ἀσφαλῆν, Hebr. 7, 19 AC. Πλήρης est souvent indéclinable dans les Septante et les papyrus depuis le Ier siècle après J.-C. C'est peut-être le cas de Jo. 1, 14 et de Mc. 4, 28 (C : πλήρης σῖτον). L'adjectif νῆστις (gén. -ιδος) a l'accusatif pluriel ionien νήστεις ou νήστις.

Comparatifs et superlatifs (41-43).

On trouve des formes nouvelles dans la Koïnè :

μειζότερος, III Jo. 4, cfr Malal. 709, Mosch. 3065.

ἐλαχιστότερος, EPH. 3, 8.

διπλότερος, MT. 23, 15 (au lieu de διπλούστερος).

Des adverbes ἄνω, ἔσω, κάτω on a formé des adjectifs comparatifs : ἀνώτερος. LC. 14, 10 ; ἐσώτερος, ACT. 16, 24 ; κατώτερος, EPH. 4, 9.

Noms de nombre (46).

Εἷς s'emploie dans certaines locutions à la place de l'adjectif ordinal : μία (τῶν) σαββάτων, MC. 16, 2; LC. 24, 1 etc.; μιᾶ τοῦ μηνος, GEN. 8, 13.

Les datifs δυοῖν et δυεῖν ont fait place à δύσι ; le génitif est δύο. Τέσσαρες a souvent au neutre la forme τέσσερα ; de même en composition : τεσσεράκοντα. L'acc. masc. est τέσσαρας, τέσσερας ou τέσσαρες (AP. 4, 4 SA).

III. — PRONOMS

Pronoms réfléchis (51-52).

Le pronom (réfléchi simple) de la 3e personne est inusité dans le N. T.

Il y a souvent fluctuation dans la tradition manuscrite entre αὑτοῦ, αὑτῷ (αὐτοῦ, αὐτῷ) et ἑαυτοῦ, ἑαυτῷ. D'anciens éditeurs écrivaient souvent αὑτοῦ, αὑτῷ chaque fois qu'il pouvait y avoir le réfléchi indirect. Cet usage est aujourd'hui abandonné. Il y a cependant des cas où il faut écrire αὑτῷ, p. ex. : ὁ θησαυρίζων αὑτῷ, LC. 12, 21 (A : ἑαυτῷ) : *celui qui thésaurise pour lui-même.* Tischendorf écrit pourtant αὐτῷ.

Pronoms ou adjectifs possessifs (53).

Ils sont d'un emploi relativement rare, sauf ἐμός dans Jo. (39 fois, contre 2 dans MC., 4 dans MT., 3 dans LC.); σφέτερος n'est pas employé. Par contre, ἴδιος tend à s'introduire dans la Koïnè, avec un sens affaibli, comme possessif : ἦλθεν εἰς τὴν ἰδίαν πόλιν, MT. 9, 1 : *venit in civitatem suam ;* οἱ ἴδιοι αὐτὸν οὐ παρέλαβον, Jo. 1, 11 : *sui eum non receperunt.*

En grec moderne, ὁ ἴδιος est devenu le pronom emphatique (*le même, lui-même*).

Pronoms démonstratifs et indéfinis (54-57).

Ὅδε est d'un emploi très rare. Sur 10 exemples certains, 8 sont au pluriel neutre, dont 7 dans Ap. 2, 1. 8. 12. 18; 3, 1. 7. 14.

Ἄλλος et ἕτερος sont employés indistinctement. Cfr par ex. I Cor. 12, 8-10 où les deux termes alternent sans nuance spéciale. Ἑκάτερος est hors d'usage.

Les formes οὐθείς, μηθείς (pour οὐδείς, μηδείς), prédominantes au cours du IIIe siècle avant J.-C., se trouvent fréquemment dans les Septante. Il y en a des exemples dans les anciens manuscrits du N. T. Nestle admet ces formes Lc. 23, 14; I Cor. 13, 2; II Cor. 11, 9; Act. 15, 9; 19, 27 (οὐθείς); Act. 27, 34 (μηθέν).

Pronoms relatifs et corrélatifs (58-61).

Le pronom ὅστις est employé — très souvent comme relatif défini — au nominatif et de plus à l'accusatif neutre singulier. Jo. n'emploie que cette dernière forme (ὅτι), à part 8, 53 (ὅστις, mais D : ὅτι) et 21, 25 (ἅτινα). Le génitif ne se trouve que dans la locution ἕως ὅτου, *jusqu'à ce que.*

Ὅσπερ ne se trouve que dans Mc. 15, 6 C où il est à rejeter.

Les corrélatifs les plus employés sont ὅσος, ποῖος, πόσος, τοιοῦτος, τοσοῦτος. Les autres sont plus rares : ἡλίκος (2 fois), πηλίκος (2), τηλικοῦτος (4), οἷος (14), ὁποῖος (5). Πότερος ne se trouve qu'une fois, sous la forme adverbiale, Jo. 7, 17. Il est remplacé par τίς : τίς ἐκ τῶν δύο, Mt. 21, 31. Les autres corrélatifs (ὁπόσος, etc.) ne sont pas en usage. Par contre, on trouve la forme ποταπός (de l'ancien ποδαπός *de quel pays?*), dans le sens de ποῖος ou de πόσος, Mc. 13, 1; Mt. 8, 27; Lc. 1, 29; 7, 39; I Jo. 3, 1; II Petr. 3, 11.

IV. — LE VERBE

Le système des conjugaisons n'a pas subi de changement très profond. Comme pour les déclinaisons, le duel est tombé en complète désuétude. Certaines formes sont en décadence : l'optatif, le participe futur, l'infinitif futur. Les verbes en -μι sont aussi en voie de disparaître.

VERBES EN -Ω

Indicatif imparfait (66) et aoriste 2d.

La 3e pers. pl. de l'imparfait se termine parfois en -οσαν : εἴχοσαν, Jo. 15, 22. 24. Rarement on trouve à l'imparfait les désinences en -α de l'aoriste 1er : εἶχαν, Mc. 8, 7 BS; προσεῖχαν, Act. 8, 10 S. Cet usage, qui a prévalu en grec moderne, est rare également dans les Septante. Au contraire, les formes en -α à l'aoriste 2d se propagent. L'attique avait déjà εἶπα et ἤνεγκα; on trouve désormais ἦλθα, ἔπεσα, γενάμενος, etc. A la 3e pers. pl. on a parfois aussi la terminaison -οσαν : ἤλθοσαν.

Indicatif parfait.

La 2e pers. sing. en -ες (de même qu'à l'aoriste 1er) est rare dans les Septante, plus rare encore dans le N. T. et toujours d'authenticité douteuse : κεκοπίακες, Ap. 2, 3 AC.

La 3e pers. pl. est en -αν, comme à l'aoriste : λέλυκαν (pour λελύκασι).

Indicatif plus-que-parfait.

La 3e pers. pl. est en -εισαν (pour -εσαν).

L'augment est régulièrement omis : πεποίκεισαν, Mc. 15, 7, comme chez Hérodote et parfois les prosateurs attiques.

Impératif.

La 3e pers. pl. en -τωσαν, déjà utilisée en attique, devient habituelle.

Moyen et passif (67).

On voit parfois réapparaître à la 2ᵉ pers. sing. des temps premiers la terminaison pleine -σαι : πίεσαι, φάγεσαι, ὀδυνᾶσαι, καυχᾶσαι, qui triomphera en grec moderne.

Augment (69).

L'augment, temporel ou syllabique, est généralement bien conservé (à l'exception du plus-que-parfait, cfr supra). Dans quelques cas, il affecte la préposition d'un verbe composé : ἠνοίγη, AP. 15, 5; ἐπροφήτευσαν, MT. 11, 33 (le *textus receptus* a substitué προεφήτευσαν, etc., dans tous les cas semblables). Cas d'augment double : ἠνείχεσθε, II COR. 11, 4 Ψ; ἀπεκατεστάθη, MT. 12, 13. Augment triple : ἠνεῴχθησαν, JO. 9, 10.

Avec les verbes qui commencent par un ρ, cette lettre n'est pas toujours redoublée : ἐράπισαν, MT. 26, 67 BSC; ἐραβδίσθην, II COR. 11, 25 BSD.

L'augment en η se trouve — outre au verbe θέλω (= ἐθέλω) — à βούλομαι, δύναμαι, μέλλω : ἠβουλόμην, etc.

Redoublement (71).

Contrairement à l'usage attique, on trouve le redoublement ordinaire à quelques verbes commençant par un ρ ou par deux consonnes : ῥεραντισμένος, HEBR. 10, 22, cfr AP. 19, 13 S; μεμνηστευμένην, LC. 1, 27 C.

Verbes contractes (75).

En grec moderne il s'est produit une sorte de fusion entre les verbes en -αω et ceux en -εω : ῥωτάω fait ῥωτᾷς, ῥωτᾷ, ῥωτοῦμε, ῥωτᾶτε, ῥωτοῦν.

Des traces de cette tendance se trouvent déjà dans les Septante et le N. T. : ἠρώτουν, MT. 15, 23 BSCD (pour -ων); κοπιοῦσιν, MT. 6, 28 B. En sens inverse : ἐλεῶντος, ROM. 9, 16; ἐλεᾶτε, JUD. 23 (de ἐλεέω).

Πεινάω et διψάω out les contractions en -α, comme les autres verbes : πεινᾷ, Rom. 12, 20 = Prov. 25, 21; διψᾷ, Jo. 7, 37; Rom. 12, 20.

Temps seconds (91).

Un certain nombre de futurs attiques ont passé dans la Koïnè, en concurrence avec les formes ordinaires : ἀφοριεῖ, Mt. 25, 32 BAD (SL : ἀφορίσει); ἀφοριοῦσι, Mt. 13, 49.

Sur la conjugaison de l'aoriste 2d actif (au moyen), cfr. supra, p. 8.

La Koïnè voit apparaître un plus grand nombre d'aoristes et de futurs seconds passifs, p. ex. ἠγγέλην (pour ἠγγέλθην), ἀνοιγήσομαι, ἠνοίγην, ἡρπάγην, ἐκρύβην, etc.

VERBES EN -MI

Le nombre des verbes en -μι est déjà réduit à la période classique. Il continue à décroître. On substitue à ces verbes, qui finiront par disparaître complètement, des formes en -ω :

ἵστημι : ἱστάνω (ἱστάω), στήκω
ἀφίημι : ἀφίω (ἀφιέω), ἀφέω
συνίημι : συνίω
πίμπλημι : πιμπλάω.

On trouve des formes différentes de celles de l'attique :

ἵστημι (106).

Impér. aor. 2e pers. (en composition) : ἀνάστα (pour -στηθι); de même ἀνάβα, ἀνάβατε, μετάβα (de ἔβην, βαίνω).

τίθημι (109).

Ind. imp. 3e pers. pl. : ἐτίθουν, Mc. 6, 5 (pour -εσαν).

ἵημι (110).

Ind. parf. pass. 3e pers. pl. : ἀφέωνται, Mt. 9, 2. 5 C. Aor. pass. sans augment : ἀφέθεσαν (pour -είθεσαν).

δίδωμι (111).

Ind. aor. : les formes plur. ἐδώκαμεν, etc., sont utilisées régulièrement.

Ind. imp. 3e pers. pl. : ἐδίδουν (pour -οσαν); au passif, 3e pers. sing. : (παρ)εδίδετο (pour -οτο).

Subj. : au lieu des formes δῷς, etc., on rencontre, surtout en composition, des formes en -οι : δοῖς, διδοῖ, δοῖ. De même γνοῖ, Mc. 5, 43.

Δώσῃ, Jo. 17, 2 serait une forme de subj. aor. 1er; mais on a la variante δώσει (B). Δωη est très discuté. Lachmann écrit δώῃ, Eph. 1, 17, II Tim. 2, 25; de même Tischendorf Jo. 15, 16. C'est alors une forme ionienne du subjonctif, cfr Hom. *Il.* 7, 526. D'autres écrivent δῴη, p. ex. Nestle, Eph. 1, 17, et en font un optatif. La rareté de l'optatif dans le N. T. favorise plutôt l'opinion de Lachmann. D'autre part, on rencontre δῴη, certainement optatif Ruth 1, 9. 17; 2, 4.

εἰμί (65).

Ind. imp. 1re pers. sing. : ἤμην, rejetée par les atticistes, est la forme ordinaire. Le pluriel ἤμεθα est moins fréquent. La 2e pers. sing. ἦς, Mt. 25, 21. 23, est rare.

Impératif : à la place de ἔστω on trouve parfois ἤτω, I Cor. 16, 22; Jac. 5, 12.

κάθημαι (RR 99, R 103).

Impér. 2e pers. sing. Κάθου.

οἶδα (RR 100, R 104).

A la 2e pers. sing. οἶδας; au pluriel οἴδαμεν, οἴδατε, οἴδασι. On trouve cependant les formes attiques : ἴστε, Eph. 5, 5; ἴσασι, Act. 26, 4.

Ἤιδειν a les flexions ordinaires au plus-que-parfait (3e pers. pl. — εισαν).

Adjectifs verbaux (120).

Les adjectifs en -τέος ne sont représentés dans le N. T. que par un seul exemple : βλητέον, Lc. 5, 38. Ceux en -τος sont au contraire très nombreux. Leur sens (actif ou passif) dépend de l'usage et du contexte.

TEMPS PRIMITIFS DES VERBES IRRÉGULIERS

Le tableau qui suit dispensera de recourir à ceux que l'on trouve dans les grammaires classiques. Il comporte tous les verbes irréguliers (simples) employés dans le N. T. à un temps dont la formation s'écarte des règles générales ou diffère de l'usage habituel des attiques. Les formes post-classiques ou du moins rares à l'époque classique sont marquées d'un astérisque. Beaucoup de ces formes ne sont employées qu'en composition. On n'a pas noté les cas où l'aor. 2[d] prend les terminaisons de l'aor. 1[er] : εἶπα, ἦλθα, etc., cfr. p. 8.

*Ἀγαλλιάω, *exulter* : a. ἠγαλλίασα. — P. a. ἠγαλλιάθην ou -σθην.

ἀγγέλλω, *annoncer* : f. ἀγγελῶ, a. ἤγγειλα. — P. a. *ἠγγέλην, p. ἤγγελμαι.

ἄγνυμι, *briser* : f. *ἐάξω, a. ἔαξα. — P. a. ἐάγην.

ἄγω, *conduire* : f. ἄξω, a. ἤγαγον ou *ἦξα. — P. f. ἀχθήσομαι, a. ἤχθην, p. ἦγμαι.

αἰνέω, *louer* : f. αἰνέσω, a. ᾔνεσα.

αἱρέω, *prendre* : f. *ἑλῶ, a. εἷλον. — M. f. αἱρήσομαι, a. εἱλόμην. — P. f. αἱρεθήσομαι, a. ᾑρέθην, p. ᾕρημαι.

αἴρω, *lever* : f. ἀρῶ, a. ἦρα. — P. f. ἀρθήσομαι, a. ἤρθην, p. ἦρμαι.

αἰσθάνομαι, *sentir* : a. ᾐσθόμην.

αἰσχύνομαι, *rougir* : f. αἰσχυνθήσομαι, a. ᾐσχύνθην.

ἀκούω, *entendre* : f. *ἀκούσω et ἀκούσομαι, a. ἤκουσα, p. ἀκήκοα. — P. f. ἀκουσθήσομαι, a. ἠκούσθην.

ἀλλάσσω, *changer* : f. ἀλλάξω, a. ἤλλαξα. — M. a. ἠλλαξάμην. — P. f. ἀλλαγήσομαι, a. ἠλλάγην, p. ἤλλαγμαι.

ἅλλομαι, *bondir* : a. ἡλάμην ou ἡλόμην

ἁμαρτάνω, *pécher* : f. *ἁμαρτήσω, a. ἥμαρτον et *ἡμάρτησα, p. ἡμάρτηκα.

ἀμφι-έννυμι (*αμφιέζω, ἀμφιάζω), *vêtir* : P. p. ἠμφίεσμαι.

ἀν-αλίσκω (ἀν-αλόω), *dépenser* : f. ἀναλώσω, a. ἀνήλωσα. — P. a. ἀνηλώθην.

ἀν-οίγω, *ouvrir* : f. ἀνοίξω, a. ἀνέῳξα, *ἤνοιξα et *ἠνέῳξα, p. ἠνέῳγα. — P. f. ἀνοιχθήσομαι et *ἀνοιγήσομαι, a. *ἠνεῴχθην et *ἠνοίγην, p. *ἠνέῳγμαι.

ἀπο-κτείνω (-κτέννω), *tuer* : f. κτενῶ, a. ἔκτεινα. — P. a. *ἀπεκτάνθην.

ἅπτω, *attacher* : a. ἧψα. — M. a. ἡψάμην. — P. a. ἥφθην.

ἀρέσκω, *plaire* : f. ἀρέσω, a. ἤρεσα.

ἀρκέω, *suffire* : a. ἤρκεσα.

ἀρνέομαι, *nier* : f. ἀρνήσομαι, a. ἠρνησάμην, p. ἤρνημαι.

ἁρπάζω, *ravir* : f. ἁρπάσω, a. ἥρπασα. — P. f. ἁρπαγήσομαι, a. ἡρπάσθην et *ἡρπάγην.

αὐξάνω (αὔξω), *augmenter* : f. αὐξήσω, a. ηὔξησα. — P. a. ηὐξήθην.

Βαίνω, *marcher* : f. βήσομαι, a. ἔβην, p. βέβηκα.

βάλλω, *jeter* : f. βαλῶ, a. ἔβαλον, p. βέβληκα. — P. f. βληθήσομαι, a. ἐβλήθην, p. βέβλημαι.

βαρέω (βαρύνω), *accabler* : P. a. ἐβαρήθην et ἐβαρύνθην, p. βεβάρημαι.

βιβρώσκω, *manger* : p. βέβρωκα.

βλαστάνω (βλαστάω), *germer* : a. ἐβλάστησα.

βλέπω, *regarder* : f. βλέψομαι et *βλέψω, a. ἔβλεψα. — M. a. ἐβλεψάμην.

βούλομαι, *vouloir* : f. βουλήσομαι, a. ἐβουλήθην ou ἠβουλήθην, p. βεβούλημαι.

Γαμέω, *épouser* : f. γαμῶ, a. ἔγημα et *ἐγάμησα, p. γεγάμηκα. — P. a. *ἐγαμήθην.

γελάω, *rire* : f. *γελάσω.

*γίνομαι, *devenir* : f. γενήσομαι, a. *ἐγενήθην et ἐγενόμην, p. γεγένημαι et γέγονα.

*γινώσκω, *connaître* : f. γνώσομαι, a. ἔγνων, p. ἔγνωκα. — P. f. γνωσθήσομαι, a. ἐγνώσθην, p. ἔγνωσμαι.

γράφω, *écrire* : f. γράψω, a. ἔγραψα, p. γέγραφα. — P. a. ἐγράφην, p. γέγραμμαι.

Δείκνυμι (δεικνύω), *montrer* : f. δείξω, a. ἔδειξα. — P. a. ἐδείχθην, p. δέδειγμαι.

δέομαι, *prier* : a. ἐδεήθην.

δέρω, *écorcher* a. ἔδειρα. — P. f. δαρήσομαι.

δέχομαι, *recevoir* : f. δέξομαι, a. ἐδεξάμην, p. δέδεγμαι. — P. a. ἐδέχθην.

δέω, *lier* : a. ἔδησα, p. δέδηκα. — M. a. ἐδησάμην. — P. δεθήσομαι, a ἐδέθην, p. δέδεμαι.

διδάσκω, *enseigner* : f. διδάξω, a. ἐδίδαξα, p. δεδίδαχα. — P. a. ἐδιδάχθην, p. δεδίδαγμαι.

δίδωμι, *donner* : f. δώσω, a. ἔδωκα, p. δέδωκα. — P. f. δοθήσομαι, a. ἐδόθην, p. δέδομαι.

δύναμαι, *pouvoir* : (2e pers. δύνασαι ou *δύνῃ), f. δυνήσομαι, a. ἐδυνήθην, ἠδυνήθην et ἠδυνάσθην.

δύω (δύνω), *enfoncer* : a. ἔδυν et ἔδυσα. — M. a. ἐδυσάμην. — P. a. *ἐδύην, p. δέδυμαι.

Ἐάω, *permettre* : f. ἐάσω, a. εἴασα.

ἐγείρω, *éveiller* : f. ἐγερῶ, a. ἤγειρα, p. ἐγρήγορα. — P. f. ἐγερθήσομαι, a. ἠγέρθην, p. ἐγήγερμαι.

ἐλαύνω, *pousser en avant* : a. ἤλασα, p. ἐλήλακα.

ἕλκω (ἑλκύω), *tirer* : f. ἑλκύσω, a. εἵλκυσα.

ἐν-θυμέομαι, *songer* : f. ἐνθυμήσομαι, a. ἐνεθυμήθην.

ἐπι-μέλομαι (μελέομαι), *avoir soin* : f. μελήσομαι, a. ἐμελήθην, p. μεμέλημαι.

ἐργάζομαι, *travailler* : a. εἰργασάμην et ἠργασάμην, p εἴργασμαι. — P. a. εἰργάσθην.

ἐσθίω (*ἔσθω), *manger* : f. *φάγομαι (2e p. φάγεσαι), a. ἔφαγον.

εὑρίσκω, *trouver* : f. εὑρήσω, a. ηὗρον (εὗρον) et *εὕρησα, p. εὕρηκα. — P. f. εὑρεθήσομαι, a. εὑρέθην, p. εὕρημαι.

ἔχω, *avoir* : f. ἕξω, a. ἔσχον, p. ἔσχηκα. — M. f. ἕξομαι, a. ἐσχόμην.

Ζάω, *vivre* : f. ζήσω et ζήσομαι, a. *ἔζησα.

ζώννυμι (ζωννύω), *ceindre* : f. ζώσω, a. ἔζωσα. — M. f. ζώσομαι, a. ἐζωσάμην, p. ἔζωσμαι.

Ἥκω, *être arrivé* : f. ἥξω, a. *ἧξα, p. *ἧκα.

ἡττάομαι (ἡσσάομαι), *être vaincu* : a. ἡττήθην, p. ἥττημαι.

Θάπτω, *ensevelir* : a. ἔθαψα. — P. f. ταφήσομαι, a. ἐτάφην.

θαυμάζω, *admirer* : f. θαυμάσομαι, a. ἐθαύμασα, p. τεθαύμακα. — P. f. θαυμασθήσομαι, a. ἐθαυμάσθην.

θέλω (ἐθέλω); *vouloir* : a. ἠθέλησα.

θνήσκω, *mourir* : f. θανοῦμαι, a. ἔθανον, p. τέθνηκα (inf. -κέναι ou τεθνάναι).

Ἰάομαι, *guérir* : f. ἰάσομαι, a. ἰασάμην. — P. f. ἰαθήσομαι, a. ἰάθην, p. ἴαμαι.

ἱκνέομαι, *arriver* : a. ἱκόμην.

ἵστημι (*ἱστάνω, *ἱστάω, *στήκω), *placer* : f. στήσω, a. ἔστην, p. ἕστηκα (inf. ἑστάναι, part. ἑστώς). — P. f. σταθήσομαι, a. ἐστάθην.

Καθαίρω, *purifier* : a. ἐκάθαρα. — P. p. κεκάθαρμαι.

*καθαρίζω (καθερίζω). *purifier* : f. καθαριῶ, a. ἐκαθάρισα. — P. a. ἐκαθαρίσθην, p. κεκαθάρισμαι.

καθέζομαι, *s'asseoir* : a. ἐκαθέσθην.

κάθημαι, *être assis* : f. καθήσομαι.

καθίζω, *asseoir* : f. καθίσω, a. ἐκάθισα, p. κεκάθικα. — M. f. : καθίσομαι, a. ἐκαθισάμην.

καίω, *brûler* : f. καύσω, a. ἔκαυσα, p. κέκαυκα. — P. f. καυθήσομαι et *καήσομαι, a. ἐκαύθην et ἐκάην, p. κέκαυμαι.

καλέω, *appeler* : f. καλέσω, a. ἐκάλεσα, p. κέκληκα. — P. f. κληθήσομαι, a. ἐκλήθην, p. κέκλημαι.

κάμνω, *se fatiguer* : a. ἔκαμον, p. κέκμηκα.

κεράννυμι, *mélanger* : a. ἐκέρασα. — P. p. κεκέρασμαι.

κερδαίνω, *gagner* : f. κερδανῶ, a. ἐκέρδανα.

κερδάω, it. : f. κερδήσω, a. ἐκέρδησα. — P. f. κερδηθήσομαι.

κλαίω, *pleurer* : f. κλαύσομαι et *κλαύσω, a. ἔκλαυσα.

κλάω, *briser* : a. ἔκλασα. — P. a. ἐκλάσθην.

κλείω, *fermer* : f. κλείσω, a. ἔκλεισα. — P. a. ἐκλείσθην, p. κέκλεισμαι.

κλίνω, *incliner* : f. κλινῶ, a. ἔκλινα, p. κέκλικα. — P. f. κλιθήσομαι, a. ἐκλίθην.

κόπτω, *frapper* : f. κόψω, a. ἔκοψα. — M. f. κόψομαι, a. ἐκοψάμην. — P. f. κοπήσομαι, a. ἐκόπην.

κορέννυμι, *rassasier* : P. a. ἐκορέσθην, p. κεκόρεσμαι.

κράζω, *crier* : f. κράξω et κεκράξομαι, a. ἔκραγον, ἔκραξα et ἐκέκραξα, p. κέκραγα.

κρεμάννυμι, *suspendre* : a. ἐκρέμασα. — P. (κρέμαμαι), a. ἐκρεμάσθην.

κρίνω, *juger* : f. κρινῶ, a. ἔκρινα, p. κέκρικα. — P. f. κριθήσομαι, a. ἐκρίθην, p. κέκριμαι.

κρύπτω, *cacher* : f. κρύψω, a. ἔκρυψα, p. κέκρυφα. — P. a. *ἐκρύβην, p. κέκρυμμαι. — (ἔκρυβον est plutôt l'imparfait de κρύβω qu'un aor. 2[d].)

*κυλίω (κυλίνδω), *rouler* : f. κυλίσω, a. ἐκύλισα. — P. p. κεκύλισμαι.

Λαγχάνω, *obtenir* : a. ἔλαχον.

λαμβάνω, *prendre* : f. *λήμψομαι, a. ἔλαβον, p. εἴληφα. — P. f. *λημφθήσομαι, a. *ἐλήμφθην, p. εἴλημμαι.

λανθάνω, *être caché* : a. ἔλαθον. — M. a. ἐλαθόμην, p. λέλησμαι.

λέγω, *choisir* : f. λέξω, a. ἔλεξα. — M. ἐλεξάμην. — P. p. λέλεγμαι.

λέγω, *dire* : f. ἐρῶ, a. εἶπον, p. εἴρηκα. — P. f. ῥηθήσομαι, a. ἐρρήθην et ἐρρέθην p. εἴρημαι. En composition : M. a. ἐλεξάμην. — P. a. ἐλέχθην.

λείπω, *laisser* : f. λείψω, a. ἔλιπον et ἔλειψα. — P. a. ἐλείφθην, p. λέλειμμαι.

λούω, *laver* : a. ἔλουσα. — M. a. ἐλουσάμην. — P. p. λέλουμαι et *λέλουσμαι.

Μανθάνω, *apprendre* : a. ἔμαθον, p. μεμάθηκα.

μεθύσκω, *enivrer* : P. a. ἐμεθύσθην.

μέλλω, *être sur le point de* : f. μελλήσω.

μένω, *rester* : f. μενῶ, a. ἔμεινα, p. μεμένηκα.

μετα-μέλομαι, *se repentir* : f. *μεληθήσομαι, a. ἐμελήθην.

μιαίνω, *souiller* : P. a. ἐμιάνθην, p. *μεμίαμμαι.

μίγνυμι, *mélanger* : a. ἔμιξα. — P. p. μέμιγμαι.

μιμνήσκω, *rappeler* : f. μνήσω. — P. (M.). f. μνησθήσομαι, a. ἐμνήσθην, p. μέμνημαι.

Νύσσω, *frapper* : a. ἔνυξα. — P. a. ἐνύγην.

Ξηραίνω, *dessécher* : a. ἐξήρανα — P. a. ἐξηράνθην, p. *ἐξήραμμαι.

Ὄλλυμι, *faire périr* : f. ὀλέσω et ὀλῶ, a. ὤλεσα, p. ὄλωλα (*être perdu*). — M. f. ὀλοῦμαι a. ὠλόμην.
ὄμνυμι (ὀμνύω), *jurer* : a. ὤμοσα.
ὀνίναμαι, *profiter de* : a. ὠνήμην et ὠνάμην.
ὁράω, *voir* : f. ὄψομαι, a. εἶδον, p. *ἑώρακα et ἑόρακα. — M. a. ὠψάμην. — P. f. ὀφθήσομαι, a. ὤφθην.
ὀρύσσω, *creuser* : a. ὤρυξα. — P. a. ὠρύχθην et *ὠρύγην.
Πάσχω, *souffrir* : a. ἔπαθον, p. πέπονθα.
παύω, *faire cesser* : f. παύσω, a. ἔπαυσα, p. πέπαυκα. — M. f. παύσομαι, a. ἐπαυσάμην. p. πέπαυμαι. — P. f. παήσομαι.
πείθω, *persuader* : f. πείσω, a. ἔπεισα, p. πέποιθα (=*je crois*). — P. f. πεισθήσομαι, a. ἐπείσθην, p. πέπεισμαι.
πήγνυμι, *fixer* : a. ἔπηξα.
*πιάζω (πιέζω), *prendre* : a. ἐπίασα. — P. a. ἐπιάσθην, p. πεπίεσμαι.
πίμπλημι (πιμπλάω), *remplir* : a. ἔπλησα. — P. f. πλησθήσομαι, a. ἐπλήσθην, p. πέπλησμαι.
πίνω, *boire* : f. πίομαι (2^{e} pers. πίεσαι). a. ἔπιον (inf. πιεῖν ou πεῖν), p. πέπωκα. — P. a. ἐπόθην.
πιπράσκω, *vendre* : p. πέπρακα. — P. a. ἐπράθην, p. πέπραμαι.
πίπτω, *tomber* : f. πεσοῦμαι, a. ἔπεσον, p. πέπτωκα.
πλάσσω, *façonner* : a. ἔπλασα. — P. a. ἐπλάσθην.
πλέκω, *tresser* : a. ἔπλεξα. — P. ἐπλάκην.
πλήσσω, *frapper* : a. ἔπληξα. — P. a. ἐπλήγην et ἐπλάγην.
πνέω, *souffler* : a. ἔπνευσα.
πνίγω, *étouffer* : a. ἔπνιξα. — P. a. ἐπνίγην.
πορεύομαι, *faire route* : f. πορεύσομαι, a. ἐπορεύθην et ἐπορευσάμην.
πράσσω, *faire* : f. πράξω, a. ἔπραξα, p. πέπραχα. — P. f. πραχθήσομαι, a. ἐπράχθην, p. πέπραγμαι.
πυνθάνομαι, *s'informer* : a. ἐπυθόμην.
Ῥέω, *couler* : f. *ῥεύσω, a. ἐρρύην.
ῥήγνυμι (ῥήσσω), *rompre* : f. ῥήξω, a. ἔρρηξα.
ῥύομαι, *délivrer* : f. ῥύσομαι, a. ἐρυσάμην. — P. a. ἐρ(ρ)ύσθην.
ῥώννυμαι, *se bien porter* : p. ἔρρωμαι.
Σαλπίζω, *sonner de la trompette* : f. *σαλπίσω, a. ἐσάλπισα.
σβέννυμι, *éteindre* : f. σβέσω, a. ἔσβεσα.

σείω, *secouer* : f. σείσω, a. ἔσεισα. — P. a. ἐσείσθην.

σημαίνω, *faire signe* : a. *ἐσήμανα.

σήπω, *faire pourrir*; p. σέσηπα (sens passif).

σπάω, *tirer* : f. σπάσω, a. ἔσπασα. — M. a. ἐσπασάμην. — P. a. ἐσπάσθην.

σπείρω, *semer* : a. ἔσπειρα. — P. a. ἐσπάρην, p. ἔσπαρμαι.

σπουδάζω, *s'appliquer* : f. σπουδάσομαι et *σπουδάσω, a. ἐσπούδασα.

στέλλω, *faire partir* : f. στελῶ, a. ἔστειλα, p. ἔσταλκα. — M. a. ἐστειλάμην. — P. a. ἐστάλην, p. ἔσταλμαι.

στήκω, cfr ἵστημι.

στηρίζω, *consolider* : f. στηρίσω et στηρίξω, a. ἐστήριξα. — P. a. ἐστηρίσθην, p. ἐστήριγμαι.

στρέφω, *faire tourner* : f. στρέψω, a. ἔστρεψα, p. ἔστροφα. — P. f. στραφήσομαι, a. ἐστράφην, p. ἔστραμμαι.

στρώννυμι (στρωννύω), *étendre* : a. ἔστρωσα. — P. a. ἐστρώθην, p. ἔστρωμαι.

σφάζω, *égorger* : f. σφάξω, a. ἔσφαξα. — P. a. ἐσφάγην, p. ἔσφαγμαι.

σῴζω, *sauver* : f. σώσω, a. ἔσωσα, p. σέσωκα. — P. f. σωθήσομαι, a. ἐσώθην, p. *σέσωσμαι.

Ταράσσω, *troubler* : a. ἐτάραξα. — P. a. ἐταράχθην, p. τετάραγμαι.

τάσσω, *ranger* : f. τάξω, a. ἔταξα, p. τέταχα. — M. f. τάξομαι. — P. f. *ταγήσομαι, a. ἐτάχθην et *ἐτάγην, p. τέταγμαι.

τελέω, *finir* : f. τελέσω, a. ἐτέλεσα, p. τετέλεκα. — P. f. τελεσθήσομαι, a. ἐτελέσθην, p. τετέλεσμαι.

τέμνω, *couper* : a. ἔτεμον. — P. a. ἐτμήθην, p. τέτμημαι.

τίκτω, *enfanter* : f. τέξομαι, a. ἔτεκον. — P. a. ἐτέχθην.

τίνω (τίω), *payer* : f. τίσω.

τρέπω, *tourner* : a. ἔτρεψα. — M. a. ἐτρεψάμην. — P. a. ἐτράφην, p. τέτραμμαι.

τρέφω, *nourrir* : a. ἔθρεψα. — M. a. ἐθρεψάμην. — P. a. ἐτράφην, p. τέθραμμαι.

τρέχω, *courir* : a. ἔδραμον.

τρίβω, *user* : a ἔτριψα. — P. f. τριβήσομαι, p. τέτριμμαι.

τυγχάνω, *se trouver* : a. ἔτυχον, p. τετύχηκα et *τέτευχα.

Φαίνω, *faire paraître* : f. φανῶ, a. *ἔφανα. — M. f. φανοῦμαι et φανήσομαι, a. ἐφάνην.

φείδομαι, *épargner* : f. φείσομαι, a. ἐφεισάμην.

φέρω, *porter* : f. οἴσω, a. ἤνεγκον, p. ἐνήνοχα. — P. a. ἠνέχθην, p. ἐνήνεγμαι.

φεύγω, *fuir* : f. φεύξομαι, a. ἔφυγον, p. πέφευκα.

φθάνω, *devancer* : a. ἔφθασα, p. ἔφθακα.

φθείρω, *corrompre* : f. φθερῶ, a. ἔφθειρα. — P. f. φθαρήσομαι, a. ἐφθάρην, p. ἔφθαρμαι.

φοβέομαι, *craindre* : f. *φοβηθήσομαι, a. ἐφοβήθην.

φράσσω, *barricader* : a. ἔφραξα. — P. f. *φραγήσομαι, a. *ἐφράγην.

φύομαι, *naître* : a. ἐφύην.

Χαίρω, *se réjouir* : f. *χαρήσομαι, a. ἐχάρην.

χέω (χύνω, χύννω), *verser* : f. *χεῶ, a. ἔχεα. — P. f. χυθήσομαι, a. ἐχύθην, p. κέχυμαι.

χράομαι, *se servir de* : a. ἐχρησάμην, p. κέχρησμαι.

Ψεύδομαι, *mentir* : a. ἐψευσάμην.

ψύχω, *rafraîchir* : a. ἔψυξα. — P. f. *ψυγήσομαι.

Ὠθέω, *pousser* : a. ἔωσα et ὦσα. — M. ὠσάμην.

ὠνέομαι, *acheter* : a. *ὠνησάμην et *ἐωνησάμην.

V. — ADVERBES

La plupart des adverbes du N. T. appartiennent au fond commun de la langue grecque. On remarque cependant la disparition de formes très fréquentes à l'époque classique et l'apparition de formes nouvelles, surtout composées. L'emploi de l'accusatif adverbial des adjectifs (au pluriel neutre) se développe. Ces formes supplanteront en grec moderne les adverbes en -ως. Ceux-ci sont encore très bien représentés dans le N. T. et même beaucoup de formes post-classiques sont de ce type.

Adverbes de lieu (123).

La distinction entre les adverbes qui marquent le mouvement et les autres n'est pas toujours observée à l'époque

classique : ὅπου ἐξεληλύθαμεν, Xén. *Cyr.* 6, 1, 14. Elle es désormais abandonnée : ὅπου etc., ἐκεῖ sont employés quand il y a mouvement. Les autres formes (ποῖ etc.) disparaissent. Ἐκεῖσε est employé 2 fois, sans mouvement, Act. 21, 3; 25, 5 (cfr Malal. 493, Mosch. 3068). Les adverbes de lieu en -ῃ(η) sont rares : πανταχῇ, Act. 21, 28; πάντῃ, Act. 24, 3. On trouve deux fois le génitif dans le même sens : ποίας (*par où?*) Lc. 5, 19; ἐκείνης (*par là*) Lc. 19, 4. Les formes en -θεν sont au contraire fort nombreuses. La signification primitive tend à s'effacer dès la période classique chez certains d'entre eux. C'est peut-être à cet affaiblissement qu'est dû leur renforcement par des prépositions : ἀπ' ἄνωθεν, Mc, 15, 38; ἀπὸ μακρόθεν, Mc, 5, 6; ἐκ παιδιόθεν. Voir cependant : ἐξ οὐρανόθεν, Hom. *Il.* 8, 19.21. Ὧδε est, dans le N. T., exclusivement adverbe de lieu.

Adverbes de temps (124).

Ἀεί disparaît presque complètement (il n'est employé que 5 fois) pour faire place au post-classique πάντοτε et à la locution εἰς τὸν αἰῶνα. On n'a que 3 exemples certains de πρότερον, dans les évangiles, Jo. 6, 62; 7, 50; 9, 8; dans les autres écrits, 7 exemples. Au lieu de l'attique θάττον, on trouve τάχιον.

Averbes de quantité et de manière (125-126).

Parmi les créations nouvelles, on peut citer : ὑπερλίαν, ὑπερεκπερισσοῦ (ὑπερεκπερισσῶς). les comparatifs περισσότερον et περισσοτέρως, surtout καθώς, d'un emploi très fréquent (καθάπερ ne se trouve que chez S. Paul). Πάνυ et πάντως (dans le sens de *de toute manière*) sont remplacés par πάντα, τὰ πάντα. Πάντως est employé, dans les écrits plus littéraires, avec le sens de *certes,* Lc. 4, 23; Act. 18, 21; 21, 22; 28, 4 (Voir cependant I Cor. 9, 22).

Adverbes interrogatifs (129).

On emploie ποῦ, πότε, πόθεν, πῶς dans l'interrogation directe et indirecte. Les formes du type ὅπου etc. n'ont plus

généralement qu'une valeur de relatifs. Parmi les autres particules interrogatives, seules εἰ et μή sont d'un usage courant. Ἄρα n'a que deux exemples certains, Lc. 18, 8; Act. 8, 30; πότερον....ἤ un seul, Jo. 7, 17. Ἦ interrogatif n'est pas représenté.

VI. — PRÉPOSITIONS

Il y a peu de changements, dans la Koïnè, au point de vue de la morphologie. A part ἀμφί, toutes les prépositions proprement dites sont représentées. Un certain nombre d'adverbes tendent à devenir de véritables prépositions : ἄχρι(ς), ἔμπροσθεν, ἐνώπιον etc.; χωρίς n'a qu'un exemple d'emploi adverbial pur.

Du point de vue de la syntaxe, les prépositions ont acquis une plus grande importance. Une section leur sera consacrée p. 34.

VII. — CONJONCTIONS ET PARTICULES

Conjonctions de subordination (134).

On retrouve la plupart des conjonctions employées dans la langue classique, mais dans des proportions très variables. Certaines le sont dans une mesure très restreinte : ὅποτε, Lc. 6, 3 est douteux; ἡνίκα a 2 exemples II Cor. 3, 15.16; ἐπειδή n'est employé que par Lc., Act., S. Paul; ὡς conjonction temporelle est inconnue de Mc. et probablement de Mt. (28, 9 n'est pas authentique). Les conjonctions les plus communes sont εἰ, ἐάν, ὅτε, ὅτι, ὥστε.

Particules de coordination (135).

Les particules de coordination sont beaucoup moins variées dans la Koïnè, — telle que nous la font connaître les Septante, le N. T. et les papyrus — que dans la langue classique. A part καί, δέ, γάρ, οὖν, ἀλλά, qui sont d'un emploi habituel, les autres ne se rencontrent guère que dans les écrits plus littéraires : τοίνυν, Lc. 20, 25; I Cor. 9, 26; Hebr.

13, 13; τοιγαροῦν, I THESS. 4, 8; HEBR. 12, 1; δή a 7 exemples, dont 2 seulement dans les évangiles, MT. 13, 23; LC. 2, 15; γε est à peine plus fréquent.

VIII. — FORMATION DES MOTS

Sur les 5.000 mots environ employés dans le N. T., les quatre-cinquièmes appartiennent à la langue classique. Un millier environ sont d'origine étrangère ou de formation tardive. Jadis beaucoup de mots étaient notés comme spécifiquement bibliques : *vox solum biblica et ecclesiastica* disaient les anciens lexiques. Leur nombre a aujourd'hui considérablement diminué. Les écrivains du N. T., comme les traducteurs de l'Ancien, ont puisé dans le vocabulaire courant de leur époque. Il ne faut pas oublier cependant qu'ils ont donné à bien des termes un sens nouveau. Déjà la traduction des Septante avait pour ainsi dire chargé certains mots de conceptions étrangères à l'hellénisme.

La plupart des mots nouveaux qui apparaissent dans le N. T. sont des créations récentes qui appartiennent à la Koïnè. Il est inutile d'en donner ici la liste. Quant au mécanisme de formation, il ne diffère pas de celui de l'âge classique. Il est bon de noter toutefois que des mots nouveaux ne répondent pas toujours à des idées nouvelles. C'est simplement la conséquence d'une certaine usure de la langue. Βαπτίζω ne dit pas plus que βάπτω, ni καθαρίζω que καθαίρω. Le cas des diminutifs est particulièrement intéressant. Il y a en grec moderne une série de noms qui sont d'anciens diminutifs en -ιον : παιδί, πόδι, νησί (de παιδίον, etc.); mais leur sens de diminutifs a complètement disparu : παιδί ne signifie pas *petit enfant,* ni πόδι *petit pied;* les diminutifs ont supplanté les formes simples. Dans les Septante et le N. T. il y a des traces de cet affaiblissement : le jeune Tobie, par exemple, est appelé παιδάριον, TOB. 6, 2.6, alors qu'il est déjà d'âge nubile. MC. a également une certaine préférence pour ces formes. Déjà d'ailleurs au temps d'Aristophane l'attique populaire avait une prédilec-

tion pour les diminutifs. On peut dire de même des formes composées qu'elles n'ont pas toujours un sens différent des formes simples. L'exégète ne doit pas vouloir faire preuve de trop de subtilité sur ce point.

D'autre part, il faut tenir compte de l'évolution sémantique que les mots de la langue classique ont subie : p. ex., δῶμα ne signifie plus *maison,* mais *toit* (influence de l'expression ἐπὶ τοῦ δώματος?) ; ἐρωτάω a souvent le sens de *prier,* non d'*interroger,* etc. Le recours à un lexique spécial est à recommander. Celui du P. F. ZORELL, *Novi Testamenti Lexicon Graecum,* Paris, 1931, répond à toutes les exigences scientifiques d'aujourd'hui. Pour des études plus approfondies, il existe des travaux spéciaux. MOULTON et MILLIGAN ont entrepris un lexique d'après les papyrus : *The Vocabulary of the New Testament Illustrated from the Papyri and Other Non Litterary Sources,* en cours de publication depuis 1914. Le *Theologisches Wörterbuch zum Neuen Testament* (protestant), dirigé par G. KITTEL, en cours de publication depuis 1932, est un ouvrage de toute première valeur. On y trouvera, entre autres, d'excellents aperçus sur l'usage des Septante.

DEUXIÈME PARTIE

SYNTAXE

I. — RÈGLES D'ACCORD

La Koïnè tend à abandonner l'usage du verbe au singulier avec un sujet au pluriel neutre (140). En grec moderne, le verbe se met toujours au pluriel dans ce cas. Cette tendance se manifeste dans le N. T., mais d'une manière très modérée. La plupart des cas où le verbe est au pluriel peuvent s'expliquer par le fait que le sujet représente des personnes : τὰ δαιμόνια εἰσῆλθον, Lc. 8, 33; ἔθνη ἐλπιοῦσιν, Mt. 12, 21. Les exemples dans lesquels il s'agit de choses sont rares et se trouvent presque tous dans Jo. et Ap. : (κλάσματα) ἃ ἐπερίσσευσαν, Jo. 6, 13; ὄρη οὐχ εὑρέθησαν, Ap. 16, 20. Dans les Septante : τὰ ἁμαρτήματα ὑμῶν διιστῶσιν, Is. 59, 2, cfr Job. 18, 15 (Théodotion); II Par. 9. 11.

Le relâchement dans les règles de l'apposition (RR 147) est plus caractéristique. Les exemples les plus typiques se trouvent dans Ap. : ἀπὸ Ἰησοῦ Χριστοῦ ὁ μάρτυς ὁ πιστός, Ap. 1, 5, cfr 2, 13; 20, 2.

Dans les évangiles : πρὸς τὸ ὄρος τὸ καλούμενον ἐλαιών (nom., et non ἐλαιῶν, gén. pl.), Lc. 19, 20; φωνεῖτέ με ὁ διδάσκαλος καὶ ὁ κύριος, Jo. 13, 13 (influence du style direct?). Comparez : ἐν βιβλίῳ Πόλεμος τοῦ κυρίου, Num. 21, 14; εἰς τὸ ὄρος λεγόμενον ἡ Ἔλαφος, Mosch. 2941. Moins caractéristique (simple anacoluthe?) : βλέπετε ἀπὸ τῶν γραμματέων...... οἱ κατέσθοντες, Mc. 12, 38-40.

A part ces deux tendances, les règles d'accord sont généralement bien observées. On remarque encore un grand nombre d'accords sylleptiques (RR 146), tant pour les verbes

que pour les adjectifs (participes) : πᾶς ὁ ὄχλος ἰδόντες ἐξεθαμβήθησαν, Mc. 9, 15. Cet usage, qui disparaîtra plus tard est encore très vivant.

Généralement le verbe qui a plusieurs sujets de même personne et l'adjectif qui se rapporte à plusieurs noms se mettent au singulier s'ils les précèdent et ne s'accordent qu'avec le plus proche (144); s'ils suivent, ils prendront plus souvent le pluriel : ἦν ὁ πατὴρ αὐτοῦ καὶ ἡ μήτηρ θαυμάζοντες, Lc. 2, 33; ἀποκριθεὶς Πετρὸς καὶ οἱ ἀπόστολοι εἶπαν, Act. 5, 29. Le cas de Hebr. 3, 6 où l'adjectif βεβαίαν s'accorde avec le nom le plus éloigné (παρρησίαν) est douteux, les mots μέχρι τέλους βεβαίαν étant d'authenticité contestable.

Quand l'adjectif épithète se rapporte à plusieurs noms, il est souvent répété : πᾶσα δόσις ἀγαθὴ καὶ πᾶν δώρημα, Jac. 1, 17.

II. — DE L'ARTICLE

L'article s'emploie dans la Koïnè, comme dans la langue classique (RR 154), non seulement avec les noms, les adjectifs, mais aussi les adverbes, (p. ex., ὁ πλησίον, *le prochain*), les locutions formées au moyen de prépositions (p. ex., οἱ παρ' αὐτοῦ, *les siens*); avec des infinitifs (τὸ θέλειν, *le vouloir*), ou des propositions entières (ἐζήτουν...... τὸ πῶς ἀνέλωσιν, Lc. 22, 2), il est plus fréquent que dans la langue classique. Le dernier de ces usages est, dans le N. T., caractéristique de Lc.

L'article a pour fonction de déterminer le nom (RR 157, R 147). Il peut s'omettre lorsque le nom est déjà déterminé par ailleurs. L'attique jouissait, sur ce point, d'une grande liberté, et il serait dangereux de juger d'après l'analogie des langues modernes. La Koïnè ne diffère de la langue classique que par la mesure dans laquelle elle use de cette liberté : l'omission a été étendue à un plus grand nombre de cas. Il n'y a guère d'exemples dans le N. T. qui ne puissent se justifier par des cas analogues du grec, même classique, et il n'y a pas lieu de recourir à une influence hébraïque.

L'omission a lieu :

1°) avec les noms qui sont déterminés par eux-mêmes, comme les noms propres ou les noms concrets qui représentent des choses uniques (ἥλιος, σελήνη). Dans le N. T. : θεός, κύριος (*le Seigneur*, généralement le Christ, sauf dans les citations des Septante), surtout aux cas obliques; πνεῦμα ἅγιον, νόμος (dans le sens de *la Loi mosaïque*) Rom. 2, 12. 23.25.27, cfr l'inscription de la Synagogue de Jérusalem : εἰς ἀνάγνωσιν νόμου καὶ εἰς διδαχὴν ἐντολῶν, L. O. 379.

2°) dans certaines locutions formées au moyen de prépositions, p. ex. ἐν πόλει, *en ville* et non *dans une ville*, lorsque les circonstances ou le contexte indiquent qu'il s'agit d'une ville déterminée. Ainsi probablement εἰς πόλιν εἰσελθεῖν, Mc. 1, 45 où il s'agit de Capharnaüm; ἐν οἴκῳ, Mc. 2, 1 : *à la maison*. A fortiori lorsque le nom est déterminé par un génitif : κατὰ πρόσωπον πάντων, Lc. 2, 31; ἐν γῇ Αἰγύπτου, Act. 13, 17; ἐν ἡμέρᾳ ὀργῆς, Rom. 2, 5.

3°) avec les noms abstraits : ἀγάπη, ἁμαρτία, δικαιοσύνη, etc.

Dans l'emploi de l'article avec l'adjectif épithète, la règle classique (RR 158, R 148) est presque toujours observée. Ὁ ὄχλος πολύς, Jo. 12, 9 (au lieu de ὁ πολὺς ὄχλος ou ὁ ὄχλος ὁ πολύς) et τὸ ἅγιον κοσμικόν, Hebr. 9, 1 sont des cas isolés. Les autres exemples sont d'authenticité douteuse, ou bien il s'agit d'un second adjectif : ὑπὸ τῆς λεγομένης περιτομῆς ἐν σαρκὶ χειροποιήτου, Eph. 2, 11.

Le grec moderne a un article indéfini (ἕνας, de εἷς). La tendance à employer εἷς dans ce sens se fait déjà sentir dans le N. T. : μία χήρα, Mc. 12, 42; εἷς γραμματεύς, Mt. 8, 19; μία παιδίσκη, Mt. 28, 69; ἤκουσα ἑνὸς ἀετοῦ, Ap. 8, 13.

III. — DU SUBSTANTIF

Emploi des cas.

Tous les cas sont encore très bien représentés dans le N. T., bien qu'une transformation profonde soit en train de s'opérer. Les prépositions acquièrent une importance de plus en plus grande et elles finiront par limiter fortement

l'emploi des cas. En grec moderne (parlé) le datif a complètement disparu et l'emploi du génitif avec les verbes est très restreint.

Nominatif et vocatif (RR 169-170).

Nous avons signalé plus haut (p. 25) le relâchement dans les règles de l'apposition et la tendance à substituer le nominatif aux autres cas. Il faut noter aussi la fréquence du *casus pendens* dans certains écrits (Jo. Ap.) : ὁ νικῶν.... δώσω αὐτῷ, Ap. 2, 26. Dans les Septante ce fait s'explique par l'influence de l'hébreu : ἡ γῆ ἐφ' ἧς σὺ καθεύδεις ἐπ' αὐτῆς, σοὶ δώσω αὐτήν, Gen. 28, 13. Mais il se rencontre également dans les papyrus et on peut en trouver des exemples chez les classiques : οἱ δὲ φίλοι.... τί φήσομεν αὐτοὺς εἶναι, Xén. *Oec.* 1, 14. C'était une tournure plus fréquente, sans doute, dans la langue parlée.

Le nominatif était déjà employé par les poètes dans l'interpellation (pour les esclaves et les inférieurs) et, en prose, c'était le cas de l'apposé. Parfois le pronom était omis et le nominatif restait seul : ἐπιμελεῖσθε .....οἵτε ἄρχοντες καὶ πάντες δὲ οἱ σωφρονοῦντες, Xén. *Cyr.* 5, 3, 43. Cet usage s'étend dans la Koïnè et il y en a de nombreux exemples dans le N. T. : ναί, ὁ πατήρ, Mt. 11, 26; ὁ θεός μου, ὁ θεός μου, Mc. 15, 34.

L'emploi de ὦ avec le vocatif est rare; ce cas s'emploie seul, cfr Lc. 13, 12; Jo. 4, 21; 19, 36.

Accusatif.

Le point de vue du français ne coïncide pas toujours avec celui du grec (RR 172, R 159) : tel verbe, transitif en grec, a, en français, un correspondant intransitif ou vice versa. Mais le point de vue du grec post-classique ne coïncide pas toujours non plus avec celui du grec classique.

D'une part, l'accusatif a empiété sur d'autres cas ou d'autres tournures : ἐβλασφήμουν αὐτόν, Mc. 15, 29 (en attique, εἰς); ἐγεύσατο ....τὸ ὕδωρ, Jo. 2, 9 (au lieu du gén. partitif).

D'autre part, on substitue à l'accusatif d'autres constructions : αἰσχύνομαι ἀπό, ὀμνύω κατά, καλῶς ποιέω dat., προσκυνέω dat., φεύγω ἀπό, φυλάσσομαι ἀπό. Souvent d'ailleurs la construction classique se rencontre avec la nouvelle chez le même auteur : ἵνα προσκυνήσωσιν τὸ θήριον, Ap. 13, 12; προσκυνήσωσιν τῇ εἰκόνι, Ap. 13, 15 (A : τὴν εἰκόνα).

La même évolution se remarque à propos du double accusatif, de la personne et de la chose (RR 173, R 160) : περιβάλλω, dans le sens de se vêtir se construit avec deux accusatifs (à la place du datif de la chose); de même χρίω : ἔχρισέν σε.... ἔλαιον, Hebr. 1, 9 = Ps. 44, 8, cfr Deut. 28, 4 (ἔλαιον οὐ χρίσῃ); Am. 6, 6. D'autre part, un des accusatifs est remplacé parfois par une préposition : αἰτέω ἀπό, Mt. 20, 20; κρύπτω ἀπό, Lc. 18, 34; ὑπομιμνήσκω περί, II Petr. 1, 12. Généralement cependant la construction classique est bien conservée. On pourrait, dans certains cas, trouver des exemples d'emploi de préposition chez les classiques : αἰτεῖν παρὰ τούτου, Xén. *An.* 1, 3, 16.

Lorsque le second accusatif est un attribut, il est parfois remplacé par εἰς. Dans les Septante, cette tournure est fréquente et est due à l'influence de l'hébreu : ποιήσω σε εἰς ἔθνος μέγα, Gen. 12, 2. Les exemples du N. T. sont peut-être à attribuer également à une influence sémitique : ἤγειρεν αὐτοῖς Δαυὶδ εἰς βασιλέα, Act. 13, 22.

Tandis que l'accusatif de l'objet interne (RR 174, R 161) est très bien représenté : ἐχάρησαν χαρὰν μεγάλην, Mt. 2, 10, l'accusatif de relation des noms (RR 175, R 162) a une tendance à céder la place au datif : ἐπερίσσευον τῷ ἀριθμῷ, Act. 16, 5; ἀδύνατος τοῖς πόσιν, Act. 14, 8; ἵνα μὴ κάμητε ταῖς ψυχαῖς ὑμῶν ἐκλυόμενοι, Hebr. 12, 3. Ces exemples sont pris cependant dans les écrits les plus littéraires. Avec les adjectifs, au contraire, cet accusatif a eu un grand développement (acc. adverbial, RR 178, R 163). En grec moderne, le neutre pluriel a supplanté les adverbes en -ως : καλά, au lieu de καλῶς; la négation usuelle est δέν, μήν (de οὐδέν, μηδέν). L'accusatif adverbial est très bien représenté dans le N. T. : μηδὲν βλάψαν αὐτόν, Lc. 4, 35 : *ne lui ayant nui en*

rien; χριστὸς ὑμᾶς οὐδὲν ὠφελήσει, GAL. 5, 2; εἶναι ἴσα θεῷ, PHIL. 2, 6 : *être sur un pied d'égalité avec Dieu.*

Sur l'accusatif de temps, cfr infra p. 33.

Génitif.

1. AVEC LES SUBSTANTIFS.

Comme à l'époque classique, le génitif adnominal sert à exprimer un grand nombre de relations dont le contexte seul peut déterminer la nature. On hésitera souvent entre le génitif subjectif et le génitif objectif (RR 183) : ἀγάπη τοῦ θεοῦ, *amour de Dieu (pour l'homme)* ou *amour (de l'homme) pour Dieu.* Il est bon d'attirer également l'attention sur le génitif d'apposition qui arrête parfois les traducteurs : τῷ συνδέσμῳ τῆς εἰρήνης, EPH. 4, 3 : *le lien de la paix,* c.-à-d., *le lien qu'est la paix;* σημεῖον ἔλαβε τῆς περιτομῆς, ROM. 4, 11 : *le signe qu'est la circoncision.*

Le N. T. a un grand nombre de génitifs de qualité, dus probablement en partie à une influence sémitique : οἰκόνομος τῆς ἀδικίας LC. 16, 8; κριτὴς τῆς ἀδικίας, LC. 18, 6 : *l'économe, le juge injuste;* πάθη ἀτιμίας, ROM. 1, 26 : *les passions honteuses;* τῷ ῥήματι τῆς δυνάμεως αὐτοῦ, HEBR. 1, 3 : *par sa parole puissante.* On peut citer également les expressions hébraïsantes formées de υἱός ou de τέκνον : υἱοὶ φωτός, LC. 16, 8; τέκνα ὀργῆς, EPH. 2, 3.

Le génitif partitif (RR 185, R 164) est beaucoup moins bien conservé. Il est très souvent remplacé par ἐκ ou ἀπό : εἷς ἐκ τῶν δώδεκα, JO. 6, 71; τινας τῶν ἀπὸ τῆς ἐκκλησίας, ACT. 12, 1. Cette tournure, rare chez les écrivains attiques, se généralise également avec les verbes.

2. AVEC LES VERBES.

Le génitif partitif s'est étendu, en grec classique, au complément d'un grand nombre de verbes qui marquent la participation, la tentative, la perception des sens, le désir, le souvenir (RR 187, R 166). Le génitif-ablatif s'emploie

avec les verbes qui marquent l'origine, l'éloignement, la cause (RR 188-189). La plupart de ces constructions se retrouvent dans la Koïnè. Cependant, elles sont partiellement limitées par d'autres tournures :

a) l'accusatif se substitue parfois au génitif partitif : ἐγεύσατο τὸ ὕδωρ, Jo. 2, 9; ἄρτον ἐσθίουσιν, Mt. 15, 2; λαβὼν τροφήν, Act. 9, 19. A l'époque classique, ἐσθίω τὸν ἄρτον signifie *manger le pain* (tout entier); ici, il s'agit de *manger du pain*, de prendre de la nourriture. Μνημονεύετε τοὺς πέντε ἄρτους, Mt. 16, 9; ἐπιθυμῆσαι αὐτήν, Mt. 5, 28; τὰ ἐν αὐτοῖς πάντα, ἤκουσα λέγοντας, Ap. 5, 13.

b) des prépositions remplacent parfois le génitif partitif ou le génitif-ablatif, spécialement ἐκ et ἀπό : αὐτὸς πίεται ἐκ τοῦ οἴνου, Ap. 14, 10; οὐ μὴ πίω...... ἀπὸ τοῦ γεννήματος τῆς ἀμπέλου, Lc. 22, 18; βασιλεῦσαι ἐφ' ἡμᾶς, Lc. 19, 14. — Χωρίσαι ἀπὸ τῆς ἀγάπης τοῦ θεοῦ, Rom. 8, 39; ἡ δὲ οἰκία ἐπληρώθη ἐκ τῆς ὀσμῆς, Jo. 12, 3; ἐλευθερωθέντες ἀπὸ τῆς ἁμαρτίας, Rom. 6, 22.

On remarque la rareté du génitif de l'action judiciaire (un seul exemple certain : ἐγκαλεῖσθαι στάσεως, Act. 19, 40, cfr 23, 29 avec περί) et l'absence du génitif de cause après les verbes de sentiment, très fréquent, par exemple, dans Josèphe : μισήσας αὐτοὺς τῆς πονηρίας, *A. J.* 10, 11, 6.

3. Avec les adjectifs et les adverbes.

Le génitif s'emploie avec les adjectifs et les adverbes de la même manière qu'avec les verbes. L'usage en est mieux conservé dans la Koïnè. Cependant on remarque aussi la tendance à se servir de prépositions : ἐλευθέρα ἐστιν ἀπὸ τοῦ νόμου, Rom. 7, 3; ἀθῷός εἰμι ἀπὸ τοῦ αἵματος, Mt. 27, 24; ἐλεύθερος γὰρ ὢν ἐκ πάντων, I Cor. 9, 19.

Datif.

Le datif proprement dit exprime l'attribution, le but, la destination. Le datif instrumental exprime le moyen, l'instrument, la cause. Le datif a disparu du grec moderne parlé.

On trouve déjà des traces de sa décadence à l'époque romaine, dans la langue populaire. Voir par exemple la lettre de THÉON : οὐ μὴ γράψω σε ἐπιστολήν, οὔτε λαλῶ σε, L. O. 168. Cependant, dans le N. T. il est, en général, bien conservé.

Le datif proprement dit (RR 202-203, R 169-171) a peu gagné; au contraire, il est parfois remplacé par des prépositions, ce qui n'est parfois que l'extension d'un usage classique (p. ex. λέγειν πρός). Ὠργίσθη ὁ δράκων ἐπὶ τῇ γυναικί, AP. 12, 17; τίς ἐγκαλέσει κατὰ ἐκλεκτῶν, ROM. 8, 33; ἀκολουθεῖ ὀπίσω μου, MT. 10, 38; ἀκολουθεῖ μετ' αὐτῶν, AP. 14, 13; ἐγγίζουσιν εἰς Ἱεροσόλυμα, MT. 11, 1; παραδώσουσιν ὑμᾶς εἰς συνέδρια, MT. 10, 17. L'emploi de εἰς, ἐπί, ἐν (rare) avec πιστεύω, ἐλπίζω n'est en soi qu'un substitut du datif et il ne faut pas chercher de nuance spéciale (p. ex., avec εἰς l'idée de l'union mystique). Toutefois, pour πιστεύω le datif se maintient lorsque le verbe a le sens d'ajouter foi à la parole de quelqu'un; εἰς et ἐπί s'emploient lorsqu'il a le sens proprement religieux (*croire en*). Parfois cependant la nuance est à peine perceptible. Cfr p. ex. Jo. 6, 29-30; 8, 30-31.

Le datif instrumental (RR 207, R 172) est également limité par les prépositions, spécialement ἐν : ἐν μαχαίρῃ ἀπολοῦνται, MT. 26, 52; λέγων ἐν φωνῇ μεγάλῃ, AP. 14, 9; περιπατήσουσιν τὰ ἔθνη διὰ τοῦ φωτὸς αὐτῆς, AP. 21, 24, cfr : πορεύσονται οἱ βασιλεῖς τῷ φωτί σου, Is. 60, 3.

D'autre part, le datif instrumental reçoit une certaine extension :

a) par sa substitution à l'accusatif déterminatif, cfr supra p. 29.

b) par son emploi avec un verbe de même racine ou de même sens que le nom : ἀκοῇ ἀκούσετε, MT. 13, 14 = Is. 6, 9; ἐπιθυμίᾳ ἐπεθύμησα, LC. 22, 15; χαρᾷ χαίρει, Jo. 3, 29; ἀναθέματι ἀνεθεματίσαμεν ἑαυτούς, ACT. 23, 14; θανάτῳ τελευτάτω, MT. 15, 4 = Ex. 21, 15. Cette construction, rare chez les écrivains grecs, est une de celles dont les Septante se servent pour traduire le renforcement du verbe hébreu par l'infinitif absolu.

Avec les verbes passifs, on trouve parfois le datif de la personne après des temps autres que le parfait (RR 208, R 173) : εὑρέθην τοῖς ἐμὲ μὴ ζητοῦσιν, Rom. 10, 20 = Is. 65, 1; ἐγνώσθη τῷ Παυλῷ, Act. 9, 24. Avec ὤφθην on emploie toujours le datif, mais c'est le datif proprement dit, non l'instrumental (*être vu = apparaître à*). Par contre, on trouvera ὑπό avec un complément qui représente une chose.

Sur l'emploi temporel du datif, cfr infra.

Questions de temps.

Comme en grec classique (RR 212-213, R 174-175), on emploie le datif, avec ou sans ἐν, pour indiquer la date ou le moment précis; le génitif partitif (ἡμέρας, νυκτός), pour indiquer la période dans laquelle l'action se passe; l'accusatif pour marquer la durée (RR 215, R 177). Mais on remarque les particularités suivantes :

a) Pour indiquer depuis combien de temps une chose se passe ou en combien de temps une action s'est accomplie, on emploie le datif : τεσσεράκοντα καὶ ἓξ ἔτεσιν οἰκοδομήθη, Jo. 2, 20; πολλοῖς γὰρ χρόνοις συνηρπάκει αὐτόν, Lc. 8, 29. Usage courant chez les écrivains post-classiques : τὸ ὕδωρ ἡμέραις τεσσαράκοντα ὅλαις κατεφέρετο, Josèphe, *A. J.* 1, 3, 5. Remarquer également l'expression : ταύτην... ..ἔδησεν ὁ σατανᾶς ἰδοὺ δέκα καὶ ὄκτω ἔτη, Lc. 13, 16; cfr Mc. 8, 2; Deut. 8, 4.

b) Pour indiquer l'heure, on emploie parfois l'accusatif : ὥραν ἑβδόμην, Jo. 4, 52; τὴν ἐνάτην, Act. 10, 30; οὐ μὴ γνῷς ποίαν ὥραν ἥξω, Ap. 3, 3. Cet usage est devenu courant à l'époque byzantine : ἐτάφη ὁ Ἰησοῦς Χριστὸς ὥραν δεκάτην, Malal. 369; ὥραν γ' ἡμερινήν, *ibid.* 372.

Voir aussi l'emploi des prépositions διά, ἐπί, κατά, πρό.

Questions de lieu.

Les principaux points sur lesquels la Koïnè diffère de la langue classique (RR 218-226, R 180-186) se ramènent à l'emploi des prépositions. Il y a une certaine fluctuation dans l'emploi de ἐν et εἰς, παρά et πρός, ἀπό et ἐκ, cfr infra.

Pour marquer la distance l'accusatif est parfois remplacé par ἀπό : οὐ γὰρ ἦσαν μακρὰν ἀπὸ τῆς γῆς, ἀλλὰ ὡς ἀπὸ πηχῶν διακοσίων, Jo. 21, 8, cfr Jo. 11, 18; Ap. 14, 20.

Usage des prépositions (130-131).

On a pu voir par ce qui précède l'importance croissante qu'ont prise les prépositions, en concurrence avec les cas obliques. Mais l'usage n'est plus exactement le même qu'à l'époque classique : certaines prépositions sont en décadence, tandis que d'autres prennent une plus grande extension; des distinctions, de règle chez les écrivains classiques, ne sont plus observées. Il importe donc de bien connaître l'usage de la Koïnè sur ce point.

Ἀνά

A part l'expression ἀνὰ μέσον (*au milieu de, entre*), très fréquente dans les Septante, rare dans le N. T., le sens distributif est le seul qui subsiste : ἔλαβον ἀνὰ δηνάριον, Mt. 20, 8. Remarquer l'emploi adverbial : ἀνὰ εἷς ἕκαστος τῶν πυλώνων, Ap. 21, 21. Même dans ce sens, ἀνά est d'un emploi très rare (9 ex.). On se sert parfois de κατά, ou bien on répète le nombre : δύο δύο ἤρξατο ἀποστέλλειν, Mc. 6, 7. Ce mode d'expression, considéré par beaucoup comme un hébraïsme (δύο δύο εἰσῆλθον, Gen. 7, 9), se retrouve en grec moderne.

Ἀντί

D'un usage très restreint. Le sens local, déjà rare à l'époque classique, a disparu. Cette préposition exprime l'idée d'échange : μὴ ἀποδιδόντες κακὸν ἀντὶ κακοῦ, I Petr. 3, 9; l'idée de cause, dans la locution ἀνθ' ὧν, *parce que* ou *c'est pourquoi*, cfr II Thess. 2, 10; Lc. 12, 3; ἀντὶ τούτου, Eph., 5, 31 = Gen. 2, 24 : ἕνεκεν τούτου.

'Ἀπό

Préposition qui a pris la plus grande extension en grec moderne. Son développement est déjà très sensible dans la Koïnè. Elle empiète sur d'autres prépositions : ὅταν...... ἐξέλθῃ ἀπὸ τοῦ ἀνθρώπου, Lc. 11, 24, à la place de ἐκ. Comparer : ἐξῆλθεν ἀπὸ 'Ρώμης, Malal. 340. En grec moderne, ἀπό a supplanté ἐκ. Ἤκουσα ἀπὸ πολλῶν, Act. 9, 13, au lieu de παρά, classique avec ακούω dans le sens d'*apprendre ;* ἀπὸ θεοῦ ἐλήλυθας, Jo. 3, 2. Il se peut cependant que dans certains cas la distinction entre παρά et ἀπό ait été sentie par l'auteur. S. Paul I Cor. 11, 23 emploie ἀπό avec παραλαμβάνω, alors que dans les autres cas il emploie παρά, cfr Gal. 1, 12; I Thess. 2, 13; 4, 1; II Thess. 3, 6. Pour exprimer la cause, à la place de ὑπό : ἀπὸ τῆς χαρᾶς αὐτοῦ ὑπάγει, Mt. 13, 44; ἀπὸ τοῦ φόβου ἔκραξαν, Mt. 14, 26; comparer : οὐ δυναμένῳ σιγᾶν ὑπὸ τῆς ἡδονῆς, Xén. *Cyr.* 1, 4, 15. De même, avec les verbes passifs : ἀπὸ οὐδενὸς θεραπευθῆναι, Lc. 8, 43 (S : ὑπό). Le grec moderne emploie également ἀπό dans ce cas. Dans le N. T., les exemples sont rares et, la plupart du temps, le verbe est composé de ἀπό : ἀποδοκιμασθῆναι ἀπὸ τῶν πρεσβυτέρων, Lc. 9, 22, cfr 17, 25.

On a noté plus haut (p. 30) l'emploi de ἀπό à la place du génitif partitif. Dans ce sens ἀπό peut introduire non seulement un complément : ἐσθίουσιν ἀπὸ τῶν ψιχίων, Mc. 7, 28, mais aussi un sujet : ὃν ἐτιμήσαντο ἀπὸ υἱῶν Ἰσραήλ, Mt. 27, 9 : *que des fils d'Israël ont estimé ;* dans les Septante : ἀνέβησαν ἀπὸ τῶν υἱῶν Ἰσραήλ, (II) Esdr. 7, 7. Comparer : ἔπιπτον ἑκατέρων, Xén. *Hell.* 4, 2, 20 : *des gens des deux partis tombaient.* Remarquer l'expression ἀπὸ μιᾶς, Lc. 14, 18 : *d'un commun accord.*

Διά

L'usage classique de διά est bien conservé, tant avec le génitif qu'avec l'accusatif. Avec le génitif, outre les deux emplois classiques au sens temporel (*pendant :* δι' ἡμερῶν

τεσσεράκοντα ὀπτανόμενος αὐτοῖς, Act. 1, 3; *après un espace de :* ἔπειτα διὰ δεκατεσσάρων ἔτων πάλιν ἀνέβην, Gal. 2, 1), on en trouve un troisième : διὰ νυκτός, Act. 16, 9; 17, 10; 23, 31, qui indique non la durée, mais un moment de la nuit. L'accusatif (*à cause de, pour*) a pris une grande importance en grec moderne. Remarquer la locution διὰ μέσον, Lc. 17, 11 (A : διὰ μέσου).

Εἰς.

Dans la Koïnè, la distinction classique entre εἰς et ἐν tend à s'effacer. Εἰς est parfois employé alors qu'il n'y a pas de mouvement : τὰ παιδία μου...... εἰς τὴν κοίτην εἰσίν, Lc. 11, 7; ὁ ὢν εἰς τὸν κόλπον τοῦ πατρός, Jo. 1, 18. Il ne faut pas chercher de nuance spéciale, par exemple, pour Lc. 11, 7 l'idée que les enfants se serrent contre leur père (Loisy). De nombreux textes de la Koïnè excluent toute subtilité : κινδυνεύσαντος εἰς θάλασσαν, Lettre d'Apion, L. O. 147; ἔμεινεν ἐκεῖ τρεῖς ἡμέρας εἰς τὸν οἶκον Ἐράσμου, Act. Petr. et Pauli 13; ἐστιν εἰς Ἀππίου φόρον, *ibid.* 19.

On emploie parfois εἰς à la place d'un attribut : ἡ ἀκροβυστία αὐτοῦ εἰς περιτομὴν λογισθήσεται, Rom. 2, 26. Comparer avec l'usage des Septante, qui reproduit une tournure hébraïque : γένου μοι εἰς θεὸν ὑπερασπιστήν, Ps. 30, 3. On a noté plus haut (p. 32) la substitution de εἰς au datif.

A part ces quelques divergences, on retrouvera dans la Koïnè tous les usages classiques de εἰς (*dans, vers, à l'égard de, par rapport à, contre*, etc.). Son emploi avec les noms de nombre pour désigner le chiffre approximatif n'y est pas inconnu (cfr par ex. Ex. 12, 37; I Macc. 5, 22), mais il n'est pas représenté dans le N. T. On emploie dans ce sens ὡς, ὡσεί. Le texte de Mc. 4, 8 : εἰς τριάκοντα, n'est pas certain (D : εν, à écrire peut-être ἕν; de même εἷς au lieu de εἰς?).

Ἐν.

Avant de disparaître du grec moderne, ἐν a eu dans la Koïnè une très grande extension. De même qu'on employait

εἰς pour ἐν, on substituait parfois ἐν à εἰς. Malalas en fournit de très nombreux exemples : ἐλθόντων ἐν Ἀντιοχείᾳ, MALAL. 321 ; ἐν Ῥώμῃ ἔπεμψεν, *ibid.* 329. Dans le N. T. les exemples de ἐν, au sens local, à la place de εἰς sont relativement rares : βληθεὶς ἐν τῇ φυλακῇ, LC. 23, 19 ; πνεῦμα ζωῆς ἐκ τοῦ θεοῦ εἰσῆλθεν ἐν αὐτοῖς, AP. 11, 11 (S : εἰς αὐτούς). Au sens figuré : ἤλλαξαν τὴν δόξαν τοῦ ἀφθάρτου θεοῦ ἐν ὁμοιώματι εἰκόνος φθαρτοῦ, ROM. 1, 23 : *changer la gloire de Dieu en l'image...* ; καλὸν ἔργον ἠργάσατο ἐν ἐμοί, MC. 14, 6 : *à mon égard* ; ἐφανερώθη ἡ ἀγάπη τοῦ θεοῦ ἐν ἡμῖν, I JO. 4, 9, cfr II COR. 8, 7 : *à notre égard*. MC. 4, 8 ἐν est mis en parallèle avec εἰς, mais il faut peut-être accentuer ἕν.

La fréquence de ἐν dans les Septante est due en partie à l'influence de l'hébreu et il est probable que cette influence se fait sentir également dans le N. T. : ὁμολογήσει ἐν ἐμοί...... ὁμολογήσω καὶ ἐγὼ ἐν αὐτῷ, MT. 10, 32 (LC. 12, 8) ; comparer : ὁμολογῆσαι ἐφ' ἁμαρτίαις σου, ECCLI. 4, 24. De même : ὁ θεὸς ἐν ἡμῖν ἐξελέξατο, ACT. 15, 7 ; comparer : ἐν τούτῳ οὐκ ἐξελέξατο κύριος, I REG. 16, 9 ; ἐξελέξατο κύριος ἐν ἐμοί, I PAR. 28, 4 ; οὐκ ἐξελεξάμην ἐν πόλει, II PAR. 6, 5. Mais dans bien des cas, si l'emploi de ἐν a été favorisé par le substrat sémitique du N. T., il répondait aussi, sans doute, à la tendance de la langue populaire. Ἐν s'est surtout développé au détriment du datif instrumental.

Ἐξ, ἐκ.

L'usage de cette préposition est partiellement limité, dans la Koïnè, par ἀπὸ ; il a cependant encore une grande extension. On a noté (p. 31) son développement à la place du génitif partitif : ἐφάγετε ἐκ τῶν ἄρτων, JO. 6, 26 ; συνῆλθον καὶ ἐκ τῶν μαθητῶν, ACT. 21, 16 ; εἶπαν οὖν ἐκ μαθητῶν, JO. 16, 17. Dans ces deux derniers exemples, la locution introduite par ἐκ est sujet. Il en est peut-être de même JO. 1, 24 : καὶ ἀπεσταλμένοι ἦσαν ἐκ τῶν φαρισαίων : *et des pharisiens avaient été envoyés.* Remarquer aussi la curieuse expression : τοὺς νικῶντας ἐκ τοῦ θηρίου, AP. 15, 2 ; comparer le latin *vic-*

toriam ferre ex aliquo, Tite-Live 8, 8. 'Ἐκ sert également à indiquer la cause après les verbes passifs (usage ionien, rare en attique) : ἐσκοτίσθη ἐκ τοῦ καπνοῦ, Ap. 9, 2; ἐφωτίσθη ἐκ τῆς δόξης, Ap. 18, 1; ἀπέθανον ἐκ τῶν ὑδάτων, Ap. 8, 11 ; οὐ μὴ ἀδικηθῇ ἐκ τοῦ θανάτου, Ap. 2, 11. On remarquera aussi dans Jo. et I Jo. son emploi avec εἰμί : ὁ ὢν ἐκ τῆς ἀληθείας, Jo. 18, 37, cfr I Jo. 2, 21; ὁ ὢν ἐκ τοῦ θεοῦ, Jo. 8, 47, cfr I Jo. 4, 1-4 : *être de la vérité, être de Dieu,* c.-à-d., *être du côté de la vérité,* etc.

Les curieuses expressions : ἆραι τὰ ἐκ τῆς οἰκίας αὐτοῦ, Mt. 24, 17 (pour : τὰ ἐν τῇ οἰκίᾳ αὐτοῦ ἐξ αὐτῆς); ὁ πατὴρ ὁ ἐξ οὐρανοῦ δώσει, Lc. 11, 13, sont conformes à l'usage classique (attraction de la préposition) : ἁρπασάμενοι τὰ ἐκ τῶν οἰκιῶν, Xén. *Cyr.* 7, 2, 5; φεύγειν ταχὺ τοὺς ἀπὸ τῶν οἰκιῶν, *ibid.* 7, 5, 23.

'Ἐπί.

C'est la seule préposition qui ait conservé l'usage courant des trois cas; mais il y a un certain flottement dans leur emploi : καθήμενον δὲ αὐτὸν ἐπὶ τοῦ ὄρους, Mt. 24, 3; ὁ καθήμενος ἐπὶ τῷ θρόνῳ, Ap. 21, 5 (= Is. 6, 1 : ἐπὶ τοῦ θρόνου); καθήμενον ἐπὶ τὸ τελώνιον, Mt. 9, 9. De même : διαμερισθήσεται πατὴρ ἐφ' υἱῷ; Lc. 12, 53; ἐφ' ἑαυτὸν ἐμερίσθη, Mt. 12, 26.

Son emploi avec l'accusatif pour exprimer la durée (classique), très fréquent chez Josèphe, se retrouve dans Lc., Act., Hébr. : ἐκλείσθη ὁ οὐρανὸς ἐπὶ ἔτη τρία, Lc. 4, 25; ailleurs, uniquement dans l'expression ἐφ' ὅσον, *aussi longtemps que;* dans quelques cas, pour indiquer le moment : ἐπὶ τὴν αὔριον ἐξελθών, Lc. 10, 35 : *étant sorti le lendemain.* Remarquer les locutions : ἐπ' ἀληθείας, ἐπὶ τῷ ὀνόματι (voir aussi καλεῖν ἐπὶ τῷ ὀνόματι, Lc. 1, 59); ἐπὶ τὸ αὐτό (*dans le même lieu); ζῆν ἐπ' ἄρτῳ* (comparer : ἐπὶ τῷ φάγοις ἥδιστ' ἄν; Aristoph. *Caval.* 707 : *que mangerais-tu le plus volontiers?); ἐφ' ᾧ πάντες ἥμαρτον,* Rom. 5, 12 : *en qui* ou *parce que* (très discuté).

Κατά.

Le sens local est très rare avec le génitif : κατέχεεν αὐτοῦ κατὰ τῆς κεφαλῆς, Mc. 14, 3 A (textus receptus) est à écarter; il faut supprimer κατά avec BSC. Il n'y a qu'un exemple certain commun aux trois synoptiques : ὥρμησεν.... κατὰ τοῦ κρημνοῦ, Mc. 5, 13; Mt. 8, 32; Lc. 8, 33 : *ils se précipitèrent du haut en bas de la falaise*. Dans Lc. 4, 14; 23, 5; Act. 9, 31, 42; 10, 37 le génitif est employé à la place de l'accusatif καθ' ὅλης τῆς περιχώρου, Lc. 4, 14 : *par toute la région*.

Avec le génitif, κατὰ signifie *contre*, ou bien il s'emploie dans les serments ou les adjurations : ὄμνυμι, ἐξορκίζω κατά τινος.

Avec l'accusatif, il s'emploie souvent au sens figuré (*selon, conformément à*), mais souvent aussi au sens local (*par, vers, en face de*), parfois au sens temporel (*vers, à*). Il a aussi le sens distributif. Remarquer l'emploi adverbal : εἷς καθ' εἷς ou κατα εἷς, Mc. 14, 19; Jo. 8, 9; τὸ δὲ καθ' εἷς, Rom. 12, 5. Le grec moderne a le pronom καθένας, *chacun*.

Avec un pronom, κατά donne un sens voisin du génitif : νόμου τοῦ καθ' ὑμᾶς, Act. 18, 15 : *votre Loi;* τὴν καθ' ὑμᾶς πίστιν, Eph. 1, 15 : *votre foi*. Il forme les locutions κατ' ἰδίαν (fréquent, de même dans Polybe, au lieu du ἰδίᾳ classique) et κατὰ μόνας (classique, cfr Xén. *Mem.* 3, 7, 4).

Μετά.

L'usage classique de μετά, avec le génitif (*avec*) et l'accusatif (*après*) est bien conservé. Il n'y a guère à noter qu'un léger développement, avec le génitif, au détriment du datif instrumental : λέγειν, λαλεῖν μετὰ παρρησίας, Act. 2, 29; 4, 29.31 (cfr Mc. 8, 32; Jo. 7, 13.26 : παρρησίᾳ λαλεῖν); πληρώσεις με εὐφροσύνης μετὰ τοῦ προσώπου σου, Act. 2, 28 = Ps. 15, 11.

Παρά.

L'usage de παρά est limité, avec le génitif (*de la part de*) par ἀπό, au datif et à l'accusatif (*auprès de, vers*) par πρός. A ce dernier cas, il se maintient dans le sens de *le long de*, au *delà de* (au figuré *contre*), *à l'exception de, à cause de* (rare, cfr I Cor. 12, 15.16). Il est employé dans les comparaisons : ἁμαρτωλοὶ παρὰ πάντας, Lc. 13, 2; comparer : παρὰ τοὺς ἄλλους εὐτακτῶν, Xén. *Mem.* 4, 4, 1. Hebr. l'emploie même avec des adjectifs comparatifs : κρείττοσιν θυσίαις παρὰ ταύτας, Hebr. 9, 23, cfr 11, 4; 12, 24.

L'expression οἱ παρ' αὐτοῦ Mc. 3, 21, désignant non les envoyés de quelqu'un, mais ses proches (*les gens de chez lui*) est rare (quelques exemples seulement dans les papyrus); dans les Septante : ἔκλαιον δὲ οἱ παρ' αὐτῆς, Dan. 13, 33 (Sus.); I Macc. 13, 52. Δαπανήσασα τὰ παρ' αὐτῆς, Mc. 5, 26 et πίνοντες τὰ παρ' αὐτῶν, Lc. 10, 7 sont à expliquer plutôt par une attraction de la préposition, de même que ἐκ Mt. 24, 17; Lc. 11, 13, cfr. supra, p. 38

L'usage de παρά avec le datif est en décadence. Il n'y en a que deux exemples dans Mc., un dans Ap.

Περί

Le N. T. n'emploie περί qu'avec deux cas, le génitif (*au sujet de, pour*) et l'accusatif (*autour de, vers*).

Περί avec le génitif se substitue parfois à ὑπέρ avec les verbes qui signifient *prier* : ἐδεήθην περί σου, Lc. 22, 32, cfr. Jo. 17, 9; II Thess. 1, 11; de même περὶ πολλῶν ἐκχυννόμενον, Mt. 26, 28 (Mc. 14, 24 : ὑπὲρ πολλῶν; Lc. 22, 19-20 : ὑπὲρ ὑμῶν). En grec classique on disait déjà μάχομαι περί τινος (déjà Homère : περί τε ψυχέων ἐμάχοντο, *Od.* 22, 245).

Πρός

Il n'y a qu'un exemple de πρός avec le génitif : πρὸς τῆς ὑμετέρας σωτηρίας ὑπάρχει, Act. 27, 34, et six avec le datif :

Mc. 5, 11; Lc. 19, 37; Jo. 18, 16; 20, 11.12; Ap. 1, 14. Encore tous ne sont-ils pas certains.

Au contraire, avec l'accusatif il a un grand développement au détriment de παρά et du datif proprement dit (λέγειν πρός). Au sens local, il signifie non seulement *vers*, mais *auprès de*, sans idée de mouvement : ἕως πότε πρὸς ὑμᾶς ἔσομαι; Mc. 9, 19. Il s'emploie également au sens temporel (*vers*) et au sens figuré (*pour, au point de, contre, par rapport à*).

Σύν

D'un emploi assez fréquent dans Lc, Act., S. Paul, σύν est rare dans les autres écrits : 4 exemples dans Mt. 5 dans Mc. 2 dans Jo., 0 dans Ap. Déjà les écrivains attiques, à l'exception de Xénophon, lui préféraient μετά avec le génitif.

Ὑπέρ

L'emploi de ὑπέρ avec le génitif est limité par περί; on n'en trouve qu'un exemple dans Mt., 2 dans Mc., 4 dans Lc., 0 dans Ap. Il est plus fréquent chez Jo., Act. et surtout S. Paul. Il n'a jamais le sens local (*au-dessus de*), sauf peut-être (au figuré) : εἷς ὑπὲρ τοῦ ἑνὸς φυσιοῦσθε, I Cor. 4, 6. Ailleurs il a toujours le sens causal (*pour, dans l'intérêt de*); parfois celui de *au sujet de*, cfr Jo. 1, 30; Rom. 9, 27. Dans certains passages, il peut prendre un sens voisin de ἀντί : ὑπὲρ Χριστοῦ πρεσβεύομεν, II Cor. 5, 20 : *nous venons en ambassade pour le Christ, à sa place;* mais la nuance vient du contexte et il ne faut pas l'introduire dans d'autres passages : ὑπὲρ ἀσεβῶν ἀπέθανεν, Rom. 5, 6, ne signifie pas : *il est mort à la place des impies,* mais *pour les impies.* De même γενόμενος ὑπὲρ ἡμῶν κατάρα, Gal. 3, 1. L'idée de substitution était peut-être dans la pensée de l'auteur; mais elle n'est pas exprimée.

Avec l'accusatif (*au-dessus de*), ὑπὲρ est d'un emploi plus restreint encore. Remarquer son emploi avec le comparatif : φρονιμώτεροι ὑπὲρ τοὺς υἱούς, Lc. 16, 18; cfr Hebr. 4, 12. Emploi adverbial : ὑπὲρ ἐγώ, II Cor. 11, 23 : *moi, bien plus.*

Ὑπό

Le N. T. n'emploie ὑπό qu'avec le génitif et l'accusatif. Avec le génitif, il n'a jamais le sens local, mais uniquement le sens causal, surtout avec les verbes passifs. Dans cet emploi, il subit la concurrence de ἀπό; mais on l'emploie également avec des noms de choses : ὑπὸ ἀνέμου σαλευόμενον, Mt. 11, 7; μετάγεται ὑπὸ ἐλαχίστου πηδαλίου, Jac. 3, 4.

L'accusatif est moins fréquent (*sous*, au sens local ou figuré). Il est remplacé par l'adverbe ὑποκάτω. Il n'y a qu'un exemple d'emploi temporel : εἰσῆλθον ὑπὸ τὸν ὄρθρον, Act. 5, 21.

Prépositions improprement dites.

Les adverbes employés le plus fréquemment comme prépositions sont : ἄχρι(ς), ἐγγύς, ἔμπροσθεν, ἕνεκα, ἐνώπιον, ἔξω, ἐπάνω, ἕως, μεταξύ, ὀπίσω, πέραν, ὑποκάτω, χωρίς. Ils sont classiques, à l'exception de ἐνώπιον (κατενώπιον) qui apparaît dans les Septante. Dans le N. T. il est caractéristique de Lc., Act., Ap.

Le complément de ces adverbes est toujours au génitif, sauf celui de ἐγγύς qui est parfois au datif. Ἕνεκα (εἵνεκα, ἕνεκεν) se place toujours devant le génitif, sauf avec le relatif (οὗ ἕνεκεν Lc. 4, 18 = Is. 61, 1) ou l'interrogatif (τίνος ἕνεκεν, Act. 19, 32). Les autres adverbes sont employés moins souvent comme prépositions : ἅμα (Mt. 13, 29, avec le datif; très fréquent dans Polybe et Josèphe), ἄνευ, ἔναντι, ἐνάντιον, ὑπεράνω, χάριν.

IV. — DE L'ADJECTIF

L'adjectif peut être épithète ou attribut. Il peut également être pris substantivement, par exemple, dans le N. T., ἁμαρτωλός, ἐκλεκτός, σόφος. L'adjectif neutre est employé dans le sens du nom abstrait : τὸ χρηστὸν τοῦ Θεοῦ, Rom. 2, 4 : *la bonté* (χρηστότης) *de Dieu;* τὸ ἀμετάθετον τῆς βουλῆς αὐτοῦ, Hebr. 6, 17. Le neutre s'emploie également comme attribut, avec un sujet masculin ou féminin, mais beaucoup moins

fréquemment que dans la langue classique (RR 151, R 143) : ἀρκετὸν τῇ ἡμέρᾳ ἡ κακία αὐτῆς, Mt. 6, 34. Au féminin, l'adjectif est employé seul, par ellipse d'un substantif : ἡ ἔρημος (γῆ), ἡ ἐναντία (χώρα), ἡ ἐπιοῦσα (ἡμέρα), etc.

Compléments.

Il a été question des compléments des adjectifs à propos de l'emploi des cas. Certains adjectifs peuvent aussi avoir pour complément un infinitif (RR 227, R 187), qui, dans la Koïnè, est parfois remplacé par une complétive avec ἵνα : ἄξιον ἀνοῖξαι τὸ βιβλίον, Ap. 5, 2 ; οὐκ εἰμὶ ἄξιος ἵνα λύσω, Jo. 1, 27.

Comparatif et superlatif.

Le comparatif est bien conservé dans le N. T., beaucoup mieux que dans les Septante qui ont subi sur ce point l'influence de l'hébreu. L'emploi du positif au lieu du comparatif est rare et limité à peu près exclusivement à καλός : καλόν σοί ἐστιν εἰσελθεῖν......ἢ βληθῆναι, Mt. 18, 8, cfr Mc. 9, 43.45; dans le sens du comparatif, mais sans second terme exprimé, Mc. 14, 21; I Cor. 7, 1.8. 26. De même, τὴν ἀγαθὴν μερίδα ἐξελέξατο, Lc. 10, 42 : *la meilleure des deux parts, meilleure que celle de Marthe.* L'emploi du positif est beaucoup plus fréquent dans les Septante : λευκοὶ οἱ ὀδόντες αὐτοῦ ἢ γάλα, Gen. 49, 12 ; πολὺ τὸ ἔθνος τοῦτο ἢ ἐγώ, Deut. 7, 17. Au contraire, il est rare chez les classiques : ἐμοὶ πικρὸς τέθνηκεν ἢ κείνοις γλυκύς, Soph. *Aj.* 966 ; mais ἤ avait déjà une valeur comparative avec certains verbes : βούλομ' ἐγὼ λαὸν σαὸν ἔμμεναι ἢ ἀπολέσθαι. Hom. *Il.* 1, 117, usage qui s'est étendu à d'autres expressions : χαρὰ ἔσται ἐπὶ ἑνὶ ἁμαρτωλῷ......ἢ ἐπὶ ἐνενήκοντα ἐννέα δικαίοις, Lc. 15, 7.

L'emploi du positif avec une préposition était aussi fréquent dans les Septante : πραῢς σφόδρα παρὰ πάντας, Num. 12, 3; μέγας κύριος παρὰ πάντας θεούς, Ex. 18, 11. Il ne se rencontre dans le N. T. qu'avec ἁμαρτωλός, qui n'a pas de comparatif, en corrélation avec le substantif ὀφειλέτης, Lc. 13, 2. 4 (παρά). Les prépositions ὑπὲρ et παρά sont utilisées avec des adjectifs au comparatif (6 cas dans Hebr.).

La formation du comparatif au moyen d'un adverbe est également exceptionnelle : μακάριόν ἐστιν μᾶλλον διδόναι ἢ λαμβάνειν, Act. 20, 35; πολλῷ μᾶλλον......ἀναγκαῖα, I Cor. 12, 22. Le renforcement du comparatif par μᾶλλον : πολλῷ γὰρ μᾶλλον κρεῖσσον Phil. 1, 23, se trouvait déjà très anciennement : ῥηΐτερον μᾶλλον, Hom. *Il.* 24, 243.

L'usage du comparatif sans second terme était classique, soit que le contexte supplée, soit dans certaines expressions : μή τι νεώτερον ἀγγέλλεις, Plat. *Prot.* 310 b; ἔρρ' ἐκ νήσου θᾶσσον, Hom. *Od.* 10, 72. Comparer : ἀκούειν τι καινότερον, Act. 17, 21; ποίησον τάχιον, Jo. 13, 27. L'expression μικρότερον πάντων, Mc. 4, 31 répond à un ancien usage : πάντων......μνηστήρων...... φέρτερος εἴην, Hom. *Od.* 21, 373-374; mais il y a des cas où le comparatif est employé à la place du superlatif : μείζων δὲ τούτων ἡ ἀγάπη, I Cor. 13, 13 : τούτων, c'est la foi, l'espérance et la charité, et la plus grande des trois vertus est la charité. De même μικρότερος Mt. 11, 11 et μείζων Mt. 18, 4.

D'autre part, πρῶτος remplace πρότερος et s'emploie avec le génitif : πρῶτός μου ἦν, Jo, 1, 30; peut-être aussi : ἀπογραφὴ πρώτη ἐγένετο ἡγεμονεύοντος.... Κυρηνίου, Lc. 2, 2 : *le recensement eut lieu avant le gouvernement de Quirinius.* Comparer : δῆλον ὅτι πρῶτος ὁ Μαρίκας ἐδιδάχθη τῶν δευτέρων Νεφελῶν, Schol. Aristoph. *Nuées* 552 (le texte de Dindorf porte πρότερος, mais d'après l'apparat les manuscrits ont πρῶτος) : *il est évident que le Maricas a été joué avant les secondes Nuées.*

Le superlatif est très rare dans le N. T. et souvent il n'a que la valeur d'un élatif (*très*). Il n'y a que 3 superlatifs en -τατος : ἁγιώτατος (Jud. 20), τιμιώτατος (Ap. 18, 12; 21, 11), ἀκριβέστατος (Act. 26, 5), ce dernier seul avec le sens du superlatif; ἄριστος et βέλτιστος ne sont pas employés, μέγιστος seulement II Petr. 1, 4; κράτιστος n'est qu'un titre (*Excellence,* Lc. et Act.); ἐλάχιστος est plus fréquent, la plupart du temps comme élatif. La forme ἐλαχιστότερος (Eph. 3, 8) montre d'ailleurs que le sens du superlatif était atténué. Voir aussi Mt. 5, 19 où ἐλάχιστος est opposé à μέγας.

V. — DU PRONOM

Pronoms personnels

En grec classique, le pronom personnnel sujet marque une certaine emphase : ἐγὼ λέγω : *moi, je dis*. Dans le N. T., comme dans les Septante, on trouve un assez grand nombre de pronoms sujets sans qu'il y ait emphase : οὗτός ἐστιν ὑπὲρ οὗ ἐγὼ εἶπον, ...διὰ τοῦτο ἦλθον ἐγώ, Jo, 1, 30.31; ἀφ' ἑαυτοῦ σὺ τοῦτο λέγεις, Jo. 18, 34. Dans les Septante, cette abondance est due en partie à l'influence de l'hébreu : ἰδοὺ ἐγὼ ἕστηκα ἐπὶ τῆς πηγῆς.... καί ἔσται ἡ παρθένος ᾗ ἂν ἐγὼ εἴπω, Gen. 24, 13-14.

Pronoms réfléchis.

Ἑαυτοῦ s'emploie parfois, comme en grec classique (RR 243, R 199), pour la 1re ou la 2e personne : τὴν ἑαυτῶν σωτηρίαν κατεργάζεσθε, Phil. 2, 12; parfois (au pluriel) avec le sens du pronom réciproque : εἰρηνεύετε ἐν ἑαυτοῖς, I Thess. 5, 13 : *soyez en paix les uns avec les autres.*

Pronoms démonstratifs.

La reprise du sujet par un démonstratif est classique : ὁ ὑπομείνας εἰς τέλος, οὗτος σωθήσεται, Mt. 24, 13; comparer : οἱ προῖκα εὖ πεπονθότες οὗτοι ἀεὶ ὑπηρετοῦσι, Xén. *Ag.* 4, 4. Elle paraît cependant plus fréquente dans le N. T. Certains emplois de αὐτός (ou οὗτος) semblent trahir une influence hébraïque : καὶ ἰδοὺ ἀνὴρ ὀνόματι καλούμενος Ζακχαῖος, καὶ αὐτὸς ἦν ἀρχιτελώνης, καὶ αὐτὸς πλούσιος, Lc. 19, 2 (A : καὶ οὗτος πλούσιος). Il est possible qu'ici et dans des passages analogues (Lc. 2, 36; 7, 12; 8, 41; 23, 51) il y ait une imitation du style des Septante : καὶ ἔλαβε πᾶς ὁ λαὸς Ἰούδα τὸν Ἀζαρίαν καὶ αὐτὸς υἱὸς ἑκκαίδεκα ἐτῶν, καὶ ἐβασίλευσεν αὐτὸς ἀντὶ τοῦ πατρὸς αὐτοῦ, IV Reg. 14, 21.

Plus caractéristique est le démonstratif explétif après le relatif : γυνὴ ἧς εἶχε τὸ θυγάτριον αὐτῆς πνεῦμα ἀκάθαρτον, Mc.

7, 25. Il est fréquent dans les Septante, sous l'influence de l'hébreu qui n'a qu'un relatif indéclinable : ἔθνος μέγα ᾧ ἐστιν αὐτῷ θεός, Deut. 4, 7. Le grec moderne a abouti à une tournure semblable, avec le relatif indéclinable ποῦ; mais tel n'est pas le cas de ὅς dans la Koïnè. Les exemples dans les papyrus sont rares : ἐξ ὧν δώσεις τοῖς παιδίοις ἓν ἐξ αὐτῶν, Pap. Oxyr. 117, 15 (iiie siècle après J.-C.) et peuvent être dus à l'influence du copte. Il est probable que dans le N. T. il y a hébraïsme (ou aramaïsme).

Dans les Septante, le démonstratif féminin est employé parfois à la place du neutre (hébraïsme) : εἰς τί.... ἐγενήθη αὕτη; Judic. 21, 3 : *pourquoi cela est-il arrivé?* μίαν ᾐτησάμην παρὰ κυρίου, ταύτην ἐκζητήσω, Ps. 26, 4. Il y en a un exemple dans le N. T. : παρὰ κυρίου ἐγένετο αὕτη, Mc. 12, 11 = Ps. 117, 23 : *a Domino factum est istud.*

Attraction du relatif.

Elle se fait régulièrement, pour le genre, avec l'attribut (RR 247, R 202); pour le cas, avec l'antécédent au génitif (RR 250, R 205) : ναὸς τοῦ θεοῦ.... οἵτινές ἐστε ὑμεῖς, I Cor. 3, 17; πνεύματος ἁγίου οὗ ἐξέχεεν, Tit. 3, 6; ἄχρι ἧς ἡμέρας εἰσῆλθεν, Mt. 24, 38 (= ἄχρι τῆς ἡμέρας ῇ...). Parfois cependant, elle est négligée : ὑπὲρ τοῦ σώματος αὐτοῦ ὅ ἐστιν ἡ ἐκκλησία, Col. 1, 24; ἀπ' ἀρχῆς κτίσεως ἣν ἔκτισεν, Mc. 13, 19; ἐπίστευσεν τῷ λόγῳ ὃν εἶπεν, Jo. 4, 50 (D : ᾧ).

L'attraction inverse est plus rare (17 cas), comme en grec classique : ἄρτον ὃν κλῶμεν οὐχὶ κοινωνία τοῦ σώματος, I Cor. 10, 16 (le substantif précède; comparer : πάντων ὧν δέονται πεπραγότες εἶεν, Xén. *Hell.* 1, 4, 2); ὃν ἐγὼ ἀπεκεφάλισα Ἰωάννην, οὗτος ἐγέρθη, Mc. 6, 16 (le substantif est inclus dans la relative; comparer : εἴ τινα ὁρῴη κατασκευάζοντα ἧς ἄρχοι χώρας, Xén. *An.* 1, 9, 19).

Relatifs et interrogatifs.

Ὅστις perd sa valeur de relatif indéfini et d'interrogatif (dans l'interrogation indirecte). La plupart du temps il

s'emploie comme relatif défini : ἄνδρες δύο συνελάλουν αὐτῷ, οἵτινες ἦσαν Μωϋσῆς καὶ Ἠλίας, Lc. 9, 30.

Par contre τίς prend souvent la place du simple relatif : ἑτοίμασον τί δειπνήσω, Lc. 17, 8; ἀλλ' οὐ τί ἐγὼ θέλω, ἀλλὰ τί σύ, Mc. 14, 36; τί με ὑπονοεῖτε εἶναι οὐκ εἰμὶ ἐγώ, Act. 13, 25 (C : τίνα). Relatif et interrogatif sont très proches l'un de l'autre et, même à l'époque classique, la ligne de démarcation entre les deux n'est pas très nette : ὅρα τί ποιεῖς, Plat. *Banq.* 189 a; οὐκ ἔχω τί ἄλλο ποιῶ, Xén. *Hell.* 1, 6, 5; en sens inverse : οὐκ εἶπεν ἣν ἔχοι γνώμην, Xén. *Hell.* 3, 2, 9. A l'époque hellénistique, l'extension du pronom interrogatif est plus grande. De même pour les adverbes : ποῦ deviendra, en grec moderne, le relatif le plus commun.

Ὅς n'est employé que dans l'interrogation indirecte et assez rarement : οὐκ οἶδα ὃ λέγεις, Lc. 22, 60. (Mt. 26, 70 : οὐκ οἶδα τί λέγεις). Dans l'interrogation directe, il n'est attesté que par un exemple : ἑταῖρε, ἐφ' ὃ παρεῖ; Mt. 26, 50 : *amice ad quid venisti?* Encore cette interprétation est-elle contestable. Voir le parallèle trouvé sur des coupes : ἐφ' ὃ (ᾧ) παρεῖ εὐφραίνου, L. O. 104.

Le relatif de liaison, très fréquent en latin au début des phrases, était plus rare en grec. Il s'est développé chez les écrivains post-classiques. Polybe en fait un véritable abus (latinisme?). On le trouve parfois dans Act., par ex. 22, 3-5 (ὅς, v. 4; παρ' ὧν v. 5).

Pronoms indéfinis.

Dans la Koïnè, εἷς tend à prendre la place de τις comme pronom indéfini. En grec moderne, ἕνας est à la fois article et pronom indéfini. Ce n'est que le développement d'un usage classique : εἷς τῶν ἀρχισυναγώγων, Mt. 5, 22; comparer : εἷς τῶν ἐφόρων, Thuc. 1, 85. Mais προσδραμὼν εἷς καὶ γονυπετήσας ἐπηρώτα, Mc. 10, 17, témoigne d'un certain développement. De même la rareté relative de τις au singulier dans Mc. et Mt. : τις au singulier n'y est jamais employé avec le génitif partitif ou avec ἐκ; on emploiera toujours εἷς dans ce cas.

Presque toujours, dans Mc. et Mt. τις, au singulier, est employé avec εἰ ou ἐάν, pour suppléer au relatif indéfini : εἴ τις θέλει ὀπίσω μου ἐλθεῖν, Mc. 8, 34 (A : ὅστις θέλει) : *si quelqu'un = quiconque*. A l'époque byzantine, εἴ τις est devenu un véritable relatif indéfini qu'il faudrait écrire en un mot : εἴτι θέλετε ποιήσατε, Mosch. 2941 ; εἴ τις ἐὰν ἐβουλήθη, Malal. 264. Comparer : ἀπόδος εἴ τι ὀφείλεις, Mt. 18, 28 : *rends tout ce que tu dois*. De même ἄν τις, Jo. 20, 23.

VI. — DU VERBE

VOIX

Actif et moyen.

La distinction de sens entre l'actif et le moyen est loin d'être toujours très nette. Homère emploie indifféremment ἔφη et ἔφατο, cfr *Il.* 1, 584; *Od.* 2, 377; certaines formes s'employaient exclusivement à l'actif ou au moyen (ἀκούω, ἀκούσομαι). Cependant en général le moyen exprimait certaines nuances. On distingue le moyen direct ou réfléchi (action exercée par le sujet sur lui-même), le moyen indirect ou pragmatique (action faite dans l'intérêt du sujet), le moyen dynamique (action à laquelle le sujet prend une part spéciale).

Le moyen direct (RR 255, R 208) est rare dans le N. T., de même qu'en grec classique : ἀπήγξατο, Mt. 27, 5 : *il se pendit;* ἐκρύβη, Jo. 8, 59 (forme passive à sens moyen) : *il se cacha*. Ordinairement l'action réfléchie s'exprime au moyen du pronom : σεαυτὸν δεῖξον, Mc. 1, 44; ἐμφανίσω αὐτῷ ἐμαυτόν, Jo. 14, 21; περιέκρυβεν ἑαυτήν, Lc. 1, 24. En grec moderne, au contraire, le moyen (ou médio-passif) sert habituellement à exprimer l'action réfléchie.

Le moyen indirect (RR 256, R 209) manifeste une certaine faiblesse dans le N. T. Il conserve sa signification dans bien des cas : νίψωνται τὰς χεῖρας, Mc. 7, 3 : *ils se lavent les mains*; ἄλειψαί σου τὴν κεφαλήν, Mt. 6, 17 : *oins-toi la tête;* Καίσαρα ἐπικαλοῦμαι, Act. 25, 11 : *j'en appelle* (*pour moi-même*) *à*

César. Cependant cette nuance est parfois exprimée par le pronom réfléchi : προσέχετε ἑαυτοῖς ἀπὸ τῆς ζύμης, Lc. 12, 1; προσέχετε ἑαυτοῖς ἐπὶ τοῖς ἀνθρώποις, Act. 5, 35; ἵνα..... ἀγοράσωσιν ἑαυτοῖς τί φάγωσιν, Mc. 6, 36. En grec classique, on aurait employé le moyen.

Le moyen dynamique (RR 256[bis]) exprimait des nuances parfois assez subtiles. Γαμέω s'employait pour l'homme; pour la femme, on se servait du moyen (*se faire épouser*). La Koïnè emploie également l'actif pour la femme : ἐὰν αὐτὴ...... γαμήσῃ ἄλλον, Mc. 10, 12 (A : γαμηθῇ), cfr I Cor. 7, 28.34. Le verbe ποιέω servait à former de nombreuses périphrases. Il prenait alors la voix moyenne : ποιοῦμαι δεήσεις = δέομαι; ποιοῦμαι πρόνοιαν = προνοῶ, etc. (RR 259, R 212). L'emploi du moyen n'est pas toujours conservé dans les évangiles : ἤρξατο ὁδὸν ποιεῖν, Mc. 2, 23 : du point de vue classique, cela voudrait dire *faire un chemin;* dans le sens de *faire route, cheminer*, il faudrait ποιεῖσθαι, cfr Lc. 13, 22 : πορείαν ποιούμενος. Ποιήσει μετ' αὐτῶν πόλεμον, Ap. 11, 7 : du point de vue classique, cela signifie *susciter une guerre; faire la guerre* avec ses propres ressources, *guerroyer* s'exprime par le moyen. L'actif dans ce sens est fréquent dans les Septante, cfr Gen. 14, 2; Jos. 11, 18. De même ποιῆσαι ἔλεος, Lc. 1, 72, cfr Gen. 24, 12. Μονὴν ποιήσομεν, Jo. 14, 23 A signifie : *nous nous ferons une demeure*; μονὴν ποιησόμεθα, *ibid.* BS : *nous demeurerons;* comparer : τὴν μονὴν ποιούμενος, Thuc. 1, 131. Cependant, la nuance est souvent conservée par Lc. et S. Paul : ποιοῦμαι δεήσεις, Lc. 5, 33; λόγον, Act. 1, 1; μνείαν, Rom. 1, 9; καθαρισμόν, Hebr. 1. 3, etc.

Si certaines nuances s'atténuent, le moyen garde son sens. Mc. 10, 20 employait le moyen : ταῦτα πάντα ἐφυλαξάμην; Lc. 18, 21 (cfr Mt. 19, 20) corrige en ἐφύλαξα plus correct dans le sens de *garder, observer une loi*, le moyen φυλάσσομαι signifiant *observer dans son intérêt, épier quelqu'un*.

Moyen et passif.

Le moyen et le passif n'ont jamais été nettement distincts en grec. Non seulement la plupart des temps leur sont communs; mais la distinction de sens de ceux qui diffèrent n'a pas toujours été respectée, même à l'époque classique. Certaines formes moyennes étaient employées avec un sens passif (RR 101, R 99), p. ex. ἀδικήσομαι : *on me fera tort*, ou vice versa (RR 103, R 101), p. ex. ἠδέσθην : *je respectai.* A l'époque alexandrine l'aoriste en -θην se généralise, avec le sens moyen : ἀπεκρίθην (fréquent), διεκρίθην, Mt. 21, 21; προσεκλίθην, Act. 5, 36, ἐστάθην, Mc. 3, 24; l'aoriste 2[d] ἐκρύβην Jo. 8, 59 (cfr Hebr. 11, 23 = Ex. 2,2 avec le sens passif). En grec moderne, il n'y a plus qu'un aoriste médio-passif en -θηκα.

D'autre part, on trouve des formes moyennes à sens passif : πάντες ἐβαπτίσαντο, I Cor. 10, 2 : *tous furent baptisés;* ἀπελούσασθε, I Cor. 6, 11 : *vous avez été lavés;* ὄφελον καὶ ἀποκόψονται, Gal. 5, 12 : *plaise au ciel qu'ils soient retranchés.*

La distinction de sens constitue parfois un problème d'exégèse difficile à trancher. On admet généralement que S. Paul emploie ἐνεργέω pour les agents personnels (cfr Gal. 2, 8) et ἐνεργέομαι pour les agents non personnels (cfr Rom. 7, 5; Col. 1, 29; II Thess. 2, 7, etc.). Mais dans ce cas le sens passif a aussi ses défenseurs. Il se peut que parfois la distinction soit purement théorique entre le moyen direct et le passif. En français, comme en beaucoup d'autres langues, le passif et le réfléchi peuvent souvent s'interchanger.

TEMPS

Dans ce paragraphe, nous ferons abstraction des formes nominales du verbe (participe et infinitif) qui seront traitées séparément. Nous distinguerons la valeur des temps à l'indicatif et aux autres modes, sauf pour le parfait.

Temps à l'indicatif.

Le présent de l'indicatif n'exprime pas par lui-même le temps, mais l'action qui dure, qu'il s'agisse d'un fait habituel ou d'un acte qui s'accomplit au moment où l'on parle. Il peut même exprimer une simple tentative (RR 266, R 217) : διὰ ποῖον αὐτῶν ἔργον ἐμὲ λιθάζετε; Jo. 10, 32 : *pour laquelle de ces œuvres voulez-vous me lapider?* κύριε σύ μου νίπτεις πόδας, Jo. 13, 7 : *Seigneur, vous voulez me laver les pieds!*

Le présent historique (RR 265) est, dans le N. T., surtout caractéristique de Mc.

L'emploi de l'ind. présent pour indiquer un fait futur, mais très proche se rencontre aussi dans la langue classique; mais il est plus fréquent dans le langage familier. Nous disons aussi : *Je reviens à l'instant; demain nous faisons telle chose.* Le verbe ἔρχομαι est souvent employé au présent dans ce sens : ὑπάγω καὶ ἔρχομαι πρὸς ὑμᾶς, Jo. 14, 28; comparer : εἶμι πάλιν ἐπ' ἐκεῖνα, PLAT. *Phéd.* 100 b. Avec d'autres verbes : μετὰ δύο ἡμέρας τὸ πάσχα γίνεται καὶ ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου παραδίδοται, MT. 26, 2; comparer : ἐὰν μὴ θέλῃς, ταῦτα γίνεται, lettre de THÉON, L. O. 168.

Il n'y a rien de spécial à noter au sujet du futur sinon sa confusion fréquente avec le subjonctif aoriste dans la tradition manuscrite, cfr. infra p. 56.

L'imparfait, comme en grec classique (RR 270-272) exprime une action passée, avec une idée de durée. Il est ou bien descriptif (montrant l'action qui se déroule; plus fréquent en grec qu'en français) : ὡς δὲ ἐπορεύοντο κατὰ τὴν ὁδόν, ἦλθον ἐπί τι ὕδωρ, ACT. 8, 36; ou bien itératif : κατὰ δὲ ἑορτὴν ἀπέλυεν αὐτοῖς ἕνα δέσμιον, Mc. 15, 6; ou bien conatif (marquant une simple tentative) : ἐκάλουν αὐτον ἐπὶ τῷ ὀνόματι τοῦ πατρὸς αὐτοῦ, Lc. 1, 59 : *ils voulaient l'appeler du nom de son père.*

A l'indicatif, l'aoriste comporte généralement une idée de temps (RR 274) : il exprime une action passée, sans idée de

durée (imparfait) ni de résultat (parfait). Il peut marquer une action antérieure à celle qu'exprime un autre verbe à un temps passé (RR 277, R 220) et il doit alors se traduire par le plus-que-parfait : ἦν ἔτι ἐν τῷ τόπῳ ὅπου ὑπήντησεν αὐτῷ, Jo. 11, 30 : *il se trouvait encore à l'endroit où Marthe l'avait rencontré;* ὁ γὰρ Ἡρῴδης κρατήσας τὸν Ἰωάννην ἔδησεν, Mt. 14, 3 : *car Hérode, s'étant emparé de Jésus l'avait fait lier* (antérieurement à ἤκουσεν du v. 2). Mais en grec cet aoriste du passé antérieur est distinct du plus-que-parfait qui présente une situation comme passée par rapport au présent.

Avec certains verbes, l'aoriste marque le commencement d'une action de nature durable ou complexe (RR 276) : ἔζησεν, Rom. 14, 9 : *il est revenu à la vie* (après ἀπέθανεν); ἐδάκρυσεν, Jo, 11, 35 : *il se mit à pleurer;* πολὺ πλῆθος...... ἠκολούθησεν, Mc. 3, 7 : *une grande foule se mit à le suivre.*

L'aoriste gnomique (RR 275, R 219), dépourvu de toute signification temporelle, est plus rare dans le N. T. On a même prétendu qu'il en était totalement absent. On peut le trouver dans : ὡμοιώθη ἡ βασιλεία, Mt. 13, 24; ἀνέτειλεν ὁ ἥλιος...... καὶ ἐξήρανεν τὸν χόρτον καὶ τὸ ἄνθος αὐτοῦ ἐξέπεσεν, Jac. 1, 11 : *le soleil se lève, il dessèche la tige et la fleur tombe.* Plus douteux : ἐὰν μή τις μένῃ ἐν ἐμοί, ἐβλήθη ἔξω, Jo. 15, 6. Il est plus probable qu'ici l'aoriste marque une action future, mais considérée comme virtuellement accomplie; de même : νῦν ἐδοξάσθη ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου, Jo. 13, 31; ὅταν μέλλῃ σαλπίζειν, καὶ ἐτελέσθη τὸ μυστήριον, Ap. 10, 7 : *quand l'ange se mettra à sonner de la trompette, c'est que le mystère est accompli.* Il semble qu'en grec classique le parfait aurait été préféré dans ce sens. Comparer cependant : ἀπωλόμεσθ' ἄρ' εἰ κακὸν προσοίσομεν νέον παλαιῷ, Eurip. *Méd.* 78-79 : *c'en est fait de nous si nous ajoutons un nouveau malheur à l'ancien.*

Présent et aoriste aux modes autres que l'indicatif.

Aux autres modes que l'indicatif, l'aoriste est dépourvu de toute idée de temps, à l'exception parfois de l'optatif dans le discours indirect, cas qui ne se rencontre pas dans le N. T. L'aoriste s'oppose au présent non comme le passé au présent, mais comme l'instantané à la durée. Cette distinction s'est maintenue en grec moderne au subjonctif et aux temps qu'il sert à former : θὰ γράφω συχνά, *j'écrirai souvent;* θὰ γράψω αὔριο, *j'écrirai demain;* on emploie γράφω pour une action qui dure ou se répète, γράψω pour une action passagère. Nous pouvons donc nous attendre à trouver cette distinction bien conservée dans la Koïnè. Τοῦτο ποίει καὶ ζήσῃ, Lc. 10, 28; ποίει désigne une chose à faire habituellement; au contraire : ποιήσωμεν τρεῖς σκηνάς, Mc. 9, 5. Comparer les deux versions de la quatrième demande du Pater : τὸν ἄρτον..... δὸς σήμερον, Mt. 6, 11 : *donne-nous notre pain aujourd'hui* (fait passager); δίδου ἡμῖν τὸ καθ' ἡμέραν, Lc. 11, 3 : *donne-le chaque jour* (fait habituel).

Parfois l'action peut être conçue indifféremment de deux manières. Quand deux actions sont concomitantes, l'une peut être représentée dans sa durée : ὅταν οὖν ποιῇς ἐλεημοσύνην, μὴ σαλπίσῃς, Mt. 6, 2 : *lorsque tu fais l'aumône,* c.-à-d., *pendant que tu fais l'aumône.*

La distinction de sens du présent et de l'aoriste est surtout délicate à l'impératif. Dans les ordres positifs, l'aoriste est employé généralement lorsqu'il s'agit d'une circonstance particulière et d'un acte qui ne comporte pas d'idée de durée : ἔκτεινον τὴν χεῖρα, Mc. 3, 5. Au contraire, le présent est ordinairement employé lorsqu'il s'agit d'un ordre général ou d'un acte qui doit durer : ἀκολούθει μοι, Mc. 2, 14. Parfois cependant nous trouvons l'aoriste là où nous attendrions le présent : κηρύξατε τὸ εὐαγγέλιον, Mc. 16, 15; τὰς ἐντολὰς ἐμὰς τηρήσατε, Jo. 14, 15; μείνατε ἐν ἐμοί, Jo, 15, 4; comparer : μείνατ' εἰ τούτῳ δοκεῖ χρόνον τοσοῦτον, Soph. *Philoct.* 075.

Dans la défense, on emploiera le présent lorsqu'il s'agit d'un acte qui est commencé : μὴ ποιεῖτε τὸν οἶκον τοῦ πατρός μου οἶκον ἐμπορίου, Jo. 2, 16; comparer : μὴ θορυβήσητε, PLAT. *Apol.* 20 e (avant que le tumulte commence); μὴ θορυβεῖτε, *ibid.* 21 a, 30 c (lorsque le tumulte a commencé). Cependant on emploie aussi le présent dans les défenses générales : μὴ μεριμνᾶτε, μὴ κρίνετε, MT. 6, 25; 7, 1, ne signifient pas : *cessez de vous préoccuper*, etc., mais : *ne vous préoccupez jamais*. L'impératif aoriste ne s'emploie qu'à la 3e personne, comme en grec classique.

Parfait et plus-que-parfait.

Le parfait marque une action complètement achevée et, régulièrement, le résultat présent de cette action (RR 278, R 222). Aussi équivaut-il à un présent : Μωϋσῆς εἰς ὃν ἠλπίκατε, Jo. 5, 45 : *Moïse en qui vous avez mis votre espérance, en qui vous espérez*. De même le plus-que-parfait qui transporte dans le passé les divers sens du parfait aura-t-il régulièrement le sens d'un imparfait (RR 279) : ἐβέβλητο πρὸς τὸν πύλωνα, LC. 16, 20 : *il s'était jeté*, c.-à-d., *il gisait*. Parfois, cependant, la nuance spéciale du parfait s'atténue et on voit alterner aoriste et parfait dans le même sens : ἦλθεν καὶ εἴληφεν, AP. 5, 7; πίστει κατέλιπεν Ἄιγυπτον...... πίστει πεποίηκεν τὸ πάσχα,.....πίστει διέβησαν, HEBR. 11, 27-29.

MODES

Indicatif.

L'indicatif sert tout d'abord à énoncer un fait, purement et simplement, dans l'affirmation, la négation ou l'interrogation (RR 303, R 224).

Ses temps secondaires (imparfait, aoriste, plus-que-parfait), avec ἄν, constituent le mode irréel (RR 313). Avec les verbes qui signifient *pouvoir, devoir,* on n'emploie pas ἄν (RR 314, R 226). Dans le N. T., l'irréel s'emploie le plus souvent dans la proposition principale d'une période conditionnelle. En dehors de ce cas : ἔδει σε οὖν βαλεῖν......καὶ

ἐκομισάμην ἄν, Mt. 25, 27. Sans la particule : ταῦτα δὲ ἔδει ποιῆσαι κἀκεῖνα μὴ παρεῖναι, Lc. 11, 42 : *il faudrait faire ceci sans négliger cela.* Dans la Koïnè on omet parfois la particule avec d'autres verbes : ceux qui signifient *vouloir, souhaiter* : ηὐχόμην γὰρ ἀνάθεμα εἶναι, Rom. 9, 3; ἤθελον δὲ παρεῖναι πρὸς ὑμᾶς ἄρτι, Gal. 4, 20; dans les périodes conditionnelles, parfois avec d'autres verbes : εἰ μὴ ἦλθον...... ἁμαρτίαν οὐκ εἴχοσαν, Jo. 15, 22.

L'imparfait et l'aoriste s'emploient également avec ἄν pour marquer la répétition dans le passé. En grec classique, cet usage n'existe guère que dans les propositions indépendantes (RR 272[bis], 275[bis]); dans les subordonnées, on emploie l'optatif. Ce dernier mode, tombant en désuétude dans la Koïnè, est remplacé par l'indicatif : καὶ ὅπου ἂν εἰσεπορεύετο......ἐτίθεσαν τοὺς ἀσθενοῦντας...... καὶ ὅσοι ἂν ἥψαντο αὐτοῦ ἐσῴζοντο, Mc. 6, 56. Dans les Septante : πᾶν ὃ ἐὰν ἐκάλεσεν αὐτὸ 'Αδὰμ ψυχὴν ζῶσαν, τοῦτο ὄνομα αὐτοῦ, Gen. 2, 19. Tournure rare en grec classique : ὅπου μὲν παντὶ πλεῖον ἂν εἶχον οἱ πολέμιοι, οὐκ ἐξάγων ἐνταῦθα, Xén. *Ages.* 2, 24.

Subjonctif.

Le subjonctif a trois emplois. Il exprime :

a) la volonté : dans la proposition indépendante, l'ordre, la défense, l'exhortation (RR 307[bis], R 229); dans la proposition subordonnée (finale), l'intention (RR 357, R 251).

b) la délibération, dans l'interrogation directe ou indirecte, surtout à la 1[re] ou 2[e] personne (RR 311, R 232).

c) l'éventualité, c.-à-d. un fait à venir dont on attend la réalisation. Dans ce cas, il est presque toujours accompagné de ἄν. Chez Homère, ce mode éventuel se rencontre dans les propositions indépendantes. A la période classique et dans la Koïnè son usage est restreint à la proposition subordonnée. La particule ἄν se joint souvent à la conjonction : ὅταν = ὅτε ἄν, ἐάν = εἰ ἄν. Dans la Koïnè on emploie fréquemment ἐάν au lieu de ἄν : ὃς ἐάν, ὅπου ἐάν, etc. Sur l'usage du subjonctif avec οὐ μή, cfr p. 75.

Dans la Koïnè, le subjonctif prend une grande extension, en partie par suite de la décadence de l'optatif, auquel il se substitue dans bien des cas, en partie à cause du développement de la proposition finale avec ἵνα, devenue simple complétive.

D'autre part, il subit la concurrence de l'indicatif. A l'origine, le subjonctif et le futur de l'indicatif sont très proches l'un de l'autre; à l'époque classique, on pouvait choisir, en certains cas, entre l'un ou l'autre (complétive avec ὅπως). C'est là une des causes de la confusion. Mais il y en a une autre, car cette confusion s'est étendue au présent de l'indicatif. La prononciation, à l'époque romaine, a favorisé la substitution. Non seulement γράφω et γράψω pouvaient être de l'un ou de l'autre mode; mais encore on ne distinguait plus, dans la prononciation, γράφεις de γράφῃς, γράφει de γράφῃ, γράφομεν de γράφωμεν. En grec moderne, l'homophonie est complète : la 2e personne du pluriel est γράφετε, au subjonctif comme à l'indicatif, la 3e γράφουν.

Des traces de cette confusion se trouvent déjà dans le N. T. On rencontre l'indicatif, surtout au futur, là où il faudrait classiquement le subjonctif : ἵνα ἀναπαήσονται, Ap. 14, 13 (critiquement certain, malgré la variante ἀναπαύσωνται de P; attesté par SAC); ἵνα ἔσται, Ap. 22, 14 (sans variante; le subj. εἰσέλθωσιν est coordonné à ἔσται). Souvent la tradition manuscrite hésite entre deux leçons : ὅταν στήκετε, Mc. 11, 25 CD, στήκητε B; ἐὰν ὑμεῖς στήκετε, I Thess. 3, 8 BA, στήκητε AD; ἐὰν μὴ μετανοήσουσιν, Ap. 2, 22 SA, μετανοήσωσιν BrC; ὅπου ἂν ὑπάγει, Ap. 14, 4 AC, ὑπάγῃ BrC. La confusion est grande surtout entre le subjonctif aoriste et l'indicatif futur aux 2e et 3e personnes du singulier.

Il n'y a que deux exemples de l'indicatif présent avec ἵνα : ἵνα αὐτοὺς ζηλοῦτε, Gal. 4, 17; ἵνα μὴ......φυσιοῦσθε, I Cor. 4, 6 (texte douteux). Mais cet usage est devenu fréquent dans la suite : ἵνα γάμοι μὴ γίνονται, ἀλλὰ οὕτως μένουσιν, Act. Pauli et Th. 11; ἵνα.......βαστάζουσιν, Malal. 401; ἵνα χρηματίζουσιν, Malal. 453.

Impératif.

L'emploi de l'impératif ne fait aucune difficulté. Comme dans la langue classique (RR 307-307bis, R 229), il s'emploie pour l'ordre, l'exhortation, la prière instante (déjà Homère); parfois pour la simple permission (RR 315ter).

Optatif.

Ce mode, qui a été d'un usage si fréquent en grec classique, est en pleine décadence. Des écrivains tels que Philon ou Josèphe l'emploient encore souvent. Dans le N. T. il est très rare et n'apparaît guère que comme un vestige de la langue littéraire. En dehors de Lc., Act., S. Paul, il n'y en a que quelques exemples isolés : 1 dans Mc. 10, 14, 1 dans Hebr., 3 dans I Petr., 1 dans II Petr., 2 dans Jude. Il n'appartient plus au langage vivant. Dans les quelques cas où il est employé, il exprime :

a) Le souhait : τὸ ἀργύριόν σου σὺν σοὶ εἴη εἰς ἀπώλειαν, Act. 8, 20. Dans cet emploi, il était beaucoup plus fréquent dans les Septante.

b) la possibilité : avec ἄν, il constituait le mode potentiel : πῶς ἂν δυναίμην; Act. 8, 31. Il est remplacé par le mode réel : διακοσίων δηναρίων ἄρτοι οὐκ ἀρκοῦσιν, Jo. 6, 7 : *deux cents deniers de pain ne suffiraient pas*. Un écrivain attique aurait employé le potentiel. Pour adoucir la pensée, on trouve parfois la tournure de l'irréel : ἐβουλόμην καὶ αὐτὸς τοῦ ἀνθρώπου ἀκοῦσαι, Act. 25, 22 : *je voudrais moi aussi entendre cet homme*. D'après le contexte, ce n'est ni un simple passé, ni un irréel. Αἱ γυναῖκες, ὑποτάσσεσθε τοῖς ἀνδράσιν ὡς ἀνῆκεν, Col. 3, 18 : *comme il conviendrait*. Il ne semble pas que S. Paul veuille insinuer que les femmes ne sont pas de fait soumises à leurs maris. On trouve également l'optatif marquant la pure possibilité dans quelques propositions conditionnelles.

c) dans le discours indirect, l'optatif n'apparaît qu'avec l'interrogation : ἐπηρωτῶν.... τίς αὕτη εἴη παραβολή, Lc. 8, 9,

et une seule fois dans une proposition temporelle, Act. 25, 16. Sur le cas de δῴη, cfr p. 11 et 65.

Cet exposé général de l'usage des modes nous permettra de suivre plus facilement la syntaxe des différents types de propositions.

PROPOSITIONS INDÉPENDANTES

L'usage des différents modes (réel, potentiel, irréel) dans la proposition énonciative, qu'elle soit affirmative, négative ou interrogative, est suffisamment expliqué par ce que nous avons dit plus haut.

Dans la langue parlée, l'interrogation s'indique souvent par la seule intonation de la voix (RR 304, R 227). A ce point de vue, le N. T. est très proche de la langue parlée : τὸ βάπτισμα Ἰωάννου ἐξ οὐρανοῦ ἦν ἢ ἐξ ἀνθρώπων; Lc. 20, 4; μεμέρισται ὁ Χριστός; I Cor. 1, 13. On trouve cependant parfois des particules que la langue classique n'employait que dans l'interrogation indirecte : κύριε, εἰ πατάξομεν ἐν μαχαίρῃ; Lc. 22, 49; ὅτι μετὰ τῶν τελωνῶν καὶ ἁμαρτωλῶν ἐσθίει; Mc. 2, 16 : *pourquoi mange-t-il avec les publicains et les pécheurs?* On peut remarquer que εἰ ne se distinguait plus de ἦ dans la prononciation.

Dans la proposition volitive, l'emploi du subjonctif et de l'impératif ne diffère pas de l'usage classique. L'ordre est parfois précédé de ὅρα (Mt. 8, 4), l'exhortation (ou la délibération) de ἄφες (Mc. 15, 36). Cette dernière tournure a donné naissance à une forme d'impératif en grec moderne : ἂς γράφωμε (ἄς = ἄφες).

L'ordre ou l'exhortation admettent d'autres modes d'expression :

a) l'indicatif futur (RR 308), plus fréquent que dans la langue classique et sans la nuance d'adoucissement que cette tournure comporte classiquement ; οὐ φονεύσεις, Mt. 5, 21, = Ex. 20, 15; οὐ μοιχεύσεις, Mt. 5, 27 = Ex. 20, 13; οὐκ ἔσεσθε ὡς οἱ ὑποκριταί, Mt. 6, 5.

b) l'infinitif : tournure très ancienne (θαρσῶν νῦν, Διόμεδες,

ἐπὶ Τρώεσσι μάχεσθαι, Hom. *Il.* 5, 124), utilisée surtout dans les lois et les sentences morales : χαίρειν μετὰ χαιρόντων, κλαίειν μετὰ κλαιόντων, Rom. 12, 15. Dans les adresses de lettres : χαίρειν, Act. 15, 23, cfr L. O. 128, 131, 132, 147.

c) ἵνα et le subjonctif : tournure propre à la Koïnè. En grec classique, on employait ὅπως et l'indicatif futur (RR 330[bis], R 240). En se développant, ἵνα a fait corps avec le subjonctif. En grec moderne, νὰ γράφῃς est une forme ordinaire de l'ordre. Cette tournure est peut-être plus fréquente dans le N. T. que les traducteurs ne l'admettent généralement. Ἵνα ἐλθὼν ἐπιθῇς τὰς χεῖρας αὐτῇ, Mc. 5, 23; ἡ γυνὴ ἵνα φοβῆται τὸν ἄνδρα, Eph. 5, 33.

L'interrogation délibérative (RR 311, R 232) a été étendue à la 2ᵉ et même à la 3ᵉ personne : πῶς φύγητε ἀπὸ τῆς κρίσεως; Mt. 23, 33; πῶς οὖν πληρωθῶσιν αἱ γραφαί; Mt. 26, 54; comparer : ποῖ τις φροντίδος ἔλθῃ, Soph. *Oed. Col.* 170. On trouve rarement le subjonctif en dehors de la délibération : τίς ἐξ ὑμῶν ἕξει φίλον.... καὶ εἴπῃ αὐτῷ, Lc. 11, 5. Le subjonctif est parfois précédé de θέλεις : θέλεις εἴπωμεν; Lc. 9, 54; βούλεσθε une seule fois Jo. 18, 39 (plus classique : βούλει σκοπῶμεν, Xén. *Mem.* 2, 1, 1).

Dans le souhait, l'emploi des particules εἰ γάρ, εἴθε, du verbe ὀφείλω (RR 310, R 231) est abandonné; mais ὄφελον est employé comme particule : καὶ ὄφελον ἐβασιλεύσατε, I Cor, 4, 8 : *plût au ciel que vous fussiez devenus rois* (mode irréel); ὄφελον καὶ ἀποκόψονται, Gal. 5, 12 : *plaise au ciel qu'ils soient retranchés*. Dans les Septante : ὄφελον καὶ ἀπεθάνομεν, Ex. 16, 3; Num. 14, 2.

L'hébreu employait volontiers la forme interrogative pour exprimer un souhait : τίς με καταστήσει κριτὴν ἐν τῇ γῇ; II Reg. 15, 4 : *qui m'établira juge = que je voudrais être juge!* Comparer : τίς ἄρα ἐστιν ὁ πιστὸς οἰκόνομος; Lc. 12, 42.

La proposition énonciative ou volitive est souvent purement nominale dans le N. T. : ἄξιος ὁ ἐργάτης τῆς τροφῆς αὐτοῦ, Mt. 10, 10; τίνες οἱ λόγοι οὗτοι; Lc. 24, 17; εἰρήνη ὑμῖν, Jo. 20, 19; ἡ χάρις τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ μεθ' ὑμῶν, Rom. 16, 20. Le contexte indique généralement si la proposition est

énonciative ou volitive. Parfois on peut hésiter. Ainsi dans les doxologies : εὐλογητὸς κύριος ὁ θεός, Lc. 1, 68 Dans les Septante la copule est exprimée 3 fois avec εὐλογητός, Ruth 2, 20; I Par. 29, 10; Ps. 118, 12, et c'est l'indicatif; II Cor, 11, 31 c'est le participe (ὤν).

PROPOSITIONS SUBORDONNÉES

Propositions complétives.

1. Interrogative.

On remarque une tendance à abandonner les tournures propres à l'interrogation indirecte : usage des pronoms et adverbes spéciaux (ὅστις, ὅπου, etc.), optatif oblique. La proposition interrogative s'emploie alors que l'idée d'une question n'est pas exprimée par le verbe principal : ἦλθεν.... εἰ ἄρα τι εὑρήσει, Mc 11, 13 : *il vint (pour voir) s'il trouverait quelque chose.* Avec les verbes qui expriment la crainte, l'interrogation indirecte est régulière lorsque l'objet de la crainte est un fait passé ou présent : φοβοῦμαι ὑμᾶς μή πως εἰκῇ κεκοπίακα εἰς ὑμᾶς, Gal. 4, 11; comparer : δείδω μὴ δὴ πάντα θεὰ νημερτέα εἶπεν, Hom. *Od.* 5, 300.

2. Complétive avec ὅτι (ὡς, ὅ).

La proposition introduite par ὅτι peut être sujet ou complément direct, mais aussi apposé : ἐν τούτῳ μὴ χαίρετε ὅτι τὰ πνεύματα ὑμῖν ὑποτάσσεται, Lc. 10, 20; comparer : διὰ τοῦτο πολεμήσειαν ὅτι οὐκ ἐθελήσαιεν, Xén. *Hell.* 7, 1, 34 (type intermédiaire entre le ὅτι complétif et le ὅτι causal).

Cette complétive prend, dans la Koïnè, une grande extension au détriment

a) de la proposition infinitive, après les verbes d'opinion (RR 323, R 234) ou d'affirmation (RR 324, R 235).

b) de la proposition participiale après les verbes de perception (RR 325, R 236).

Après les verbes de déclaration, le grec classique gardait le temps du discours direct (RR 327, R 238). Cet usage se

maintient : ἔλεγον ὅτι Ἠλίας ἐστιν, Mc. 6, 15 : *ils disaient : c'est Élie.* L'usage s'étend même parfois aux verbes de perception : ἠκούσθη ὅτι εἰς οἶκόν ἐστιν, Mc. 2, 1. Dans ce dernier cas, le grec classique employait le temps que le narrateur aurait employé dans une proposition indépendante : ἦν εἰς τὸν οἶκον. La proposition déclarative garde même souvent la personne du discours direct, là où le grec classique la modifiait habituellement ; καθὼς εἶπον τοῖς Ἰουδαίοις ὅτι ὅπου ἐγὼ ὑπάγω ὑμεῖς οὐ δύνασθε ἐλθεῖν, καὶ ὑμῖν λέγω, Jo. 13, 33 : *comme j'ai dit aux Juifs : « Là où je vais vous ne pouvez venir », je vous le dis à vous aussi;* comparer : λέγειν ἐκέλευον οἱ στρατηγοὶ ὅτι...... ἀπερχόμεθα, Xén. *Mem.* 4, 8, 6. Exceptionnelle à l'époque classique, cette tournure se généralise. Chez Jean Moschus, par exemple, elle reviendra constamment : διηγήσατο λέγων ὅτι ἀκήκοα, Mosch. 2928.

Il est bon d'attirer l'attention sur la prolepse du sujet (RR 334, R 250) qui trompe souvent les traducteurs : θεάσασθε τὰς χώρας ὅτι λευκαί εἰσιν, Jo. 4, 35; ἰδόντες τινὰς τῶν μαθητῶν αὐτοῦ ὅτι κοιναῖς χερσὶν...... ἐσθίουσιν, Mc. 7, 2; cfr 11, 33; 12, 34; Mt. 6, 26; 25, 24; Lc. 12, 24; 24, 7; Jo. 3, 21; 5, 42; 9, 8; 11, 31; 14, 17. 19; 16, 4; Act. 4, 13; 1 Cor. 16, 15. En plusieurs de ces passages, certains traducteurs considèrent, à tort, le ὅτι comme causal. Dans la plupart de ces cas, les écrivains classiques auraient sans doute préféré la proposition participiale.

Act. 27, 10 ὅτι est suivi de l'infinitif; comparer Xén. *Cyr.* 1, 6, 18. Ὡς ne paraît pas être employé, dans le N. T., pour introduire une simple proposition déclarative; il signifie *comment* ou *combien :* ἐθεάσαντο...... ὡς ἐτέθη τὸ σῶμα, Lc. 23, 55 : *viderunt...... quemadmodum positum erat corpus*

Ὡς ὅτι (post-classique), II Thess. 2, 2 indique le contenu supposé de la lettre de S. Paul; II Cor. 11, 21 le point de vue supposé : *quasi nos infirmi fuerimus;* II Cor. 5, 19, le sens est difficile à préciser. Ὅ (*quant au fait que*) est rare cfr Rom. 6, 10; Gal. 2, 20.

Sur l'évolution ultérieure de la proposition introduite par ὅτι, cfr infra, p. 63-64.

3. Complétive avec ἵνα (ὅπως, μή).

Ὅπως introduisant une complétive après les verbes qui signifient *avoir soin, s'efforcer,* etc. (RR 329, R 244) tend à disparaître. Le seul passage où l'on pourrait le trouver dans Mc. est douteux : συμβούλιον ἐδίδουν κατ' αὐτοῦ ὅπως αὐτὸν ἀπολέσωσιν, Mc. 3, 6; la Vulgate a probablement raison d'y voir un interrogatif : *quomodo eum perderent.* Il est également absent d'Ap.

Au contraire ἵνα avec le subjonctif prend une très grande extension dans la Koïnè. Cette complétive tend à se substituer à l'infinitif.

a) comme complément de verbes ou de locutions (ἐντολὴν δίδωμι, χρείαν ἔχω) qui impliquent une idée de commandement ou de désir : ἠρώτα αὐτὸν ἵνα τὸ δαιμόνιον ἐκβάλῃ, Mc. 7, 26; Ἀβραὰμ ἠγαλλιάσατο ἵνα ἴδῃ τὴν ἡμέραν τὴν ἐμήν, Jo. 8, 56.

b) comme sujet : συμφέρει ὑμῖν ἵνα εἷς ἄνθρωπος ἀποθάνῃ, Jo. 11. 50; ἀρκετὸν τῷ μαθητῇ ἵνα γένηται ὡς ὁ διδάσκαλος, Mt. 10, 25.

c) comme attribut : ἐμὸν βρῶμά ἐστιν ἵνα ποιῶ τὸ θέλημα τοῦ πέμψαντός με, Jo. 4, 34.

d) comme apposé : ἐν τούτῳ ἐδοξάσθη ὁ πατήρ μου ἵνα καρπὸν πολὺν φέρητε, Jo. 15, 8.

e) comme complément d'adjectifs ou de substantifs : ἄξιος ἵνα λύσω, Jo. 1, 27; ἐλήλυθεν ἡ ὥρα ἵνα δοξασθῇ, Jo. 12, 23.

Cette tournure, qui n'est que le développement de la proposition finale, absorbera complètement l'infinitif. En grec moderne il n'y a plus, dans la langue parlée, qu'un infinitif périphrastique : νὰ γράφω (= ἵνα γράφω).

Propositions non-complétives.

1. Temporelle.

On emploie le mode réel (pour la répétition dans le passé ἄν avec l'imparfait, dans la Koïnè, cfr p. 55) ou le mode éventuel (ἄν combiné souvent avec ὅτε : ὅταν). Ὅτε avec

l'indicatif futur est rare, cfr Lc. 17, 22; Jo. 4, 21.23; 5, 25; 16, 25 (pour expliquer ἡμέρα, ὥρα). Ap. 8, 1 ὅταν est employé avec l'indicatif aoriste sans idée de répétition, au lieu de ὅτε (devenu courant en grec moderne).

Ὡς conjonction temporelle est surtout caractéristique de Lc., Jo., Act.

2. Causale.

Le ὅτι causal ne présente en lui-même aucune difficulté; mais il faut distinguer les cas où ὅτι introduit une simple complétive (cfr p. 60) ou une interrogation indirecte (Mc. 2, 16; 9, 11.28).

Il faut probablement rattacher à l'usage de ὅτι causal une tournure que l'on rencontre dans les Septante et le N. T. : ποταπός ἐστιν οὗτος ὅτι καὶ οἱ ἄνεμοι καὶ ἡ θάλασσα αὐτῷ ὑπακούουσιν, Mt. 8, 27 : *quel est cet homme (pour) que les vents même et la mer lui obéissent;* τί ἐστιν ἄνθρωπος ὅτι μιμνήσκῃ αὐτοῦ, Hebr, 2, 6 = Ps. 8, 5; τίς εἰμι ἐγὼ ὅτι πορεύσομαι πρὸς Φαραώ, Ex. 3. 11. A la rigueur on pourrait traduire *puisque;* mais nous constatons que ὅτι a plus tard un sens consécutif : οὕτω γέγονεν ἐλεήμων ὅτι κτλ, Mosch. 2884; τοιαύτην σκληραγωγίαν ἔχοντα ὅτι εἰς τέσσαρας ἡμέρας μίαν προσφορὰν ἤσθιεν, Mosch. 2896.

On a pu se demander (Pallis) si ὅτι n'avait pas évolué, à un moment donné, dans le sens d'un relatif indéclinable : ὅπως γένησθε υἱοὶ τοῦ πατρὸς ὑμῶν...... ὅτι τὸν ἥλιον αὐτοῦ ἀνατέλλει ἐπὶ πονηροὺς καὶ ἀγαθούς, Mt. 5, 45 : *ut sitis filii patris vestri qui solem suum oriri facit.* On peut traduire par *car;* mais la traduction de la Vulgate est plus naturelle. Comparer : τί σὺ λέγεις περὶ αὐτοῦ ὅτι ἠνέῳξέν σου τοὺς ὀφθαλμούς; Jo. 9, 17 : *quid dicis de illo qui aperuit oculos tuos?* μὴ σὺ μείζων εἶ τοῦ πατρὸς ἡμῶν Ἀβραάμ, ὅτι ἀπέθανεν; Jo. 8, 53 D (leçon à prendre en considération, car ὅστις n'est pas employé ailleurs par Jo.).

3. Conditionnelle.

Le N. T. emploie normalement la condition au mode réel, éventuel (RR 346, R 260-261), irréel (RR 348, R 265). Voir cependant ce qui a été dit de la confusion entre le subjonctif et l'indicatif, p. 56 et de l'omission de ἄν au mode irréel (dans la proposition principale), p. 55.

La condition potentielle (RR 347, R 254) est rare : εἰ καὶ πάσχοιτε διὰ δικαιοσύνην, μακάριοι, I Petr. 3, 14.

La formule de serment εἰ δοθήσεται, Mc. 8, 12 est un hébraïsme (*'im*) : *s'il lui est donné = il ne lui sera pas donné*. La formule inverse (*'im lo,* pour une promesse) est traduite dans les Septante par 3 formules qu'on retrouve dans la tradition manuscrite de Hebr. 6, 14 : εἰ μή (C), ἦ μήν (KL), εἰ μήν (BS). Ces deux dernières formes ne différaient pas dans la prononciation.

4. Concessive.

La proposition concessive avec εἰ καί ou καὶ εἰ, (RR 354-356) n'est qu'une forme particulière de la conditionnelle : κἂν δέῃ με σὺν σοὶ ἀποθανεῖν, Mt. 26, 35 (mode éventuel : κἄν = καὶ ἐάν). Elle est relativement rare, cfr I Cor. 4, 16; 13, 2.3. On trouve à sa place une simple conditionnelle : εἰ πάντες σκανδαλισθήσονται ἐν σοί, ἐγὼ οὐδέποτε σκανδαλισθήσομαι, Mt. 26, 33 (S : εἰ καί; Vulg. : *etsi*). Lorsqu'on rencontre καὶ εἰ, καί n'a généralement qu'une valeur copulative.

Sur la proposition participiale avec καίπερ, etc., cfr p. 74.

5. Finale.

Ὅπως (RR 357, R 251) n'est pas très fréquent; ὅπως ἄν est rare, cfr Lc. 2, 35; Act. 3, 19; 15, 17; Rom. 3, 4. Par contre ἵνα a pris un grand développement. Nous avons vu le succès qu'a eu la complétive introduite par cette conjonction (cfr p. 62). Il faut éviter, dans les traductions de multiplier les *afin que* qui sont parfois des contre-sens : ἐντολὴν καινὴν δίδωμι ὑμῖν, ἵνα ἀγαπᾶτε ἀλλήλους, καθὼς ἠγάπησα

ὑμᾶς, ἵνα καὶ ὑμεῖς ἀγαπᾶτε ἀλλήλους, Jo. 13, 34 : *je vous donne un nouveau commandement : aimez-vous les uns les autres; comme je vous ai aimés, aimez-vous les uns les autres.* Traduire : *comme je vous ai aimés afin que vous vous aimiez,* avec certains commentateurs, est faire un contre-sens; ἵνα καὶ ὑμεῖς, etc. est ou bien une complétive rattachée à ἐντολὴν δίδωμι, ou bien une proposition volitive indépendante.

Il n'y a pas d'exemple certain de ἵνα causal (*parce que*), cfr Mc. 4, 12; Mt. 18, 16 (Pernot).

La seule forme d'optatif que l'on trouve dans une finale est δῴη. Encore n'est-il pas certain que ce soit un optatif (δώῃ ?), cfr p. 11.

On a discuté longtemps la question de savoir si ἵνα pouvait introduire une proposition consécutive. Il semble bien que c'est le cas Jo. 5, 20; 7, 23; 9, 2. Dans certains cas, ἵνα est en corrélation avec οὗτος : οὗτός ἐστιν ὁ ἄρτος......ἵνα τις ἐξ αὐτοῦ φάγῃ καὶ μὴ ἀποθάνῃ, Jo. 6, 50 : *tel est le pain de vie que celui qui en mange ne meurt pas.*

6. Consécutive.

Ὥστε, avec l'indicatif, introduit presque toujours une proposition indépendante. Dans deux cas seulement il introduit une proposition consécutive (RR 361, R 254) qui peut être considérée comme subordonnée : οὕτως ἠγάπησεν ὁ Θεὸς τὸν κόσμον ὥστε......ἔδωκεν, Jo. 3, 16; cfr Gal. 2, 13. Dans les autres cas, il est suivi de l'infinitif, cfr p. 69.

Ὡς τελειώσω, Act. 20, 24 est un cas unique et douteux (*pourvu que j'accomplisse ?*)

7. Relative.

La relative (RR 364-371, R 268-371), à laquelle on peut assimiler la corrélative (RR 374, R 274), présente peu de particularités dans le N. T. Elle est le plus souvent au mode réel (parfois ἄν ou ἐάν avec l'imparfait pour marquer la répétition) ou au mode éventuel (ἄν ou ἐάν rarement omis).

La relative finale (RR 371, R 270) est rare. On lui préfère une finale ordinaire : ἄνθρωπον οὐκ ἔχω· ἵνα......βάλῃ με, Jo. 5, 7 : *je n'ai personne qui me jette.* On trouve quelques cas de relatives finales avec le subjonctif au lieu de l'indicatif futur : παρ' ᾧ ξενισθῶμεν, Act. 21, 16; cfr Hebr. 8, 3. Tournure poétique, très rare dans la prose attique : πρέσβεις ἄγουσιν οἵπερ τὰ σφέτερα φράσωσιν, Thuc. 7, 25 (on a proposé ὅπως au lieu de οἵπερ).

VII. — DE L'INFINITIF

L'infinitif est une forme nominale du verbe et il peut remplir dans la phrase toutes les fonctions d'un nom. Après avoir pris un très grand développement, il a disparu du grec moderne parlé.

Temps.

Le présent et l'aoriste ne comportent pas d'idée de temps, l'un représente l'action qui dure, l'autre l'action pure et simple : οἴδατε δόματα ἀγαθὰ διδόναι τοῖς τέκνοις ὑμῶν, Mt. 7, 11 : fait habituel; ὡμολόγησεν αὐτῇ δοῦναι ὃ ἐὰν αἰτήσηται, Mt. 14, 7 : fait passager, cadeau promis en une circonstance particulière. L'usage temporel de l'infinitif aoriste ou présent, dans le discours indirect, n'a pas d'application dans le N. T.

L'infinitif futur est à peu près disparu. On ne le trouve que 6 fois : Jo. 21, 25; Act. 11, 28; 23, 30; 24, 15; 27, 10; Hebr. 3, 18. Dans Act., c'est uniquement μέλλειν ἔσεσθαι, tandis qu'avec les autres verbes μέλλειν est toujours suivi de l'infinitif présent. Là où la langue classique employait l'infinitif futur, la Koïnè le remplace par l'aoriste.

L'infinitif parfait marque l'action terminée.

Infinitif avec l'article.

L'usage de l'infinitif précédé de l'article s'est développé dans la Koïnè. Il est beaucoup plus fréquent, par exemple, chez Polybe et Josèphe que chez les écrivains de l'époque

classique; mais il paraît appartenir plutôt à la langue littéraire qu'au langage populaire. Dans le N. T., il est surtout caractéristique de Lc., Act., S. Paul. Deux emplois principaux doivent être signalés :

a) avec une préposition : cet usage est inconnu de I, II, III Jo., Ap.; Jo. n'a que 4 exemples, Mc. 13; par contre Lc. en a 40 dont 35 avec ἐν, par imitation sans doute des Septante (555 cas avec ἐν).

b) au génitif : cela peut être un emploi adnominal : ὁ χρόνος τοῦ τεκεῖν, Lc. 1, 57, de même qu'on aurait ὁ χρόνος τοῦ τόκου; ou bien un ablatif : ἐνεκοπτόμην...... τοῦ ἐλθεῖν, Rom. 15, 22. Mais le plus souvent, c'est l'emploi final de cette tournure qui s'est développé dans la Koïnè. Il est remarquable que dans des cas où l'on pourrait avoir un ablatif, l'infinitif est accompagné de la négation : κατέπαυσαν...... τοῦ μὴ θύειν, Act. 14, 18 : *ils empêchèrent la foule de sacrifier*. Si c'était un simple ablatif, il faudrait τοῦ θύειν; comparer : τοῦ δὲ δραπετεύειν δεσμοῖς ἀπείργουσιν, Xén. *Mem.* 2, 1, 16. C'est donc une extension de l'infinitif de but, de même que Act. 20, 20. 27. Cette tournure a un développement parallèle à celui de ἵνα; elle est employée avec des verbes impersonnels ou des locutions : ἐγένετο τοῦ εἰσελθεῖν τὸν Πέτρον, Act. 10, 25; ἀνένδεκτόν ἐστιν τοῦ τὰ σκάνδαλα μὴ ἐλθεῖν, Lc. 17, 1; μέγα σοί ἐστιν τοῦ κληθῆναί σε παῖδά μου, Is. 49, 6.

Dans certains cas, la langue classique aurait pu employer une consécutive avec ὥστε, par exemple, γίγνεσθαι ὥστε, Xén. *An.* 5, 6, 30; *Cyr.* 8, 2, 2.

L'usage de l'infinitif avec τοῦ est très fréquent dans les Septante où il traduit l'infinitif précédé de la particule ל. Dans le N. T. il n'apparaît que dans les écrits de caractère plus littéraire. Il est inconnu de Mc., Jo., I, II, III Jo.; Ap. n'a qu'un exemple probable, 12, 7; Mt. en a 6. Il est plus fréquent dans Lc., Act., S. Paul. Plus tard il s'étendra encore : εἰπών μοι τοῦ μὴ ἐκδικῆσαι ἐμαυτόν, Act. Phil. 25; κελεύσας τοῦ δοθῆναι Malal. 649.

Infinitif sans l'article.

L'infinitif a toujours sa valeur nominale, même lorsqu'il n'est pas accompagné de l'article et il peut remplir les diverses fonctions d'un nom. Ses principaux emplois sont :

a) sujet de verbes impersonnels δεῖ, ἔξεστιν ou de locutions (RR 386 bis).

b) complément direct des verbes d'affirmation, de volonté (RR 387, R 290), de ceux qui signifient *savoir*, *pouvoir* (RR 388, R 291). Nous avons vu qu'il était partiellement supplanté par la complétive avec ἵνα (p. 62) ou avec ὅτι (p. 60). Il est encore cependant très vivant. Mais la tendance des écrits les plus populaires paraît être d'éviter la proposition infinitive. Lorsque l'infinitif devrait avoir un sujet, il est généralement remplacé par une complétive. Οὐδένα ἤθελεν γνῶναι, Mc. 7, 24 est une tournure rare dans Mc.; on trouvera plus souvent : οὐκ ἤθελεν ἵνα τις γνοῖ, Mc. 9, 30, cfr 6, 25; 10, 35. Dans ἤρξατο παρακαλεῖν αὐτὸν ἀπελθεῖν, Mc. 5, 17, αὐτόν est complément direct de παρακαλεῖν ; on a tout aussi bien : παρεκάλουν αὐτὸν ἵνα...... ἅψωνται, Mc. 6, 56.

c) infinitif de détermination après certains adjectifs (RR 390, R 293). Il est parfois aussi remplacé par ἵνα et le subjonctif, cfr. p. 43, 62.

d) infinitif de destination (RR 389, R 292). Cet usage très ancien se conserve et même s'étend dans la Koïnè : ἤλθομεν προσκυνῆσαι, Mt. 2, 2; comparer : μανθάνειν ἥκομεν, Sohp. *Œd. Col.* 12; mais la prose attique préférait dans ce cas le participe futur, cfr p. 71. C'est dans cet emploi que l'infinitif est parfois accompagné de l'article au génitif, cfr p. 67. Il n'a pas toujours une valeur strictement finale (*pour, dans le but de*), mais exprime le terme de l'action : οὐ μετενόησαν δοῦναι αὐτῷ δόξαν, Ap. 16, 9 : *ils ne se repentirent pas de manière à lui rendre gloire.* Usage plus libre : τί πειράζετε τὸν θεὸν ἐπιθεῖναι ζυγόν, Act. 15, 10 : *pourquoi tentez-vous Dieu en imposant un joug?*

Infinitif avec ὥστε.

Ὥστε souligne la valeur finale ou consécutive de l'infinitif (RR 362, R 255). La distinction classique dans l'emploi de ὥστε, entre la conséquence logique (infinitif) et la conséquence réelle (indicatif) paraît abandonnée. L'indicatif ne se trouve que Jo. 3, 13, et Gal. 2, 13 dans une proposition subordonnée. Ailleurs ou bien la proposition est indépendante, ou bien on a l'infinitif : ἐθεράπευσεν αὐτὸν ὥστε τὸν κωφὸν λαλεῖν, Mt. 12, 22 : l'accent est bien mis cependant sur la réalité du fait et non sur la conséquence logique. Classiquement il faudrait : ὥστε ὁ κωφὸς ἐλάλησε.

Ὥστε s'emploie parfois dans un sens plus large : συμβούλιον ἔλαβον...... ὥστε θανατῶσαι αὐτόν, Mt. 27, 1 : *ils complotèrent de le faire mourir;* εἰσῆλθον εἰς κώμην...... ὥστε ἑτοιμάσαι, Lc. 9, 52 : un simple infinitif aurait suffi. On retrouve ce même usage plus tard : ἐβουλεύσαντο...... ὥστε ἐκβληθῆναι, Malal. 572; δεόμενος...... ὥστε λαβεῖν, *ibid.* 641.

Ὡς avec l'infinitif n'est attesté avec certitude que Hebr. 7, 9 dans l'expression classique ὡς ἔπος εἰπεῖν. Ὡς τελειῶσαι, Act. 20, 24 A et ὡς ἑτοιμάσαι, Lc. 9, 52 BS sont probablement à rejeter.

Sur l'emploi de l'infinitif dans l'ordre ou l'exhortation, cfr. p. 58.

VIII. — DU PARTICIPE

Le participe est également une forme nominale du verbe et il peut remplir toutes les fonctions d'un adjectif ou d'un substantif.

Temps.

Le participe présent comporte l'idée de durée. Cette durée peut être conçue du point de vue de celui qui parle et s'appliquer soit à un acte qui s'accomplit au moment présent, soit à un fait habituel. Elle peut aussi être conçue par rap-

port à l'action exprimée par le verbe personnel, soit dans l'avenir, soit dans le passé : ὄψονται τὸν υἱὸν.... ἐρχόμενον, Mc. 13, 26; παρακειμένου αὐτοῦ ἦλθεν γυνή, Mc. 14, 3 : *pendant qu'il était couché, une femme vint.* Un adverbe de temps suffit aussi à transposer cette durée dans le passé : οἵ ποτε ὄντες μακράν, Eph. 2, 13; ὁ διώκων ἡμᾶς ποτε, Gal. 1, 23.

Comme à l'indicatif, le présent peut parfois avoir le sens du futur, soit avec certains verbes : ὁ ἐρχόμενος, Mt. 11, 3 : *qui venturus est,* soit pour exprimer un futur rapproché : τὸ αἷμα.... τὸ ἐκχυννόμενον, Mc. 14, 24 : *qui pro multis effundetur* (d'après la Vulgate Sixto-Clémentine; Wordsworth-White donne *effunditur* ici et Mt. 26, 28; *fundetur* Lc. 22, 20). Voir également p. 71, à propos du participe final.

Le participe futur est à peu près disparu. Il n'en reste qu'une douzaine d'exemples.

L'aoriste comporte une idée de temps. Il désigne l'action passée, sans idée de durée. Cette antériorité peut être conçue soit du point de vue de celui qui parle, soit du point de vue de l'action exprimée par le verbe personnel : ὁ δὲ ὑπομείνας.... σωθήσεται, Mc. 13, 13 peut signifier : *celui qui a persévéré sera sauvé,* ou bien : *celui qui aura persévéré sera sauvé.* Le contexte indique qu'ici le second sens est le vrai. Lorsque le verbe est à l'indicatif aoriste, le participe aoriste peut indiquer une action antérieure : ὁ πρῶτος γήμας ἐτελεύτησεν, Mt. 22, 25 : *le premier, s'étant marié, mourut;* ou bien une action concomitante : προσευξάμενοι εἶπον, Act. 1, 24 : *se mettant en prière, ils dirent.* Ici les deux actes coïncident parfaitement : dire et prier ne sont qu'une seule chose; au contraire, avec le présent : προσευχομένου μου γενέσθαι με ἐν ἐκστάσει, Act. 22, 17 : *pendant que je priais, je fus ravi en extase;* l'extase vient s'insérer dans la durée de la prière. Deux cas assez obscurs : Hebr. 2, 10 (ἀγαγόντα, aoriste inchoatif?), Lc. 10, 18 (ἐθεώρουν.... πεσόντα, aoriste intemporel?).

Le participe parfait exprime l'action complètement achevée ou l'état qui en résulte.

A part la disparition du futur et la tendance à lui subs-

tituer parfois le présent, l'usage du N. T. ne s'écarte pas de l'usage classique quant à la valeur des temps.

Participe complément circonstanciel.

Le grec emploie très souvent un participe là où le français préfère une proposition subordonnée (RR 399, R 301) de temps, cause, condition, but. La Koïnè continue cet usage, à l'exception du participe futur pour marquer le but (RR 400, R 302). Ἐληλύθει προσκυνήσων, Act. 8, 27 : *il était venu pour adorer*, est une tournure littéraire très rare dans le N. T. Elle est remplacée le plus souvent par l'infinitif : ἤλθομεν προσκυνῆσαι, Mt. 2, 2. Dans certains passages, le participe présent semble remplir la même fonction : ὑπέστρεψαν εἰς Ἱερουσαλὴμ ἀναζητοῦντες αὐτόν, Lc. 2, 45 : on pourrait traduire ici : *en le recherchant*, bien que *pour le chercher* convienne mieux au contexte. Mais, dans d'autres cas, cette nuance paraît trop subtile : πορεύομαι εἰς Ἱερουσαλὴμ διακονῶν τοῖς ἁγίοις, Rom. 15, 25 : *je vais à Jérusalem pour servir les saints* (D G : διακονῆσαι; Vulg. : *ministrare*); ἀπεστάλκαμεν σὺν Ἰούδαν καὶ Σιλᾶν ....ἀπαγγέλλοντας, Act. 15, 27 : *pour vous annoncer* (D : ἀπαγγελοῦντας; *Vulg. : qui referent*). Comparer : Κυρίνιος ἐπιμελητὴς ἐξεπέμφθη ....ἀναγραφὰς ποιούμενος, *Georges Syncellus, éd. Dindorf* 598 : *Quirinius fut envoyé pour faire le recensement.*

Participe à un cas absolu.

L'usage du génitif absolu ne diffère pas sensiblement dans le N. T. de l'usage classique (RR 402, R 304). Il est parfois assez libre : ἐγένετο δέ μοι ....καὶ προσευχομένου μου γενέσθαι με, Act. 22, 17; ὅμοιος ἀνθρώποις προσδεχομένοις τὸν κύριον.... ἵνα ἐλθόντος καὶ κρούσαντος εὐθέως ἀνοίξωσιν αὐτῷ, Lc. 12, 36 : on pourrait avoir ἐλθόντι καὶ κρούσαντι; il faut suppléer αὐτοῦ après κρούσαντος (RR 403, R 305); οἱ πόδες αὐτοῦ ὅμοιοι χαλκολιβάνῳ ὡς ἐν καμίνῳ πεπυρωμένης, Ap. 1, 15; αἰώνιον βάρος δόξης κατεργάζεται ἡμῖν, μὴ σκοπούντων ἡμῶν τὰ βλεπόμενα, II Cor. 4, 17-18. On trouve des exemples analogues chez les classiques : συμβου-

λεύουσιν ἐκποδὼν ἔχειν ἐμαυτόν, μή τι πάθω ὑπὸ σοῦ, ὡς ἠδικηκότος ἐμοῦ μεγάλα, XÉN. *Cyr.* 6, 1, 37; mais les exemples paraissent moins fréquents.

L'accusatif absolu (RR 405, R 307) est abandonné. Τυχόν, I COR. 16, 6 est devenu une particule (*peut-être*); ἔξον, ACT. 2, 29; II COR. 12, 4 est au nominatif. La leçon du *textus receptus* : ἀρξάμενον, LC. 24, 47 A est à rejeter.

Le datif absolu apparaît à l'époque romaine comme un décalque de l'ablatif absolu du latin : Λευκίῳ Λέντλῳ Γαΐῳ Μαρκέλλῳ ὑπάτοις, JOSÈPHE *A. J.* 14, 10, 13 : *Leucio Lentulo Gaio Marcello consulibus.* On pourrait en rapprocher : γενεσίοις δὲ γενομένοις τοῦ Ἡρῴδου, ὠρχήσατο ἡ θυγατήρ, MT. 14, 6 (CK : γενεσίων γενομένων), qui se rattache en même temps à l'usage temporel du datif.

Participe attribut.

Le participe attribut peut se rapporter soit au sujet, soit au complément du verbe.

(1) D'une manière générale, l'usage du participe attribut se rapportant au sujet (RR 413-417, R 315-319) est en régression. Ἔλαθόν τινες ξενίσαντες ἀγγέλους, HEBR. 13, 2 est un cas unique; τυγχάνω ne se trouve pas une seule fois employé avec le participe (εὑρίσκομαι parfois dans le même sens, mais rarement, cfr MT. 1, 18; LC. 17, 18); παύομαι n'est employé que par LC., ACT., S. PAUL. Avec les verbes de sentiment, cette tournure est si rare qu'il vaut mieux considérer le participe, lorsqu'on le rencontre, comme exprimant simplement une circonstance : ἐχάρησαν οὖν οἱ μαθηταὶ ἰδόντες τὸν κύριον, JO. 20, 20 : *les disciples se réjouirent lorsqu'ils virent le Seigneur,* plutôt que : *de voir le Seigneur.* Voir cependant ACT. 16, 34.

Par contre, l'usage de la conjugaison périphrastique prend un grand développement. Le participe était déjà employé, à l'époque classique, pour former le subjonctif et l'optatif parfait moyen, et même, aux verbes muets, pour la 3ᵉ personne du pluriel de l'indicatif : τετριμμένοι εἰσι,

plutôt que τετρίφαται. Dans Jo. l'usage s'est étendu aux autres personnes du parfait et au plus-que-parfait : ἐστιν γεγραμμένον, Jo. 6, 31, au lieu de γέγραπται. Jo. emploie 20 fois la participe parfait passif, plusieurs fois très classiquement (p. ex. ᾖ δεδομένον, Jo. 6, 65) ; mais en dehors de ce cas, il n'emploie la conjugaison périphrastique que 3 fois et, semble-t-il, avec la nuance classique (insistance sur la durée de l'action) : ἦν......βαπτίζων, Jo. 3, 23 = 10, 40; ἦν ἀνακείμενος, Jo. 13, 23. Dans Jo. 1, 9, ἦν est verbe d'existence (*il y avait*) ou bien, s'il est simple copule, l'attribut est ὃ φωτίζει.

Dans les évangiles synoptiques, l'usage de la conjugaison périphrastique est beaucoup plus étendu. Le participe présent est employé souvent soit avec le futur, soit surtout avec l'imparfait, sans nuance spéciale : οἱ ἀστέρες......ἔσονται πίπτοντες, Mc. 13, 25 (cfr Is. 34, 4 : τὰ ἄστρα πεσεῖται); ἦσαν δὲ ἐν τῇ ὁδῷ ἀναβαίνοντες......καὶ ἦν προάγων αὐτοὺς ὁ Ἰησοῦς, Mc. 10, 32. Les cas sont assez fréquents également dans les Septante, bien qu'ils répondent rarement à une tournure de l'hébreu. Il y a là probablement une influence araméenne. Dans les papyrus ce phénomène est loin d'être aussi fréquent.

On peut noter aussi l'usage du participe renforçant le verbe : βλέποντες βλέπωσιν, Mc. 4 12 = Is. 6, 9 (hébraïsme).

(2) L'usage du participe attribut se rapportant au complément (RR 418, R 320) se maintient, mais il est partiellement supplanté par la complétive avec ὅτι (cfr p. 60) déjà utilisée d'ailleurs dans la langue classique. On emploiera la proposition participiale, avec les verbes de perception, surtout lorsqu'il s'agit d'une perception réelle : ἰδὼν δὲ πολλοὺς ......ἐρχομένους, Mt. 3, 7. Lorsqu'il s'agit d'un jugement, la complétive avec ὅτι est de loin plus fréquente, surtout dans les évangiles : Ἡρῴδης ἰδὼν ὅτι ἐνεπαίχθη, Mt. 2, 16.

Usage des particules.

En grec classique, le sens de certains participes était souligné par des particules (RR 407-410, R 309-312). Cet

usage est très restreint dans le N. T. Il ne se maintient guère qu'avec ὡς, ὡσεί, ὥσπερ qui ajoutent une nuance subjective (motif allégué, hypothèse faite) : ἦν γὰρ διδάσκων αὐτοὺς ὡς ἐξουσίαν ἔχων, Mc. 1, 22. Les particules concessives καίπερ, καίτοι (καίτοιγε) sont rares; cfr Hebr. 4, 3; 5, 8. Dans une phrase telle que καὶ εὐθὺς ἀναβαίνων......εἶδεν, Mc. 1, 10 il ne faut pas donner à cette tournure son sens classique : *et dès qu'il sortit il vit;* εὐθύς est à rapporter à l'ensemble de la phrase : καὶ εὐθύς est une transition favorite de Mc.

IX. — DES NÉGATIONS

Οὐ est la négation objective qui nie simplement un fait; μή est la négation subjective qui introduit un élément de volonté ou de condition (RR 422, R 324).

Il est impossible d'apprécier l'usage du N. T. et de la Koïnè en général d'après les règles de la langue classique. Même des atticistes comme Lucien ne respectent pas toujours les distinctions d'usage dans la langue attique.

Οὐ s'introduit dans la proposition conditionnelle à l'indicatif. Dans la langue classique le fait se rencontre exceptionnellement, au mode réel, pour insister sur la réalité de la condition. Dans le N. T. c'est devenu normal, et la nuance classique disparaît : εἴ τις οὐ θέλει ἐργάζεσθαι, II Thess. 3, 10. On trouve de même οὐ avec le mode irréel : εἰ οὐκ ἐγεννήθη, Mt. 14, 21.

Μή, d'autre part, devient la négation habituelle de l'infinitif et du participe. Παρεκάλουν αὐτὸν μὴ δοῦναι, Act. 19, 31 est classique, parce μὴ δοῦναι répond à une proposition volitive : μὴ δῶτε; mais ailleurs la même raison n'existe pas : ἀπεκρίθησαν μὴ εἰδέναι, Lc. 20, 7 : l'infinitif tient la place d'une énonciative : οὐκ οἴδαμεν. De même avec le participe : ὁ μὴ τιμῶν τὸν υἱόν, Jo. 5, 23 contient une idée de condition : *si quelqu'un n'honore pas le Fils,* tandis que ὁ οὐ τιμῶν désignerait un personnage concret qui de fait n'honore pas le Fils. Mais, par exemple : ἦν ἡμέρας τρεῖς μὴ βλέπων, Act. 9, 9 est la négation pure et simple d'un fait, de même que

οὐκ ἔφαγεν qui suit. Il est donc superflu de chercher des nuances qui n'étaient plus senties. En fait οὐ avec l'infinif ou le participe est rare.

Double négation.

Lorsque deux particules négatives se trouvent dans la même proposition, elles peuvent ou bien se détruire, ou bien se renforcer mutuellement (RR 427, R 328).

Pratiquement, il n'y a dans le N. T. que 3 cas de négations qui se neutralisent : οὐ δυνάμεθα.... μὴ λαλεῖν, ACT. 4, 20; οὐ παρὰ τοῦτο οὐκ ἔστιν ἐκ τοῦ σώματος, I COR. 12, 15.16 (bis). Encore faut-il noter que les négations portent sur des mots différents. Lorsqu'on rencontre μὴ οὐ, μή est interrogatif : μὴ οὐκ ἔχομεν ἐξουσίαν, I COR. 9, 4 : *est-ce que nous n'avons pas pouvoir?* Partout ailleurs, les négations se renforcent : ὅρα μηδενὶ μηδὲν εἴπῃς, MC. 1, 44; χωρὶς ἐμοῦ οὐ δύνασθε ποιεῖν οὐδέν, JO. 15, 5.

Le cas le plus caractéristique dans le N. T. est celui de οὐ μή (RR 428, R 329). L'origine de cette tournure est discutée. On l'explique généralement par une ellipse. Il faudrait la rapprocher d'expressions telles que οὐ φόβος μή σε ἀγάγω› XÉN. *Mem.* 2, 1, 25. Dans le N. T. la tradition manuscrite hésite souvent entre le subjonctif aoriste et l'indicatif futur : ὁ ἐρχόμενος πρὸς ἐμὲ οὐ μὴ πεινάσῃ, καὶ ὁ πιστεύων εἰς ἐμὲ οὐ μὴ διψήσει; JO. 6, 35 BS (D : πεινάσει; Γ : διψήσῃ). Οὐ μή est beaucoup plus fréquent dans le N. T. et les Septante que dans la langue classique et même que dans les papyrus.

L'usage de οὐ μή interrogatif avec la 2e personne de l'indicatif futur, pour signifier une défense (RR 429, R 330), ne se rencontre pas dans le N. T.

Οὐχ ὅτι

Cette expression n'est pas employée par les écrivains du N. T. dans son sens classique (RR 430, R 331) : οὐχ ὅτι μόνος ὁ Κρίτων ἐν ἡσυχίᾳ ἦν, ἀλλὰ καὶ οἱ φίλοι αὐτοῦ, XÉN. *Mem.* 2, 9, 8 :

non seulement Criton lui-même jouissait de la tranquillité, mais encore ses amis. Dans le N. T. on l'emploie pour écarter un malentendu : οὐχ ὅτι ἐκ τοῦ Μωϋσέως ἐστὶν ἀλλ' ἐκ τῶν πατέρων, Jo. 7, 22 : *ce n'est pas que la circoncision vienne de Moïse, elle vient des pères.*

Négation explétive.

Après les verbes qui signifient *nier,* la négation s'emploie comme dans la langue classique (RR 431, R 332) : ἀντιλέγοντες ἀνάστασιν μὴ εἶναι, Lc. 20, 27; ὁ ἀρνούμενος ὅτι Ἰησοῦς οὐκ ἔστιν ὁ Χριστός, I Jo. 2, 22. Voir aussi ce qui a été dit de l'infinitif avec τοῦ, p. 67.

Οὐ ....πᾶς

On trouve cette expression avec le sens de οὐδείς : οὐκ ἂν ἐσώθη πᾶσα σάρξ, Mt. 24, 22 : *aucune chair ne serait sauvée;* οὐκ ἀδυνατήσει παρὰ τοῦ θεοῦ πᾶν ῥῆμα, Lc. 1, 37 : *rien ne sera impossible de la part de Dieu.* Cette tournure est fréquente dans les Septante comme traduction littérale de *lo......kol :* οὐ ποιήσεις ἐν αὐτῇ πᾶν ἔργον, Ex. 20, 10 : *tu ne feras aucun travail ce jour-là.* Il est vrai qu'on trouve tout aussi bien οὐ ....οὐδείς : οὐχ ὑπελείφθη χλωρὸν οὐδέν, Ex. 10, 15. Le cas est évidemment différent lorsque la négation porte sur πᾶς : οὐ πᾶσα σὰρξ ἡ αὐτὴ σάρξ, I Cor. 15, 39 : *toute chair n'est pas la même chair.*

Οὐ ....εἰς τὸν αἰῶνα

La négation ne porte qu'exceptionnellement sur εἰς τὸν αἰῶνα : ὁ δὲ δοῦλος οὐ μένει ἐν τῇ οἰκίᾳ εἰς τὸν αἰῶνα, Jo. 8, 35 : *le serviteur ne demeure pas toujours dans la maison.* En règle générale, c'est εἰς τὸν αἰῶνα qui renforce la négation (*ne.... jamais*) *:* οὐ μὴ νίψῃς μου τοὺς πόδας εἰς τὸν αἰῶνα, Jo. 13, *amais tu ne me laveras les pieds.*

X. — DES PARTICULES.

La Koïnè représentée par le grec biblique et les papyrus ne connaît plus la grande variété de particules de la langue classique. Le fait s'explique en partie parce qu'il s'agit d'écrits moins littéraires; en partie aussi, probablement, parce que ces particules exprimaient parfois des nuances qui échappaient à des étrangers, spécialement aux sémites.

Καί

La liaison des idées se fait très simplement par la juxtaposition des propositions. Mc. est très caractéristique. Qu'on prenne par exemple 1, 4-13; on y trouve 13 propositions introduites par καί pour 1 qui a la particule δέ et 4 qui n'en ont pas du tout. Très souvent καί est employé là où l'on pourrait s'attendre à trouver une autre particule ou une autre construction : ἐξῆλθεν καὶ ἀπῆλθεν, Mc. 1, 35. Lc. corrige souvent ce style un peu rude : ἐξελθὼν ἐπορεύθη, Lc. 4, 42; mais souvent aussi il s'en contente : ἐλεύσεται καὶ ἀπολέσει...... καὶ δώσει, Mc. 12, 9 = Lc. 20, 16 (plutôt que ἐλθὼν ἀπολέσει). Ἐποίησεν ὡς προσέταξεν αὐτῷ ὁ ἄγγελος κυρίου καὶ παρέλαβεν τὴν γυναῖκα αὐτοῦ, Mt. 1, 24 : *il fit ce que l'ange lui avait ordonné : il prit sa femme avec lui.* Ἢ δοκεῖς ὅτι οὐ δύναμαι ἄρτι παρακαλέσαι τὸν πατέρα μου καὶ παραστήσει μοι πλείω δώδεκα λεγεῶνας ἀγγέλων, Mt. 26, 53 : καί introduit ici une conséquence qui aurait pu être marquée par ὥστε. Plus caractéristique est l'emploi de καί lorsqu'il y a opposition : ἐζήτουν αὐτὸν κρατῆσαι καὶ ἐφοβήθησαν τὸν ὄχλον, Mc. 12, 12 : *ils cherchaient à se saisir de lui, mais ils craignaient la foule;* ταῦτα ῥήματα ἐλάλησεν καὶ οὐδεὶς ἐπίασεν αὐτόν, Jo. 8, 20 : *il dit ces choses, pourtant personne ne l'arrêta.* C'est le contexte seul qui fait connaître le lien des idées. Ne serait-il pas à souhaiter que les traductions respectent davantage la couleur du style évangélique et que le souci de s'exprimer en bon français ne transforme pas en prose élégante ce qui n'est que du langage populaire teinté de sémitisme?

L'emploi de καί pour marquer la coïncidence de deux faits est classique (RR 453, R 353) : ἦν δὲ ὥρα τρίτη καὶ ἐσταύρωσαν αὐτόν, Mc. 15, 25 : *c'était la troisième heure lorsqu'ils le mirent en croix;* comparer : ἤδη ἦν μεσημβρία καὶ ἄνθρωποι ᾐσθάνοντο, PLAT. *Banq.* 220 c.

L'usage adverbial (*aussi*) dans les comparaisons (RR 452. R 352) est également classique : ὥσπερ τὸ σῶμα χωρὶς πνεύματος νεκρόν, οὕτως καὶ ἡ πίστις χωρὶς τῶν ἔργων νεκρά ἐστιν, JAC. 2, 26, Cependant, dans le N. T., καί est souvent seul à introduire le second terme (sans οὕτως) : ὡς ἐν οὐρανῷ καὶ ἐπὶ τῆς γῆς, MT. 6, 10; καθὼς εἶπον τοῖς Ἰουδαίοις......καὶ ὑμῖν λέγω, Jo. 13, 33.

Un usage qui s'écarte de la langue classique est l'emploi de καί pour marquer l'apodose d'une phrase : ὅτε ἐπλήσθησαν ἡμέραι ὀκτώ......καὶ ἐκλήθη τὸ ὄνομα αὐτοῦ Ἰησοῦς, Lc. 2, 21. De même après καὶ ἐγένετο : καὶ ἐγένετο ἐν τῷ ὁμιλεῖν αὐτὸν καὶ συζητεῖν, καὶ αὐτὸς ὁ Ἰησοῦς ἐγγίσας συνεπορεύετο αὐτοῖς, Lc. 24, 15; καὶ ἐγένετο ἐν μιᾷ τῶν ἡμερῶν καὶ αὐτὸς ἦν διδάσκων, Lc. 5, 17. Cet usage, caractéristique de Lc. est hébraïsant : ὡς ἂν εἰσέλθητε ἐπὶ μέσου τοῦ ὕδατος τοῦ Ἰορδάνου, καὶ ἐν τῷ Ἰορδάνῃ στήσεσθε, Jos. 3, 8; ἐγένετο δὲ ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ καὶ παραγενόμενοι οἱ παῖδες Ἰσαὰκ ἀπήγγειλαν αὐτῷ, GEN. 26, 32.

Μέν......δέ

L'opposition de ces deux particules est rare dans les évangiles : Mc. n'a que 6 exemples de μέν, Jo. 8, Lc. 10, MT. 20. Il est plus fréquent dans ACT., S. PAUL. Par contre AP., I, II, III Jo. ne l'emploient pas.

Δέ seul est beaucoup plus fréquent; mais le fait qu'il n'est mis que rarement en opposition avec μέν indique déjà que sa valeur adversative s'est atténuée. Cette particule, souvent intraduisible, marque l'introduction d'un nouveau personnage, d'une nouvelle idée, une explication ajoutée, ou bien la reprise du discours. Souvent elle n'aura qu'une valeur copulative. C'est un usage d'ailleurs très ancien : ὣς ἔφατ' εὐχόμενος· τοῦ δ' ἔκλυε Φοῖβος Ἀπόλλων. βῆ δὲ κατ' Ὀλύμποιο

καρήνων......ἔκλαγξαν δ' ἄρ' οἰστοί, Hom. *Il.* 1, 43-46 : *telle fut sa prière; Apollon l'écouta et descendit des sommets de l'Olympe; les flèches résonnaient.* Le premier δέ marque une certaine opposition; mais il n'en est pas de même des deux autres. Cette valeur copulative se retrouve plus fréquemment dans le N. T. : ἐάν τις ὑμῖν εἴπῃ τι, ἐρεῖτε ὅτι ὁ κύριος αὐτῶν χρείαν ἔχει, εὐθὺς δὲ ἀποστελεῖ αὐτούς, Mt. 21, 3. Parfois on peut traduire par *or* : ποιήσατε τοὺς ἀνθρώπους ἀναπεσεῖν· ἦν δὲ χόρτος πολὺς ἐν τῷ τόπῳ, Jo. 6, 10 : *faites asseoir les gens; or, il y avait beaucoup d'herbe en cet endroit.* Le plus souvent il vaut mieux laisser la particule de côté dans la traduction.

Καί......δέ

Rare, surtout dans les évangiles. On pourra rendre parfois cette expression par *et même, et de plus, et...aussi* (RR 450, R 350) : ἐκεῖνος μαρτυρήσει περὶ ἐμοῦ, καὶ ὑμεῖς δὲ μαρτυρεῖτε, Jo. 15, 26-27 : *il rendra témoignage, et vous aussi vous rendrez témoignage.* Mais souvent cette tournure échappe à toute traduction. C'est un moyen de mettre en évidence le terme qui est encadré par les deux particules : ἐάν τις φάγῃ ἐκ τούτου τοῦ ἄρτου ζήσει εἰς τὸν αἰῶνα· καὶ ὁ ἄρτος δὲ ὃν ἐγὼ δώσω ἡ σάρξ μού ἐστιν, Jo. 6, 51 : *et ce pain-là que je donnerai, c'est ma chair.*

Ἀλλά

Cette particule marque une opposition, un contraste (RR 440, R 341), ce qui ne veut pas dire qu'il faut la traduire uniformément par *mais.* Remarquer l'emploi curieux, d'ailleurs exceptionnel, pour indiquer une progression : ἀποσυναγώγους ποιήσουσιν ὑμᾶς· ἀλλ' ἔρχεται ὥρα ἵνα πᾶς ὁ ἀποκτείνας ὑμᾶς δόξῃ λατρείαν προσφέρειν τῷ θεῷ, Jo. 16, 2 : on ne peut traduire ni par *mais,* ni par *cependant;* il faut *bien plus,* comme s'il y avait ἀλλὰ καί. Parfois, spécialement dans l'exhortation, la valeur adversative de ἀλλά est atténuée; il faut traduire *eh bien! allons!* (RR 442, R 343) : ἀλλὰ

λέγω ὑμῖν, Mc. 9, 13 *eh bien! je vous le dis;* ἀλλὰ καὶ αἱ τρίχες...ἠρίθμηνται, Lc. 12, 7 : *eh bien! vos cheveux aussi sont comptés.*

Remarquer l'emploi de ἀλλά en parallèle avec εἰ μή (ἐὰν μή) : οὐ γάρ ἐστίν τι κρυπτόν, ἐὰν μὴ ἵνα φανερωθῇ, οὐδὲ ἐγένετο ἀπόκρυφον, ἀλλ' ἵνα ἔλθῃ εἰς φανερόν, Mc. 4, 22; οὐκέτι οὐδένα εἶδον, ἀλλὰ τὸν Ἰησοῦν, Mc. 9, 8 ACL (BSD : εἰ μή = Mt. 17, 8). La langue classique employait plus souvent dans le même sens ἀλλ' ἤ qui ne se trouve que Lc. 12, 51 et II Cor. 1, 13.

Autres particules.

Il est superflu de s'arrêter longuement aux autres particules qui ne présentent aucune difficulté spéciale. Γάρ, particule explicative, s'emploie comme dans la langue classique, dans l'affirmation (RR 444, R 345) ou dans l'interrogation (RR 445, R 346). Οὖν, particule confirmative (RR 454, R 354), est particulièrement abondante dans Jo. qui en contient autant d'exemples que les trois synoptiques réunis. Elle est devenue chez lui simple formule de transition. La particule ἤ (RR 477) peut être disjonctive ou comparative. Sur ce dernier usage, cfr p. 43.

Les autres particules sont d'un usage plus restreint. Πλήν marque une opposition et s'emploie à peu près comme ἀλλά (*mais, cependant, bien plus*). Ἄρα, particule conclusive (RR 464, R 364) est utilisé surtout dans l'interrogation; ἄρα οὖν est propre à S. Paul. Μέντοι (RR 458, R 358) est employé 8 fois, dont 5 par Jo., avec sa valeur adversative (*pourtant*). Μενοῦν se rencontre au début d'une phrase, contrairement à l'usage attique (RR 455, R 355), pour corriger une affirmation (Lc. 11, 28, *bien plus;* Rom. 10, 18. *au contraire*). Γε, particule emphatique (RR 462, R 362) ne s'emploie guère, dans le N. T. qu'avec d'autres particules : ἄρα γε, μενοῦν γε, ou dans l'expression εἰ δὲ μή γε. Sur ἦ μήν, cfr p. 64.

Καὶ ἐγένετο, καὶ ἰδού

Καὶ ἐγένετο et les expressions analogues (ἐγένετο δέ, γίνεται, καὶ ἔσται) sont, dans les Septante et parfois dans le N. T. (surtout Lc.), de simples formules de transition qu'on peut rapprocher des particules. Καὶ ἐγένετο se trouve sous trois formes : Καὶ ἐγένετο.... ἐλάλουν, Lc. 2, 15; καὶ ἐγένετο.... καὶ αὐτὸς ἦν διδάσκων, Lc. 5, 17; καὶ ἐγένετο αὐτὸν.... παραπορεύεσθαι, Mc. 2, 23. Les deux premières formes sont très fréquentes dans les Septante, sous l'influence de l'hébreu; la troisième y est exceptionnelle (III Reg. 11, 43). On trouve fréquemment des tournures analogues à l'époque byzantine et en grec moderne, mais non avec γίνομαι; spécialement avec συμβαίνω : συνέβη παθεῖν, Malal. 652; συνέβη ὅτι ou ἵνα en grec moderne.

Καὶ ἰδού est également une transition dont la fréquence dans les Septante est due, en partie, à l'influence de l'hébreu. On la trouve fréquemment dans Mt., Lc., Act. (ch. 1-13) : καὶ ἰδοὺ φωνὴ..... λέγουσα, Mt. 3, 17. C'était probablement aussi une tournure populaire. Comparer : ἰδοὺ καὶ ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ κράζων, Mosch. 2957.

XI. — DE L'ANACOLUTHE

Les anacoluthes — constructions brisées — ne sont pas rares en grec, même chez les écrivains classiques. Elles sont peut-être plus nombreuses dans certains livres du N. T., non dans les évangiles, écrits en petites phrases juxtaposées, mais dans Act. et S. Paul où les périodes sont plus nombreuses. Il est bon d'attirer l'attention sur ce point, car ce phénomème déroute les lecteurs qui cherchent une suite grammaticale trop stricte. Chez nous, l'anacoluthe est propre au langage parlé. Il arrive aux orateurs de ne pas finir leur phrase; mais un écrivain peut difficilement se permettre cette liberté. Il suffira de donner quelques exemples caractéristiques.

Parfois une phrase commencée ne s'achève pas. Ainsi καθὼς παρεκάλεσα, I Tim. 1, 3 commence une comparaison qui

est laissée en suspens. Il peut arriver aussi que la phrase s'achève, que l'idée soit parfaitement exprimée, mais d'une autre manière que ne le faisait prévoir le début. Ταῦτα ἃ θεωρεῖτε, ἐλεύσονται ἡμέραι ἐν αἷς οὐκ ἀφεθήσεται λίθος ἐπὶ λίθῳ, Lc. 21, 6. Nous avons signalé, p. 28, l'usage du *casus pendens*. Ici il est plus caractéristique, parce que ταῦτα n'est pas repris dans la phrase. Ἔδοξεν τοῖς ἀποστόλοις.... ἐξελεξαμένους ἄνδρας ἐξ αὐτῶν πέμψαι...... γράψαντες διὰ χειρὸς αὐτῶν, Act. 15, 22 : ἐξελεξαμένους, se rapportant probablement aux apôtres (*ayant choisi des hommes*), est à l'accusatif par attraction avec πέμψαι; mais γράψαντες achève la phrase comme s'il y avait au début un verbe personnel : ἔδοξαν...... γράψαντες. Ἐπιγνόντες ὅτι Ἰουδαῖός ἐστιν, φωνὴ ἐγένετο μία ἐκ πάντων, Act. 19, 34 : on attendrait un verbe au pluriel : ἐφώνησαν; il est remplacé par la locution ἐγένετο φωνή.

Le passage du discours direct au discours indirect, et vice versa, est si fréquent en grec qu'il ne peut être regardé comme une anacoluthe; cfr Lc. 5, 14; Act. 23, 22.23; 27, 10.

INDEX FRANÇAIS

INDEX GREC*

* Les verbes irréguliers dont la liste alphabétique a été donnée p. 12-19 ne sont pas repris dans cet index.

TABLE DES MATIERES

FABRIQUÉ EN FRANCE.

IMPRIMERIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE). — 1933.